



ACTES

Colloque

« Les jeunes dans une Europe vieillissante. Regards franco- allemands »

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
www.strategie.gouv.fr

Arnaud ROHMER
Chargé de mission au département
« Questions sociales »
01 45 56 50 15
Arnaud.rohmer@strategie.gouv.fr

Contact Presse

Caroline de JESSEY
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

05 mars 2007

SOMMAIRE

Introduction du colloque : Sophie Boissard, Directrice Générale du CAS..... 4

Allocution d'ouverture : Michel Albert, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques 6

Diagnostic et analyses 9

Table ronde n° 1 : Portrait des jeunesses européennes 9

Présidence : Sylvie Goulard, Présidente du Mouvement européen France, Enseignante (Collège d'Europe, Bruges) 9

- **La question démographique en Europe..... 9**
Maryse Huet, experte nationale détachée (Commission européenne, DG emploi et affaires sociales)..... 9
- **Les valeurs 11**
Georges Hatchuel (Crédoc) 11
Ulrich Schneekloth (TNS-Infratest-Sofo) 12
- **L'entrée dans la vie adulte et l'insertion sociale 14**
Cécile Van de Velde (Maître de conférence en sociologie à l'Université de Lille III)..... 14
Mechtild Oechsle (Université de Bielefeld)..... 15

Table ronde n° 2 : Vers des conflits de générations ? 19

Présidence : Frank Baasner, directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg 19

- **Situation et risque de déclassement générationnel..... 19**
Louis Chauvel (Sciences Po Paris)..... 19
Barbara Riedmueller (Freie Universität, Berlin)..... 21
- **Protection et iniquité inter et intra-générationnelle 22**
André Masson (Ecole des hautes études en sciences sociales)..... 22
Reinhold Sackmann (Université de Halle, Allemagne)..... 25
- **Participation et représentation : vers un pouvoir gris ? 27**
Jean-Philippe Viriot-Durandal (Université de Franche-Comté)..... 27
Harald Künemund (Université de Vechta, Allemagne) 29

Quelles orientations pour l'action publique ? 31

Table ronde n° 3 : Jeunesse(s) : Quel bilan des rapports récents ? 31

Présidence : Eva Sabine KUNTZ et Max CLAUDET, Secrétaires Généraux de l'Office franco-allemand de la jeunesse 31

- **La prise en compte des conclusions des rapports publics sur la jeunesse en France** 32
Dr.'in Karin JURCZYK (Deutsches Jugendinstitut) 7ème Rapport au Gouvernement Fédéral sur la famille 32
- **La prise en compte des conclusions des rapports publics sur la jeunesse en Allemagne et dans l'Union européenne** 36
Vincent MERLE, Directeur de la prospective sociale du groupe Véolia Environnement 36
Dr. Hans DIETRICH (IAB) 38
Hubert BRIN, Membre du Conseil Economique et Social, rapport « Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans », 2001 40

Table ronde n° 4 : Quelles innovations promouvoir en matière d'action publique en faveur de la jeunesse ? 48

Présidence : Patrick HETZEL, Recteur de l'académie de Limoges, Président de la Commission du débat national Université-Emploi 48

- **Associer la recherche et les décideurs politiques** 48
Prof. Dr. Richard MÜNCHMEIER (Frei Universität Berlin) sur le Conseil allemand de la jeunesse 48
- **Vers des dotations en capital pour les jeunes ?** 51
Julian LE GRAND, Professeur (London School of Economics) 51
- **Promouvoir la croissance et l'emploi par une politique fiscale soutenable** 52
Ad VAN RIET, Directeur des politiques fiscales (BCE). 52
- **Vers une représentation renouvelée des intérêts de la jeunesse ?** 54
Maxime CERUTTI, Forum Européen de la Jeunesse 54
- **Vers un investissement massif dans la jeunesse ?** 57
Agnès HUBERT (BEPA) : Initiative « Investing in Youth » 57
- **Vers une refonte des transferts sociaux /pour un État d'investissement social ?** 60
Bruno PALIER (Sciences Po, Paris) 60

Conclusion 65

Katharina BINZ, Comité Exécutif de la Fédération des associations étudiantes allemande (FZS). 65

Bruno JULLIARD, Président de l'Union Nationale des Etudiants de France (Unef) 66

09 h 00

Introduction du colloque : Sophie Boissard, Directrice Générale du CAS

Je suis particulièrement heureuse d'ouvrir ce colloque qui correspond à un jour près à la date anniversaire de la création du Centre d'analyse stratégique (CAS), le 6 mars 2006. Votre présence ici marque vos encouragements et votre constant soutien tout au long de cette première année. Ce colloque se situe aussi à quelques jours des cinquante ans du Traité de Rome. La proximité des dates n'est pas qu'une simple coïncidence mais marque l'ancrage européen du Centre qui contribue, auprès du Premier ministre, à l'intégration de la dimension européenne dans la construction des politiques publiques.

Pourquoi donc avoir choisi comme thème d'étude celui des jeunes dans une Europe vieillissante ? En 2006, nous avons centré un certain nombre de nos travaux sur les différentes lignes de rupture qui traversent la société française, avec en filigrane le souci de répondre à plusieurs questions : la société française est-elle plus ou moins inégalitaire que par le passé ? Sur quels groupes sociaux se concentrent désormais inégalités sociales et économiques ? Pourquoi nos politiques sociales, qui absorbent 30 % du PIB, ne permettent-elles pas d'y apporter des remèdes ? Et enfin, quels nouveaux modes d'intervention publique faut-il promouvoir pour répondre à ces inégalités ?

En avril dernier, une première journée d'études, dans ce même lieu, intitulée « Comment faire société en France au XXIème siècle ? », avait servi à poser les premiers éléments de diagnostic et à structurer nos débats tout au long de l'année 2006. Après les deux chocs qui venaient de se produire, la crise de violences urbaines dans les banlieues, à l'automne 2005, et, sur un autre plan, la crise du CPE, cette journée avait permis de revenir sur les difficultés que rencontrent les jeunes (les 15-30 ans) dans leur parcours vers la vie adulte, difficultés proportionnellement plus importantes que celles rencontrées en leur temps, par leurs parents, que ce soit pour accéder à un travail, à un logement, à des moyens de mener une existence autonome ou que ce soit pour participer à la vie démocratique. Plusieurs études ont par la suite renforcé ce diagnostic. Je pense à celle qu'a menée le Crédoc sur les valeurs des jeunes en France, mais aussi à deux monographies réalisées par des équipes de sociologues en Seine-Saint-Denis et qui mettent en lumière les phénomènes identitaires et la profonde révolte face aux institutions que nourrissent les jeunes de certains quartiers, ou encore à une enquête qui est sur le point de s'achever sur l'inscription sur les listes électorales dans les banlieues. Celle-ci confirme la distance qui existe dans certains quartiers entre les jeunes qui y vivent et les institutions démocratiques.

Nous nous sommes aussi penchés sur les outils de mesure des inégalités et avons tenté d'en tester la fiabilité, en revenant sur la difficulté qu'il y a à mesurer les discriminations ou à rendre compte de l'évolution du pouvoir d'achat telle qu'elle est ressentie, en intégrant les pratiques de consommation qui évoluent à vive allure ou le niveau de patrimoine.

Au-delà du diagnostic, nous nous sommes intéressés au contenu des politiques publiques en nous concentrant sur les questions d'emploi et d'insertion professionnelle. Car les perspectives sont difficiles : Comment préparer les jeunes aux bouleversements qui vont avoir lieu sur le marché du travail avec le départ massif des « baby-boomers » à la retraite ? Comment donner à tous les jeunes le bagage nécessaire pour des carrières professionnelles de plus en plus longues et plus heurtées que par le passé ? Comment donner les moyens aux jeunes de financer cette période de transition entre la sortie du secondaire et la stabilisation sur le marché du travail, qui intervient de plus en plus tard ? Manifestement, malgré les bourses, les aides au logement ou le système d'indemnisation du chômage, les outils ne sont plus adaptés à la prise en charge de cette période de transition. Plusieurs pistes novatrices se dessinent –dotations en capital, droit de tirage, formation- et méritent d'être expertisées dans les semaines à venir.

Nous avons voulu conduire ces réflexions dans une perspective européenne. D'abord parce que l'ensemble des pays d'Europe sont confrontés à des défis similaires, par-delà leurs particularismes nationaux (vieillissement démographique, difficultés d'insertion des jeunes, intégration des jeunes issus de l'immigration...). Ensuite parce que dans cet avenir plus incertain mais aussi plus ouvert, les jeunes Européens ont en partage des aspirations et des valeurs communes (la mobilité, la culture des réseaux à travers la maîtrise des nouvelles technologies, le multiculturalisme, une aspiration à prendre part d'une nouvelle manière à la vie collective). Enfin, parce qu'à travers la stratégie de Lisbonne, les pays européens ont commencé à dessiner des orientations stratégiques communes et à se doter de réponses politiques communes. C'est une démarche salutaire, à approfondir.

Dans cette démarche européenne, les regards croisés entre la France et l'Allemagne sont d'un particulier intérêt. Pas seulement parce que l'Allemagne préside actuellement l'Union européenne, ni même parce qu'il existe entre les deux pays une très riche tradition d'échange et de coopération, mais surtout parce qu'après avoir suivi des trajectoires divergentes pendant les décennies 80 et 90, les deux pays se retrouvent aujourd'hui sur des problématiques proches : la lutte contre le chômage des jeunes les moins qualifiés, l'intégration des jeunes issus de l'immigration, ou encore la prise en charge de la petite enfance. Nous avons toujours et plus que jamais à apprendre les uns des autres. Je me réjouis donc que des experts français et allemands de haut niveau aient accepté de participer à cette journée et de mettre en partage des pistes nouvelles.



Allocution d'ouverture : Michel Albert, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques

Michel Albert est Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 2005, membre depuis 1994. Il est également Président d'honneur du Centre international de formation européenne (Cife). Il a préfacé l'ouvrage La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse (2007, éd. du Seuil). Il est l'auteur, parmi d'autres ouvrages, de Capitalisme contre capitalisme (1991) et Le Pari français (1982) pour lequel il a obtenu le prix Aujourd'hui.

Je suis particulièrement heureux d'être ici, et ce pour plusieurs raisons. La première, c'est que le sujet est fondamental dans l'ordre interne et à long terme, et pourtant largement ignoré. Je suis frappé de voir combien, en France, on est soucieux des problèmes de financement des retraites, mais qu'on l'est beaucoup moins des spécificités de la condition des jeunes que nous préparons. C'est pourquoi l'Académie vient de publier un ouvrage intitulé « La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse ». Ensuite, je suis frappé par la méthode adoptée, une méthode comparative franco-allemande. Il y a quinze ans, dans un ouvrage intitulé « Capitalisme contre capitalisme », je me faisais l'avocat du « modèle rhénan » ; c'est donc le moment de voir quels enseignements nous pouvons tirer de ce modèle.

Le champ de mon propos sera réduit par rapport à celui du colloque : il se limitera à la France et s'en tiendra à la description des problèmes. Quant à l'essentiel, mon propos ressort d'une idée générale très simple : l'enfer est pavé de bonnes intentions. Dans les rapports que notre pays a entretenus avec sa jeunesse depuis une génération, nous observons l'application de cette idée selon laquelle des politiques apparemment de bon sens peuvent avoir des résultats pervers, qui vont à l'encontre des objectifs fixés. Cela se retrouve dans les trois chapitres du livre que je vous présente : le premier a pour titre « les jeunes victimes de l'état du marché du travail » ; le second porte sur l'école et le dualisme croissant du système d'éducation ; le troisième porte sur le nouveau déséquilibre entre les générations, qui tient à un changement profond de politique des finances publiques intervenu il y a une vingtaine d'années. Entre 1958 et la fin des années 70, les politiques se sont attachés à assainir les finances publiques. Mais pendant la seconde phase, nos finances publiques se sont dégradées. La fiscalité pèse sur la population active, et la dette sur les jeunes générations.

Sur la question de l'emploi des jeunes, l'idée de bon sens a été la suivante : à la fin des années 70, la France découvre le chômage. C'est donc qu'il n'y a pas suffisamment de travail. D'où l'idée qu'il faut le partager. Cette idée est spécifique à la France, championne du partage du travail : nous avons abaissé l'âge de départ à la retraite à 60 ans (c'est logique : on manque d'emplois, donc un senior qui part en retraite, c'est un emploi libéré pour un jeune), subventionné les départs en retraite anticipés (l'âge moyen de départ effectif atteignant en réalité 58 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes), augmenté la durée légale des congés et mis en place les 35 heures.

« Partager le travail », c'est une très belle expression, c'est presque émouvant. Mais quels en sont les résultats ? Quelques chiffres simples pour l'année 2004 :

- taux de chômage global : 10,1 % en France, 9,9 % en Allemagne, soit une quasi égalité.

- taux de chômage des jeunes : 22,7 % en France, 11,7 % en Allemagne. Le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que dans le reste de la population chez nous, alors qu'il n'est que de 20 % plus élevé en Allemagne. Sans compter qu'en France, il est de 40 % dans les quartiers.

Au sein de l'OCDE, c'est dans les pays où le taux d'emploi des seniors est le plus élevé que le taux d'emploi des jeunes est le plus élevé. La France, qui a voulu partager le travail et envoyer les seniors à la retraite, a échoué : elle a à la fois un faible taux d'emploi des jeunes et des seniors. L'erreur fondamentale a été de croire que diminuer l'emploi des plus âgés assurerait l'emploi des plus jeunes.

Sur la question de la formation des jeunes, une autre idée a été appliquée : la massification de l'enseignement supérieur dans les années 80, en augmentant le taux de bacheliers dans une génération et en appliquant le principe de « l'école pour tous » à l'université (loi Savary de 1984, qui interdit la sélection à l'entrée de l'université).

L'aboutissement, c'est le dualisme du système d'éducation. Pour caricaturer, le système français a un sommet, les « très grandes écoles », qui comptent 3000 étudiants (+15 % en 35 ans), et une base, les universités généralistes, très peu orientées vers la formation professionnelle, aussi appelées les « universités parking ». Ce dualisme se retrouve dans la composition sociale des filières : les classes populaires sont beaucoup plus importantes dans les sections STS que dans toutes les autres. Les classes supérieures sont de loin les mieux représentées dans les classes préparatoires. Le cas de l'école Polytechnique est caricatural : en 1950, Polytechnique comptait 25 % d'enfants d'ouvriers et d'employés. En 2000, ils sont 1 %.

A partir d'une philosophie de bon sens (ouverture à tous et gratuité), on aboutit au dualisme social. Dans ce domaine d'ailleurs, des réflexions sont en cours pour professionnaliser l'université. De grandes entreprises commencent à recruter des étudiants en provenance des facultés littéraires, comme à Marne-la-Vallée.

Ce dualisme a été accentué par une autre anomalie du système français : la quasi gratuité des inscriptions à l'université et les bourses peu élevées. En France, 20 % des étudiants reçoivent une bourse, contre 96 % au Royaume-Uni, où les études sont payantes. Sur un plan macroéconomique, les aides financières attribuées aux étudiants sont cinq fois plus élevées au Royaume-Uni qu'en France.

Enfin, ce dualisme est aggravé par le fait que les finances publiques sont utilisées en France d'une manière critiquable en ce qui concerne la lutte contre le chômage. Trois caractéristiques pèsent sur l'avenir de nos jeunes :

- Le poids des prélèvements obligatoires : ils sont les plus élevés d'Europe, à 45 % du PIB. Quelques petits pays scandinaves dépassent ce taux, mais aucun pays de la taille de la France. Cette politique fiscale n'est plus soutenable.

- Les charges du déficit des retraites sont croissantes : même si le taux de chômage était réduit de moitié en 2015, le déficit des retraites obligatoires augmenterait dans une proportion de 1 à 10. Or, il n'existe plus de marge d'augmentation de la fiscalité en France.

- La dette : seuls trois pays de l'OCDE ont augmenté leur dette financière ces dernières années, la Grèce, l'Allemagne et la France, où elle a augmenté de 10 % du PIB en 10 ans. C'est énorme ! De plus, la dette a été utilisée pour consommer, non pour investir. Les charges d'intérêt de la dette atteignent 50 milliards d'euros par an, soit deux fois les dépenses publiques qui financent l'enseignement supérieur, la recherche et le développement !

Au lieu d'avoir massivement investi sur la jeunesse, nous avons exercé des prédateurs sur cette jeunesse. Voilà ce que disait le rapport de Michel Camdessus, ancien directeur du Fonds monétaire international, en 2004 : « Le traitement que nous réservons aux jeunes est un véritable symbole de nos dysfonctionnements. À travers l'augmentation de la dette, ce sont eux qui paieront, en fait, les déficits des services publics que nous utilisons aujourd'hui. Ce sont eux qui, demain, en violation flagrante d'un des principes du développement durable supporteront directement la charge de la réduction de la vie active que nous nous sommes octroyée. Enfin c'est sur eux que se concentrent dès maintenant l'insécurité et la précarité (taux de chômage ; C.D.D.). Les jeunes sont les grandes victimes de l'absence d'adaptation de notre modèle social. »

09 h 30

Diagnostic et analyses

Table ronde n° 1 : Portrait des jeunesses européennes



Présidence : Sylvie Goulard, Présidente du Mouvement européen France, Enseignante (Collège d'Europe, Bruges)

Sylvie Goulard est président du Mouvement européen France depuis décembre 2006 et enseigne au collège d'Europe à Bruges. Ancienne élève de l'ENA, elle a été membre du Centre d'analyse et de prévision du Ministère des Affaires Étrangères

Nous avons besoin d'un sentiment de communauté en Europe. Les jeunes Français et Allemands sont les citoyens européens de demain. Nous avons besoin du sentiment de communauté entre les générations ; ce que les pères fondateurs ont fait est extrêmement important pour les jeunes générations. Nous ne devons pas considérer que l'Europe d'hier, d'aujourd'hui et de demain participent de projets différents. Nous devons considérer notre destin comme un seul et unique destin.

➤ La question démographique en Europe



Maryse Huet, experte nationale détachée (Commission européenne, DG emploi et affaires sociales)

Maryse HUET est une économiste du travail issue de l'INSEE (Institut national de statistique et des études économiques), actuellement experte nationale détachée auprès de la Commission européenne (Unité Analyse des politiques sociales et démographie-DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances). Elle a notamment en charge les politiques familiales et une partie des activités sur la démographie.

La question démographique est très importante pour la Commission et pour l'Union européenne. C'est une préoccupation très présente dans toutes les institutions européennes, car cette évolution touche tous les pays, en Europe et dans le monde. La particularité de l'UE est sa précocité : son taux de fécondité est assez bas (1,5 enfant par femme), très en-deçà du seuil de renouvellement des générations. Le niveau est plus élevé en France, qui est devenue le leader en matière de fécondité en Europe. L'Allemagne reste dans la moyenne européenne. Dans l'avenir, ces chiffres ne devraient pas beaucoup évoluer : les prévisions d'Eurostat prévoient 1,6 enfant par femme en 2050 si rien ne change au niveau des politiques menées dans les États membres.

Autres caractéristiques démographiques majeures : le passage à la retraite des générations du baby-boom, et l'augmentation de l'espérance de vie. Depuis les années 60, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de huit ans, et Eurostat envisage cinq ans supplémentaires d'ici 2050 (selon le scénario de base). Ces prévisions à 2050 reposent sur des grandes tendances dont l'ampleur peut varier, mais l'important est d'alerter les responsables concernés pour les mobiliser en vue des actions à mener pour y faire face.

Le vieillissement de la population est néanmoins freiné par la hausse de l'immigration, avec 1,8 million d'immigrés enregistrés en Europe en 2004 (processus de régularisation compris). C'est un phénomène important, même s'il est localisé dans certains pays, notamment ceux du Sud, alors qu'en France, l'immigration est une histoire ancienne. Ce phénomène réduit temporairement le vieillissement, mais ces générations vont, elles aussi, vieillir et demander à bénéficier du système de protection sociale. Les enjeux ne sont donc que décalés. Eurostat prévoit 800 000 immigrés par an en plus en Europe d'ici 2050 pour répondre aux besoins du marché du travail, au regroupement familial et à la pression à l'émigration dans les pays en développement, mais cela ne suffira pas à renverser l'impact quantitatif qu'aura la réduction de la natalité sur la population.

Par ailleurs, ce vieillissement sera plus marqué en Allemagne qu'en France. En 2050, Eurostat prévoit 21 % de moins de 25 ans en Allemagne contre 27 % en France.

Faut-il en conclure qu'on est devant un déclin démographique ? La vision européenne est beaucoup plus optimiste, car les facteurs qui sont derrière ce vieillissement sont éminemment positifs : maîtrise de la procréation, accès des femmes à l'éducation... Les générations du baby-boom arrivant à l'âge de la retraite correspondent aussi à une vague d'espoir qui a eu lieu après les périodes meurtrières du siècle dernier. On souhaiterait voir revenir cette confiance, car l'Europe a des atouts. L'espérance de vie est aussi un signe positif, elle est la preuve du développement économique, du bon fonctionnement des systèmes de santé, etc. Les populations qui nous entourent nous envient, ce que montre le phénomène de l'immigration. En 2004, notre niveau d'immigration a été supérieur à celui des États-Unis. Il y a donc un fort potentiel d'attractivité en Europe.

Néanmoins, ce vieillissement n'est pas sans conséquences. La population en âge de travailler va beaucoup baisser à partir de 2010 (moins 48 millions en 2050), mais la population active baissera un peu plus tard, grâce à la participation accrue au marché du travail des femmes et des seniors. Face à cette baisse de la population active, nous avons dix ans pour agir et pour réformer les politiques publiques, ce qui n'est pas négligeable. Sur le plan économique, l'impact du vieillissement peut avoir des effets négatifs sur la croissance, car les potentiels de production et la taille des marchés seront moindres. Cet effet mécanique peut être contré par le développement de nouveaux produits et services sur le marché des seniors, et l'Allemagne est très active sur ce champ de réflexion. Le vieillissement représente aussi une pression à la hausse sur les finances publiques (santé, services aux personnes âgées...), avec le risque d'une spirale de dettes si des réformes n'interviennent pas. Ces réformes sont engagées, dans la santé, le système des retraites, le marché du travail, les politiques familiales, etc., au niveau des États membres ainsi qu'au niveau européen à travers la stratégie de Lisbonne.

En ce qui concerne les jeunes, on prévoit une baisse de 14 millions des effectifs des 15-24 ans en 2050. L'investissement en formation devra être poursuivi car le chômage ne se résorbera pas spontanément parce qu'ils seront moins nombreux. Les jeunes sont aussi en attente d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée selon les sondages d'opinion et le projet sur l'insertion des jeunes d'Eurocadres (organisation syndicale européenne des cadres, membre de la confédération européenne des syndicats). Ce sont eux qui feront les enfants de demain, donc il faut les aider dans cette conciliation.

Au niveau de l'UE, cette préoccupation s'est affirmée dès les années 80 et s'est renforcée au cours des trois dernières années. La Commission européenne a produit en 2005 un livre vert sur la démographie qui a donné lieu à une consultation de l'ensemble des parties prenantes, et 240 contributions ont été reçues ; de nombreux outils d'études ont été mobilisés. Une des principales conclusions est que le vieillissement est une chance et un défi que nous pouvons relever, car nous en avons le temps et les moyens. La Commission propose aux États membres, dans une communication du 12 octobre 2006 sur l'avenir démographique de l'Europe¹, un cadre stratégique d'action à long terme pour faire face au vieillissement. L'Europe a retenu cinq grandes orientations de politiques publiques : favoriser le renouveau démographique par un soutien aux familles pour la réalisation de leurs projets familiaux, valoriser le travail ; accroître la productivité et la performance ; s'organiser pour recevoir et intégrer les migrants et avoir des finances publiques viables. Pour reprendre la conclusion du commissaire M. Vladimír Špidla lors du premier forum européen sur la démographie en 2006 , « Relever le défi du changement démographique, ce n'est pas moins d'Europe mais plus d'Europe, en s'appuyant sur ses valeurs, comme l'égalité entre hommes et femmes, sur son modèle social en termes de solidarité et de dialogue social, et sur sa tradition démocratique – valeurs qui ont fait ses succès et le bonheur de ses citoyens pendant la plus grande partie de son histoire.

Sylvie Goulard :

A la place de « Unis dans la diversité », l'UE aurait peut-être dû choisir comme slogan « Make love, not war » !

➤ Les valeurs



Georges Hatchuel (Crédoc)

Georges Hatchuel est Directeur Général Adjoint du CREDOC. Directeur de recherches, spécialiste des enquêtes d'opinion, il est responsable depuis 20 ans de l'enquête du CREDOC sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Le Crédoc mène une enquête sur la société française depuis 28 ans, intitulée « Conditions de vie et aspirations des Français ». Celle que nous a commandée le CAS vise à comparer dans le temps deux groupes de population, les jeunes et les plus de trente ans, sous deux angles : sur quels thèmes les opinions des jeunes se différencient-elles de l'ensemble de la population ; et y a-t-il eu une homogénéisation ou une différenciation de ces attitudes ? Nous avons travaillé sur sept grands thèmes : les mœurs, les jugements sur le cadre de vie, l'optimisme et le pessimisme économique, la sociabilité, les aides sociales, le réformisme, les inquiétudes et préoccupations.

Il m'est impossible de tout résumer ici, mais j'ai retenu trois sujets essentiels sur lesquels il existe une grande différence entre les jeunes et le reste de la population.

Les jeunes se caractérisent d'abord par une forte modernité : attirance vers les nouvelles technologies, modernité en matière de mœurs, liberté vis-à-vis du modèle familial (par exemple, 61 % des jeunes considèrent que le mariage peut être dissous par simple accord entre les deux parties, soit 13 points de plus que les autres)... Cette modernité s'est maintenue tout au long des trente dernières années,

¹ Pour plus d'information consulter le site internet : http://ec.europa.eu/employment_social/social_situation/index_fr.htm

mais aujourd'hui elle est rattrapée par la courbe d'opinion du reste de la population. Le modernisme des adultes converge avec celui des jeunes sur toutes les questions concernant les mœurs.

Deuxième caractéristique des jeunes : leur optimisme face à l'avenir. Sur leur niveau de vie, le fonctionnement économique, etc., il y a un écart considérable entre les jeunes et leurs aînés. A la question de savoir si leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans à venir, 55 % des jeunes répondent positivement, contre seulement 21 % des adultes, soit 34 points d'écart entre les deux populations. Les seuls qui gardent le moral aujourd'hui sont les moins de 30 ans, qui sont les seuls aussi à considérer que leur niveau de vie ne se détériore pas et qu'il s'améliorera.

Troisième caractéristique des jeunes, qui concerne leur sociabilité : la valeur très forte qu'ils accordent aux amis, à la bande. 63 % des jeunes déclarent recevoir au moins une fois par semaine chez eux des amis, contre 36 % chez les autres. Il y a eu une augmentation des écarts entre les deux groupes sur la période analysée. En matière de sociabilité, la différence principale concerne le réseau amical et le type de participation associative (sportive pour les jeunes, culturelle, de loisir, religieuse ou politique pour les autres).

D'autre part, il y a deux sujets sur lesquels on observe une disparition des différences entre les deux populations : la contestation sociétale (les jeunes sont devenus moins contestataires que leurs aînés et le radicalisme n'est plus l'apanage des jeunes) et la générosité, notamment sur la question des aides sociales.

Sur les autres sujets, le cadre de vie, le sentiment d'insécurité au quotidien, les inquiétudes et préoccupations, on voit que les écarts sont moindres qu'on pourrait le penser. Les peurs qui traversent la société touchent aujourd'hui aussi les jeunes, malgré leur plus grand optimisme. Leurs préoccupations sont le chômage, puis la pauvreté dans le monde. C'est un petit peu différent chez les plus âgés, qui citent d'abord la pauvreté en France, puis les maladies graves.

Aujourd'hui, les jeunes ne sont pas plus demandeurs de réformes radicales que l'ensemble de la population. Mais ils se différencient de plus en plus entre eux, entre ceux qui sont diplômés et ceux qui ne le sont pas. C'est un vrai sujet dans les années à venir.



Ulrich Schneekloth (TNS-Infratest-Sofa)

Ulrich Schneekloth travaille au centre TNS-Infratest-Sozialforschung, situé à Munich. Il y est plus particulièrement en charge des questions liées au vieillissement, aux relations entre les générations et à la sociologie du cycle de vie. Il est co-auteur, en 2006, de la 15ème édition l'étude annuelle sur les valeurs de la jeunesse commandée par Shell – Allemagne, la Shell Jugendstudie (2006, Fischer Taschenbuch Verlag).

Quels sont les changements de valeurs observés chez les jeunes allemands au cours de ces vingt dernières années ? Nous avons réalisé des études auprès des jeunes, comme celle financée par l'entreprise Shell depuis 15 ans et menée par des experts indépendants.

La tranche d'âge que nous avons étudiée va de 12 à 25 ans, soit la puberté et l'entrée dans la vie adulte, un moment où l'on devient un véritable membre de la société établie.

Lorsque je parle de « valeurs », je ne parle pas tant du côté objectif, de ce qui structure une société, de ses idées de base, ce qu'on appelle les « valeurs fondamentales ». Je veux parler du côté plus subjectif des valeurs, ce que les gens ressentent, ce qui est important dans leur propre vie. La famille,

les amis sont des valeurs très importantes aux yeux des jeunes Allemands. Mais de nouvelles valeurs apparaissent avec la nouvelle génération, comme la créativité, l'épanouissement personnel, ou des valeurs plus matérielles comme le plaisir.

Au cours des années 80, en sciences sociales, alors que nous avons l'habitude de faire la différence entre les valeurs conventionnelles et d'autres types de valeurs, un débat a eu lieu entre matérialisme et post-matérialisme. Il s'agissait de se pencher sur ces nouvelles valeurs, la créativité, la tolérance, l'engagement social, la politique, etc.

Dans cette étude, nous nous sommes rendu compte d'une évolution très intéressante caractérisée par une nouvelle synthèse d'orientation de valeurs : d'un côté, une volonté de sécurité, de l'autre, une envie de créativité, d'épanouissement personnel et de découverte. Chez les jeunes femmes, par exemple, il y a une envie de faire carrière et d'avoir une vie de famille en même temps. Conjuguer ces deux éléments est difficile dans nos sociétés modernes.

A l'heure actuelle, l'engagement politique ne fait plus partie de la création d'identité chez les jeunes, ce n'est plus aussi important que par le passé. Ce n'est plus avant-gardiste. Seule une minorité (35 %) considère qu'elle est politiquement engagée.

Il y a aussi une vision réaliste de la société. Des craintes existent : la pauvreté, le chômage. Malgré de longues études, on n'arrive pas toujours à trouver sa place sur le marché du travail. La peur du chômage et la précarité ont augmenté. Pour les jeunes Allemands, l'élément clé de leurs expériences, c'est la formation. La capacité à obtenir un diplôme formel déterminera leur optimisme et leurs perspectives d'avenir. Tous ceux qui viennent des classes supérieures ont fait des études longues, alors que ceux qui viennent des classes défavorisées disposent de peu de diplômes. De plus, ceux qui proviennent de ces classes défavorisées sont bien souvent issus de l'immigration, de la deuxième ou troisième génération. Ils souhaitent maintenant avoir de nouvelles perspectives d'avenir et s'intégrer davantage.

Autre particularité en Allemagne : il y a une sorte de compréhension entre les générations. Dans les années 80, le conflit entre générations était souvent évoqué. Maintenant, il y a une sorte d'accord entre les enfants et leurs parents. Même sur les questions économiques, comme la répartition des richesses, les jeunes Allemands souhaitent davantage d'équité entre générations, de solidarité, et que personne ne soit laissé sur le bord de la route. Ils ont conscience des problèmes sociaux qui les entourent, de leur environnement. Cette génération cherche des solutions individuelles, c'est une génération « pragmatique ». Elle ne montera pas forcément au créneau pour défendre ses intérêts, mais elle s'intéresse à l'avenir et cherche des solutions sans entrer en conflit avec les autres générations, sans vouloir refaire le monde et tomber dans les utopies.

Sylvie Goulard :

Nous voyons là que nos sociétés n'évoluent pas de manière très divergente. Mais je me demande quand même si ce sont les vieux qui ont rajeuni ou les jeunes qui ont vieilli, parce qu'il y a une partie du dynamisme et de l'élan collectif qui semble s'être perdu.

➤ **L'entrée dans la vie adulte et l'insertion sociale**



Cécile Van de Velde (Maître de conférence en sociologie à l'Université de Lille III)

Cécile Van de Velde est Maître de conférences en Sociologie à l'Université de Lille III. Elle est actuellement conseillère scientifique au Centre d'Analyse Stratégique. Ses travaux portent sur les modes d'entrée dans la vie adulte en Europe occidentale. Elle est l'auteur de l'ouvrage « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe » (à paraître en 2007)

Mon travail de thèse a porté sur les modes d'entrée dans la vie adulte en Europe, sous l'aspect de l'émancipation familiale et de l'insertion sur le marché du travail, au Royaume-Uni, en Espagne, en France et au Danemark. Quelles sont les caractéristiques les plus saillantes des trajectoires des jeunes adultes dans ces différents pays ? A quelles configurations sociales et culturelles renvoient-elles ?

La France est caractérisée par une détermination précoce par le diplôme et le premier emploi. Plus qu'ailleurs, l'âge adulte est associé au définitif, et le temps de la jeunesse (études et insertion professionnelle) revêt l'enjeu d'un investissement à vie. Les jeunes Français se distinguent par une perception très aiguë de l'adversité sociale, d'où des comportements de surinvestissement dans les études. Les filières d'études et d'emploi sont fortement sectorisées et le diplôme est extrêmement valorisé tout au long des parcours de vie. Cette rigidité, réelle ou perçue, entre le diplôme et le statut social tout au long de la vie constitue un fondement essentiel des trajectoires de placement des jeunes adultes, plus encore que le chômage juvénile.

Le Danemark favorise les parcours de longues trajectoires de jeunesse, qui s'amorcent dans une indépendance précoce (l'âge moyen de départ de chez les parents est de 20 ans), et qui se prolongent par une longue période de mobilité entre différents statuts familiaux (union libre et vie solitaire) et entre différents statuts sociaux (étudiant et salarié à temps plein, jusqu'à un âge tardif). Cette mobilité n'est pas vécue comme une précarité, mais comme une logique d'expérimentation et de construction de soi. L'âge adulte est perçu comme un horizon lointain, associé à l'idée de maturité et de responsabilité. Dans ces logiques de trajectoire, il s'agit de « se trouver ».

L'État joue un rôle très structurant dans les trajectoires par la défamiliarisation qu'il induit via une bourse étudiante universelle d'un montant élevé (916 euros pour un étudiant ne vivant plus chez ses parents), sous la forme de bons mensuels sans limite d'âge que l'on peut stopper ou reprendre à sa guise. Cela institutionnalise les trajectoires entre statut salarié et étudiant.

Autre facteur prégnant : l'accès précoce à l'emploi. Le statut d'étudiant salarié est très développé. Enfin, ce modèle s'inscrit dans des racines culturelles profondes et un modèle familial qui valorise l'indépendance.

Au Royaume-Uni, l'indépendance des jeunes n'est pas garantie par l'État comme au Danemark, et pourtant elle est quasiment aussi précoce. Les trajectoires s'inscrivent dans une norme d'émancipation individuelle assez puissante, invitant l'individu à s'autofinancer assez tôt. La jeunesse se pense comme une brève transition, qui s'amorce par une émancipation précoce, des études courtes et largement autofinancées (emploi ou prêts) et qui se clôture par l'accès précoce à l'emploi salarié. Plus de la moitié des Britanniques de 18 à 30 ans ont un statut de salarié à temps plein. L'accès aux statuts maritaux et parentaux est, lui aussi, précoce.

En Espagne, les trajectoires peuvent se définir par l'expression « s'installer ». Il existe une forte logique d'appartenance familiale : 80 % des 18-30 ans vivent dans le foyer familial, avec une transition directe vers la vie en couple marié puis avec enfant. Ce maintien tardif au foyer a des raisons culturelles (c'est le cas dans les pays de matrice catholique, comme en Irlande ou en Italie), mais ce départ tardif clôture aussi des trajectoires d'insertion marquées par une grande précarité et un chômage juvénile prégnant.

La France occupe une position médiane et hybride dans ce paysage. Il existe une logique puissante de placement social, avec un petit paradoxe : les trajectoires familiales des jeunes Français sont une transposition plus tardive de celles du Nord de l'Europe. Malgré la culture catholique, les jeunes Français, dans leurs comportements, se rapprochent davantage des pays de matrice protestante. La norme d'indépendance individuelle est assez développée, et la sortie du foyer parental est réalisée dès que les conditions économiques le permettent, ce qui n'est pas le cas des pays méditerranéens.

En revanche, les trajectoires sociales des jeunes Français se rapprochent des trajectoires marquées par le chômage et la précarité caractéristiques des pays latins. En l'absence d'une politique étatique de bourse universelle étudiante, les moyens d'un réel autofinancement surviennent beaucoup plus tard. Il y a donc un clivage entre l'indépendance plutôt précoce et des moyens plus tardifs, d'où un accès long et progressif à l'indépendance, dans une situation de semi-dépendance. Dans les milieux aisés, elle se traduit par une décohabitation financée par les parents ; dans les milieux moins favorisés, par le maintien au domicile parental tant que les conditions de sortie ne sont pas réunies. Cette situation est justifiée dans les discours par l'enjeu central des études : il existe une norme d'urgence, une pression à l'avancement et une angoisse du retard. L'idée est qu'un jeune emprunte un couloir d'études et un couloir professionnel pour la vie. Ce verrouillage pourrait être interrogé au regard des aspirations des jeunes à un peu plus d'expérimentation et de droit à l'erreur, et au regard des trajectoires adultes elles-mêmes devenues un peu plus mobiles.



Mechtild Oechsle (Université de Bielefeld)

*Mechtild Oechsle est Professeure de sociologie à l'Université de Bielefeld, Doyenne pour les affaires étudiants de la Faculté de sociologie de cette même Université. Ses principaux thèmes de recherche sont les liens entre changement social et relations entre les genres ainsi que les modifications de l'orientation professionnelle et la sociologie des cycles de vie. Parmi de nombreuses autres publications, elle est co-auteure de l'ouvrage *Abitur und was dann ? Berufliche Orientierungsprozesse und biographische Verläufe im Geschlechtervergleich* (2007, à paraître).*

En Allemagne, nous avons presque trop d'outils d'orientation professionnelle. Et il y a une différence entre la fréquence d'utilisation de cette offre et l'utilité de celle-ci. L'offre est très générale, globale, comme ce que font les universités ou l'agence pour l'emploi, d'où un effet de masse. Mais dans le jugement que les jeunes portent sur l'utilité de cette offre, il y a une inversion des facteurs.

Avec la mutation structurelle du marché de l'emploi, nous avons des exigences de plus en plus sévères en matière de qualifications. Les systèmes de valeur se complexifient. D'anciennes et de nouvelles valeurs se juxtaposent, et le choix d'un métier devient plus difficile du fait d'objectifs de développement personnel à prendre en compte. Les évolutions futures du métier sont difficiles à prévoir, ce qui complexifie encore ce choix. Les jeunes sont en quête de repères : 40 % d'entre eux ne savent pas quelles sont leurs forces et souffrent d'un problème d'estime de soi. Ils ont un réel besoin de conseil sur le jugement à porter sur eux-mêmes. Il y a pléthore d'offre en matière d'orientation

professionnelle, un marais d'informations souvent mal structurées. Il manque un fil d'Ariane pour les jeunes. Nous essayons d'ailleurs de mettre en place un méta-niveau en matière d'orientation pour créer un peu de clarté dans cette offre.

Autre problème : nous avons un grand nombre d'offres peu spécifiques. Ce sont des manifestations de masse qui ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des individus. Les jeunes considèrent que ces produits ne sont pas très utiles.

J'en viens au passage à la vie professionnelle. Là, l'impact de l'origine géographique, sociale et du sexe est fort. Les jeunes sans formation et sans baccalauréat posent problème. En 2005, 40 000 jeunes n'ont pas pu recevoir de formation professionnelle. L'interruption de l'apprentissage intervient dans 20 % des cas. Certains jeunes ne se retrouvent même pas sur le marché du travail. Ils sont dans des voies sans issue, des impasses, des circuits d'attente qui ne débouchent pas. Ces jeunes restent plus longtemps dans le système éducatif, ce qui provoque un déplacement du seuil d'entrée dans la vie active. Ce phénomène touche particulièrement les jeunes issus de l'immigration. Dans les Länder de l'Est, l'insuffisance de formation est beaucoup plus grande qu'à l'Ouest.

Même les jeunes avec un niveau d'études plus élevé ont des problèmes d'accès au marché du travail. 25 % d'entre eux interrompent leurs études, notamment parce qu'ils n'ont pas conscience de leurs forces, de leurs faiblesses et de leurs intérêts réels. Beaucoup de jeunes font une année sabbatique entre le lycée et les études supérieures parce qu'ils ne savent pas où orienter leur choix. Autre point qui fait l'objet d'un vaste débat en Allemagne : le choix des métiers et des formations en fonction du sexe. La panoplie de choix des jeunes filles est assez réduite et elles sont peu nombreuses à s'orienter vers les métiers scientifiques ou techniques.

Quels sont les défis à relever ? Mieux intégrer notre offre d'orientation, mettre en réseau les acteurs de celle-ci, et mettre en place une gestion plus locale et régionale de l'accès à l'information sur l'orientation. Nous travaillons sur le développement d'offres ciblées. Il faut que l'école s'ouvre davantage au monde professionnel et que les enseignants soient mieux qualifiés dans leur tâche d'orientation professionnelle. L'offre de conseil doit être plus individualisée. Les jeunes doivent pouvoir collecter, analyser et dépouiller les informations d'orientation, ils ont besoin de compétences en matière d'auto-évaluation et il faut qu'ils soient capables de traduire leurs objectifs en actions concrètes.

Quelques pistes de réflexion sur les actions menées en Allemagne, ces dernières années, en matière d'orientation professionnelle : le « passeport professionnel » a été généralisé dans plusieurs Länder. Il a pour objet de mieux individualiser l'orientation professionnelle, de renforcer la responsabilisation de l'individu. On y trouve des documents d'auto-évaluation pour les élèves, comme un fil rouge. Il y a aussi le « girls day », la journée des filles, avec la possibilité pour elles de se familiariser avec un métier technique ou une formation technologique à titre d'essai. Cela a eu du succès, à tel point que les garçons ont demandé à avoir la même chose pour les métiers qui ne sont pas typiquement masculins. Plus autonomes, les écoles peuvent aussi choisir de renforcer en amont l'orientation professionnelle, de coopérer avec les entreprises, de mettre en place des stages ciblés ou en alternance. L'action parentale est également très importante : les parents ont une grande influence dans le choix des métiers. Nous voulons mieux les associer aux choix professionnels de leurs enfants. Depuis quelques années, les choses bougent un peu à l'université, avec des études à l'essai par exemple.

Questions de la salle

- Julie Coudry, présidente de la Confédération étudiante

Je voudrais réagir sur ce qui a été dit concernant les valeurs de la jeunesse. J'ai entendu dans ces présentations plusieurs choses : que « c'était peut-être les jeunes qui vieillissaient », que la jeunesse allemande était moins idéologique et plus pragmatique que la jeunesse française, et aussi que la jeunesse était moins contestataire que par le passé et plus optimiste que les autres. Mais finalement, moins contestataire, à quelques % près et à 82 %, c'est quand même contestataire ! Mais c'est peut-être moins contestataire sur les fondements de la société (même s'il y a encore beaucoup de choses qui indignent), car il y a la conviction que ça peut aller mieux demain, et c'est là que l'on retrouve la dimension d'optimisme.

La mobilisation contre le CPE contredit tous les discours qu'on entendait en France sur une jeunesse qui serait résignée et désengagée. Sur la question de la solidarité générationnelle présente en Allemagne, je crois qu'il y a eu une aspiration à cela aussi en France, mais précisément, le CPE stigmatisait les jeunes. C'était un conflit générationnel en germe, et c'est aussi contre cela que les mobilisations ont eu lieu.

Il ne s'agissait pas non plus d'une diabolisation de l'économie de marché, de la mondialisation ou du patronat, au contraire mais d'aspirations assez pragmatiques, retrouvées dans toutes les études : les jeunes veulent s'épanouir, trouver un emploi, pouvoir avoir un logement... Ce n'était pas une mobilisation idéologique.

Cela a aussi montré que l'action collective pouvait encore avoir du poids. Je crois aussi que les jeunes aspirent en France à trouver des solutions sans conflit. Depuis, des propositions ont été faites. Par exemple, la Confédération étudiante propose que l'université se dote d'une troisième mission, en plus de la formation et de la recherche, qui soit celle de l'insertion des jeunes. L'idée d'une jeunesse qui serait contestataire et idéologique, c'est peut-être davantage le produit de la façon dont la société française regarde sa jeunesse que ses véritables aspirations.

-Intervention dans la salle : non identifiée

Sur le mode de résidence des jeunes européens, je voudrais apporter une nuance. Il ne faut peut-être pas non plus y attacher une importance excessive. Par exemple, le fait que les jeunes Italiens soient nombreux à vivre longtemps chez leurs parents ne veut pas dire qu'ils sont restés très traditionnels, et que la famille traditionnelle ait perduré telle quelle en Italie. Ces jeunes Italiens font aussi des expérimentations, à l'ombre de la famille il est vrai, mais ils accumulent des ressources en restant chez leurs parents. Finalement, je me demande si leur modèle est si éloigné que cela du modèle de l'expérimentation des jeunes Danois. De même, les jeunes Français, s'ils quittent assez tôt leurs parents, en restent quand même très proches, et leurs parents les aident beaucoup. Ils ne sont pas si éloignés en cela des jeunes Italiens. Je me demande si ce modèle de l'expérimentation, sous des formes différentes, ne s'est pas répandu dans l'ensemble de la jeunesse européenne.

Enfin, plusieurs intervenants ont insisté sur le problème des jeunes non diplômés, qui se sont radicalisés. Je crois que c'est un point central de nos débats. Leur situation s'aggrave et s'écarte de plus en plus de la situation moyenne des autres jeunes.

Réponses :**- Ulrich Schneekloth**

En Allemagne, il n'y a pas de preuve d'une plus grande radicalisation de la jeunesse. Il n'y a pas non plus de processus politique comme il y a eu en France. Cela ne veut pas dire qu'ils ne s'intéressent pas à la politique, au contraire. Il y a un potentiel d'engagement social très élevé. Les jeunes Allemands s'engagent au niveau local, dans leur environnement direct. Il y a moins de formes organisées d'engagement, un plus grand individualisme. Les jeunes font moins de choses de manière coordonnée. Dans certains domaines, il y a besoin de rapprochements. Dans les universités, les écoles, les familles, les choses sont différentes en France. Mais les Allemands sont réalistes et n'hésitent pas à prendre à bras-le-corps les problèmes auxquels ils sont confrontés, mais de manière individuelle.

- Cécile Van de Velde :

En effet, l'autonomie peut se construire à l'intérieur du foyer parental. Beaucoup de jeunes se revendiquent « adultes chez leurs parents », disposant d'un pouvoir décisionnel assez important (et de quasi « sous location » dans le foyer familial) pour se sentir totalement autonomes. Cela étant dit, les normes entourant la survenue de ce départ tardif restent très clivées en Europe. Il est peu stigmatisé dans les pays latins. En France, l'indépendance précoce est valorisée mais les contraintes économiques retardent l'accès au logement et à l'emploi stable. Même s'il y a autonomie au sein du foyer, il y a quand même un envol très contrarié des jeunes Français.

L'aspiration à l'expérimentation est-elle transversale à l'ensemble des jeunes européennes ? Oui, en effet. Nous sommes dans une tendance de fond à l'aspiration de parcours de jeunesse qui laissent du temps au choix, sans fermer trop tôt l'horizon des possibles. Au niveau des aspirations, c'est très transversal. L'âge adulte est défini comme lointain et subjectif. Mais c'est lors des entretiens parmi les jeunes Danois que la rhétorique employée et que les représentations sont les plus fortes : « pour moi, la jeunesse, c'est faire mon ego-trip, c'est me construire ».

Table ronde n° 2 : Vers des conflits de générations ?



Présidence : Frank Baasner, directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg

Frank Baasner est Directeur de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg depuis 2002. Il est Professeur à l'Université de Mannheim depuis 1995. Il est également membre du conseil d'administration de l'Office franco-allemand de la jeunesse et membre de l'Académie des Sciences à Mayence.

Le conflit de génération est une réalité vécue depuis toujours et peut être déclinée dans plusieurs domaines. Si je me réfère à l'histoire culturelle de l'Europe, et notamment à la tradition théâtrale, nous avons une tradition du drame, de la tragédie, mais aussi de la comédie. La grande majorité des comédies sont bâties sur le modèle suivant : deux jeunes veulent se retrouver ensemble, les vieux veulent les en empêcher, et au final, les jeunes l'emportent ! Quand on voit l'optimisme des jeunes malgré toutes les difficultés, on se dit que la comédie est peut-être la bonne réponse aux problèmes. Ce que je retire également de la première table ronde, c'est une tendance vers le drame, à mi-chemin entre la tragédie et la comédie. Si l'on regarde la convergence dans l'orientation des valeurs, la jeunesse vieillissante qui se rapproche des valeurs de la vieille génération restée jeune, on retrouve un peu la comédie bourgeoise de Diderot ou le drame bourgeois allemand. Il y a toujours un conflit entre jeunes et vieux mais au bout du compte, tout le monde s'embrasse !

➤ Situation et risque de déclassement générationnel



Louis Chauvel (Sciences Po Paris)

Louis Chauvel est Professeur des Universités à Sciences-Po Paris, membre de l'Institut Universitaire de France. Ses thèmes de recherche principaux sont la sociologie des générations, les questions relatives à la stratification et à la différenciation sociales ainsi que la sociologie économique. Parmi d'autres ouvrages et contributions, il est l'auteur de Les classes moyennes à la dérive (2006, Le Seuil) et Le destin des générations (2002, Puf).

Je m'intéresserai tout d'abord au devenir des jeunes adultes en termes de dynamique sociale, car ils sont notre avenir collectif. Les comparaisons internationales seront intéressantes car elles permettront de comprendre les difficultés et problèmes de la société française, et d'imaginer des solutions.

Beaucoup de sociologues qui s'intéressent aux jeunes arrêtent leurs enquêtes aux alentours de 29 ans. Nous avons donc gagné cinq années de jeunesse par rapport aux travaux de l'Insee dans les années 80, qui s'arrêtaient à 24 ans. En fait, je crois que nous sommes jeunes encore après trente ans.

Les conditions du passage de la dépendance de la vie familiale et du système scolaire obligatoire à l'installation définitive dans la vie adulte laissent des séquelles durables sur les générations qui traversent cette période de socialisation et de transition. Celles qui l'ont traversée positivement, dans

un contexte économique, social et culturel favorable, en ont tiré des bénéfices au long de leur vie adulte, alors que celles qui ont eu des difficultés au moment de cette socialisation transitionnelle en ont subi au très long terme les séquelles durables. La génération née en 1894 en France ou en Allemagne a eu 20 ans en 1914 : elle a été la génération sacrifiée par excellence. Son mode de socialisation a porté pour le reste de la société des séquelles sur le très long terme. Les vieillards des années 60 portent une marque profonde de ce que l'on peut appeler un effet de scarification de l'évolution générationnelle.

Que s'est-il passé pour les générations plus récentes ? Dans mon ouvrage « Le destin des générations », je mettais en évidence le fait que les générations arrivant à l'âge adulte vers le milieu des années 80, et qui ont connu 33 % de taux de chômage (chez les hommes) dans les douze mois suivant leurs études, ont eu une période de socialisation marquée par un retournement radical par rapport aux générations nées dix ans plus tôt. Les personnes nées vers 1948 sont entrées dans le monde du travail dans une situation de croissance massive de l'emploi public, où les finances publiques alimentaient généreusement l'enseignement, la recherche, la santé, etc. Elles ont bénéficié d'un quasi plein emploi à l'entrée dans la vie active. A peine dix ou quinze ans après, le retournement était complet.

D'autres périodes ont été marquées par une réduction du taux de chômage (les trois années Rocard, les années de la bulle internet), mais nous ne sommes jamais revenus en deçà des taux des années 75. De plus, en 2006, les jeunes sortent des études vers 21,5 ans, alors que leurs parents sortaient vers l'âge de 18 ans, dans des conditions d'insertion autrement plus favorables. Avec la dynamique des Trente Glorieuses, le pouvoir d'achat a été multiplié en moyenne par quatre entre 1945 et 1975. Les salariés arrivés sur le marché de l'emploi en 1975 ont donc connu des conditions très différentes de celles de leurs parents, arrivés sur le marché juste après la guerre.

Quelles sont les résultantes françaises de ces conditions d'entrée dans le monde du travail ? La dévalorisation générale des nouvelles générations, des conditions de mobilité de plus en plus difficiles, un risque croissant de mobilité descendante... Il y avait 15 % de décalage entre le salaire d'un individu de 30 ans et celui d'un individu de 50 ans en 1977 ; il dépassait les 35 % à la fin des années 90. C'est une dégradation générale des conditions d'entrée dans la vie salariale.

Une plaie supplémentaire arrive pour les nouvelles générations qui n'ont pas eu le temps d'être propriétaire quand c'était encore possible. Alors que les salaires ont pris huit points de croissance à peine au cours des dix dernières années, le prix des logements a doublé.

Si les non diplômés font face à des difficultés accrues, les diplômés n'y échappent pas eux non plus. Augmenter le taux de bacheliers dans une génération n'a pas fait diminuer le taux de chômage des jeunes. Aujourd'hui, la valeur d'un premier titre universitaire est comparable à un simple baccalauréat quinze ans plus tôt.

Le cas français est-il une fatalité ? La réponse est non quand on s'intéresse à des comparaisons internationales. L'analyse des inégalités inter et intra-générationnelles montre que le système français a été marqué par un choix très clair : la défense des « insiders ». Cela a produit une forte inégalité entre générations ainsi qu'une forte inégalité à l'intérieur d'une même génération. Depuis vingt ans, les inégalités globales ont stagné. Les inégalités intra-générationnelles des seniors ont, quant à elles, baissé. Mais les nouvelles générations sont à la fois en moyenne plus bas, et sont marquées par de nouvelles inégalités intra-cohortes.

Qu'en est-il dans deux autres modèles de régimes d'État-Providence ? Le modèle libéral anglo-saxon est marqué par une hausse des inégalités intra-cohortes, mais les inégalités entre générations ne se

sont pas développées à ce point. Dans le modèle de négociation collective danois, il n'y a ni inégalités entre générations, ni croissance massive des inégalités intra-générationnelles.

La France et l'Allemagne sont dans un même ensemble. Mais en France, nous avons beaucoup de jeunes, et donc beaucoup de problèmes de jeunes, notamment de jeunes couples avec enfants. En Allemagne, le système dual est plus favorable à l'entrée des jeunes sur le marché du travail, malgré des difficultés croissantes. Il y a aussi davantage de deuxième et de troisième chance. En France, ceux qui vivent un échec précoce n'en sortent pas. Les nouvelles générations françaises, qui auraient de bonnes raisons de se rebeller contre le sort qui leur est fait, ne se mobilisent que très peu. Il y aura des tensions objectives croissantes car les jeunes sont amenés à payer, mais tout le monde n'est pas forcément conscient de ces difficultés. Ceux qui seront mal rentrés dans le monde du travail subiront à terme des réformes douloureuses des systèmes sociaux : ils seront donc doublement sacrifiés.



Barbara Riedmüller (Freie Universität, Berlin)

*Barbara Riedmüller est Professeure à l'Institut Otto-Suhr de Sciences politiques, Freie Universität Berlin. Elle est Présidente du Conseil scientifique du Centre de Politiques sociales de l'Université de Brême. Ses thèmes de recherche principaux sont les politiques sociales et la politique comparée. Parmi d'autres ouvrages et contributions, elle a publié *Wohlfahrtstruktur und neue Tugenden* (2002, Westdeutscher Verlag) et *Genderspekte im Themenbereich Sozialstaat* (2004, BPB).*

Je vais m'intéresser à la question du déclassement des générations. Dans la sémantique des conflits générationnels, nous entendons souvent parler des vieux qui ont de l'argent et des jeunes qui n'en ont pas. Nous avons essayé de voir les choses différemment et d'analyser ce qui allait peser sur les budgets de l'État. Avec le vieillissement de la population, le rapport est en train de changer : les vieux sont plus nombreux et les jeunes sont un peu délaissés par la classe politique. Il manque une capacité d'investissement dans la jeunesse, notamment en matière de formation, où il y a des lacunes.

J'aimerais vous présenter un certain nombre d'exemples de ce que l'on peut faire face au vieillissement de la population. Au niveau de la répartition des richesses, il y a des grandes différences entre foyers malgré les similitudes d'âge. A l'avenir, le niveau des retraites sera plus faible, mais sans réforme du système, les choses seraient bien pires. 66 % des Allemands n'ont plus confiance dans leur système de retraites (31 % en France). Sur la question des retraites, les transferts financiers aux enfants doivent être pris en compte : il y a l'héritage, le passage de la richesse d'une génération à une autre.

Sur la politique familiale et l'aide aux familles, le débat est récent en Allemagne. Chez les enfants de 1 à 3 ans, 13,7 % bénéficient d'une aide, contre 44,7 % en France. La France joue là un rôle de modèle.

Le bilan des transferts entre générations est positif. Les jeunes approuvent leurs parents et leurs grands-parents. Ils soutiennent les transferts sociaux vers les aînés, ils pensent qu'ils ont un sens. Toutefois, le bât blesse en matière d'éducation. L'accès au marché du travail pose problème aux yeux des jeunes. Ceux qui bénéficient de faibles qualifications n'auront pas d'accès au marché de l'emploi. Les immigrés courent davantage le risque du chômage que les ressortissants du pays. C'est cet accès au marché de l'emploi qui sera potentiellement conflictuel dans l'avenir entre les générations.

➤ Protection et iniquité inter et intra-générationnelle



André Masson (Ecole des hautes études en sciences sociales)

André Masson est Directeur d'Etudes à l'Ecole des hautes études en Sciences sociales (Ehess), Directeur de recherche au CNRS. Il est membre du laboratoire DELTA qui associe l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, l'Ehess et le CNRS. Ses thèmes de recherche principaux sont la préférence temporelle pour le présent, les transferts entre générations et la théorie du cycle de vie. Parmi de nombreux ouvrages et contributions, il est co-auteur d'Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française (Cepremap coll., 2007, éd. ENS rue d'Ulm).

Mon discours sera totalement inactuel dans les deux sens du terme. D'abord, je me situe en amont des problèmes qui font l'actualité : difficultés et retards d'insertion des jeunes sur les plans professionnel, familial ou économique ; décrochage des jeunes non qualifiés dans une économie de la connaissance ; envolée des transferts publics aux plus âgés ; instabilité croissante des familles. J'adopterai plutôt une approche statique, en régime permanent, écartant encore les problèmes intra-générationnels. Cette approche permet de revenir sur des questions un peu oubliées, concernant le type de motivation des transferts familiaux, la nature possible des rapports entre générations, et le problème de la complémentarité ou de la substitution entre transferts publics et privés entre générations.

Mon discours sera aussi inactuel dans le sens d'obsolète, caduc, ringard, démodé, périmé, déplacé même, puisque je ferai retour sur les concepts ~ génération, viabilité, solidarité, équité, citoyenneté universelle ~ et je m'intéresserai aux oppositions entre trois pensées du social, véritables paradigmes fondés sur des présupposés idéologiques antagonistes. La trilogie proposée s'inspire en partie de la typologie des trois mondes de l'État-providence introduite par Esping-Andersen mais la modifie sensiblement en vue de constituer un cadre théorique cohérent et parcimonieux. Il s'agit aussi de laisser sa place au caractère imprévisible ou tragique de l'histoire qui accompagne la succession des générations, et de montrer le caractère crucial des oppositions conceptuelles sur la famille. Si j'ai le temps, je serai le plus inactuel si je vous parle des Français qui ont fait la guerre d'Algérie, ce qui n'intéresse absolument plus personne.

Ma trilogie des pensées du social ne reprend de celle de Esping-Andersen ni l'aspect géographique (pays anglo-saxons, Europe continentale et du Sud, Europe du Nord) ni même les trois idéaux-types qu'il distingue, caricatures des régimes en Europe : « libéral », « conservateur », « social-démocrate. Je me situe à un niveau plus abstrait ou théorique. La trilogie proposée, qui offre une grille de lecture partielle des discours sur le social, oppose davantage des visions du monde. Chacune privilégie un des trois piliers pourvoyeurs de bien-être, selon Esping-Andersen : le marché, la famille et l'État. Ce sont ces trois instances qu'il faut garder constamment à l'esprit quand on analyse les discours, en cherchant à voir comment ces derniers les agencent et les hiérarchisent.

Considérons en particulier la question des justes transferts entre classes d'âge contemporaines, dans le cas le plus simple d'une configuration à trois générations, celle adulte et active devant s'occuper de ses parents âgés et de ses enfants encore à la maison : comment ces trois piliers doivent-ils se répartir le financement et la satisfaction des besoins associés aux deux périodes de dépendance économique que sont la jeunesse et la vieillesse ? Cette question se pose modulo l'existence de flux descendants, notamment financiers (aides, donations ou héritages) qui vont des plus âgés vers leurs enfants ou petits-enfants, ce que j'appellerai les retours familiaux.

Les trois pensées du social se distinguent par le pilier privilégié, la valeur mise en avant dans le triptyque de la devise républicaine (liberté, égalité, fraternité devenue solidarité), et le statut accordé à l'individu.

La philosophie libérale, ou mieux de « responsabilité individuelle élargie », fait d'abord confiance au marché et prône la liberté (de disposer de soi, entreprendre, échanger...). Elle voit les individus, dont il importerait de promouvoir l'égalité des chances, comme des agents autonomes sur les marchés. La responsabilité individuelle de chacun s'étend aux « non-agents » : enfants, pauvres ou handicapés, et générations futures. Mais la générosité qui en découle est sélective pour éviter les méfaits de l'aléa moral : elle cesse quand l'enfant devient adulte ou l'indigent réintégré, afin de ne pas en faire des assistés.

La pensée conservatrice, ou plutôt « multi-solidaires », met en avant la famille ou plus largement l'appartenance de l'individu à des collectifs multiples, de la famille à la Nation et au delà, appartenances qui déterminent son statut, son identité sociale. Dans sa version familialiste la plus affirmée, les parents sont supposés toujours savoir, vouloir et faire ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants, et cela mieux que quiconque. Le risque majeur n'est pas d'être assisté socialement comme chez les libéraux, mais d'être exclu, désaffilié ou déchu socialement.

La pensée sociale-démocrate, ou de « citoyenneté sociale universelle », est la plus favorable à l'État, défend l'égalité, et cherche à instaurer une dépendance mutuelle directe entre l'État et chaque citoyen, doté en tant que tel de droits sociaux élevés, indépendamment de son âge, de son sexe, de son statut social, de sa génération, et même du fait de savoir s'il est vivant ou non. Selon cette pensée, le problème du juste héritage pour les générations suivantes suppose en effet que les mêmes principes doivent s'appliquer aux citoyens présents et à venir.

C'est bien donc un jeu à trois, complexe, où il y a souvent des alliances de deux contre un. A ce niveau conceptuel, vous pouvez avoir dans chaque camp des gens de droite et de gauche, féministes ou non, même s'il y a des dominantes. Il existe ainsi des libéraux très à gauche, qui veulent l'abolition de l'héritage.

Les oppositions entre ces trois pensées se cristallisent sur le rôle de la famille intergénérationnelle.

Les libéraux ne veulent pas trop s'immiscer dans les affaires de famille, domaine de la sphère privée, de la liberté. Ils ont sur ce point une attitude ambiguë, sinon hypocrite, sachant très bien qu'ils favorisent ainsi l'inégalité des chances entre les enfants de « bonne famille » et les autres.

Les conservateurs, ou « multi-solidaires », sont les défenseurs de solidarités familiales qu'ils pensent être bénéfiques mais qui ne pourraient bien fonctionner sans l'aide de l'État. L'hypothèse sous-jacente est bien celle d'une complémentarité entre solidarités publique et familiale. Ainsi, le soutien aux aînés dans les familles doit pouvoir s'appuyer en même temps sur un soutien public. Un des sociologues les plus connus de cette mouvance est l'Allemand Martin Kohli, qui défend notamment l'opportunité des retours familiaux qui descendent des générations. Il ne serait pas dommageable que les retraites soient élevées et les plus âgés plutôt aisés, parce que ces derniers vont utiliser le trop plein de leurs ressources en faveur de leurs (petits-) enfants de la meilleure manière qu'il soit, tant du point de vue de l'efficacité que de celui de l'équité ou de la légitimité.

Les sociaux-démocrates comme Esping-Andersen s'opposent totalement à ce point de vue. Ils se méfient au contraire des solidarités familiales dont ils dénoncent les manques (elles seraient insuffisantes, inefficaces et instables), le caractère inéquitable (l'héritage familial contribue à la reproduction des inégalités) et même le caractère illégitime, qui découle d'obligations arbitraires et des effets pervers d'une jeunesse prolongée chez les parents. Bref, pour les sociaux-démocrates, les

programmes publics peuvent se substituer avec bonheur à la famille et remplir les missions qui lui étaient traditionnellement dévolues sans générer les mêmes inégalités et effets pervers.

On notera que, même à ce niveau de généralité, les trois pensées du social ont déjà des implications bien différenciées en ce qui concerne le volume, les priorités selon l'âge et les modalités d'action de l'État-providence. Les libéraux entendent réduire ce dernier à la portion congrue ; ils veulent l'orienter vers les jeunes et le cibler sur les plus démunis. Les conservateurs prônent une redistribution publique élevée en direction des plus âgés et des parents, qui s'effectuerait le plus souvent sous forme de transferts monétaires afin de laisser à ces derniers la latitude voulue pour transmettre au mieux à leurs descendants. Les sociaux-démocrates, quant à eux, veulent un État-Providence fort, orienté vers les jeunes, et qui privilégie les services collectifs à la personne, solution jugée plus égalitaire et plus efficace que le recours à la famille.

Si l'on remonte d'un cran, on peut s'interroger sur l'idéologie implicite qui a conduit un social-démocrate comme Esping-Andersen à proposer sa trilogie des régimes sociaux. A ses yeux, les libéraux mettent en avant le mythe de l'individu travailleur, adulte et responsable, agent autonome et prévoyant qui fonctionne dans le présent. Les conservateurs, qui privilégient la famille et les droits des plus âgés, retraités, entretiennent selon lui une pensée du passé, révolue. Alors qu'à l'entendre, les sociaux-démocrates qui privilégient les jeunes et les femmes, les investissements éducatifs requis par la nouvelle économie de la croissance, incarnent l'avenir et l'espérance.

Au-delà de ces oppositions, il importe de savoir comment les trois pensées du social traitent des rapports entre générations historiques, tant il est vrai que la question des justes transferts entre âges débouche, dans une société en mouvement, sur celle des justes transferts entre cohortes successives.

Je donne tout de suite les deux conclusions auxquelles je parviens : les libéraux sont plutôt attirés par le concept d'équité générationnelle ; chez les conservateurs, le concept-phare est celui de la solidarité entre générations, qui ne peut guère se concevoir sans se référer, au moins de manière métaphorique, aux rapports lignagers au sein de la famille.

Le principal problème de l'équité entre générations, c'est que les générations vivent des vécus trop dissemblables, dans des circonstances trop différentes pour que l'on puisse vraiment comparer leurs sorts respectifs. Comme on ne peut faire fi de l'histoire, il est difficile sinon impossible de définir une situation égalitaire de référence par rapport à laquelle on pourrait juger des écarts observés. Comment procèdent les libéraux ? Ils prennent à défaut, comme situation de référence, la distribution des revenus primaires, supposée donc juste, et ne vont s'intéresser qu'à l'équité des seuls transferts sociaux. L'idée implicite, c'est que ce que fait le marché est juste. Se focalisant sur l'équité des transferts sociaux, ils oublient encore les fonctions d'assurance ou de lissage inter-temporel des ressources que procurent les transferts de retraite, les gains de bien-être obtenus en termes de santé ou d'éducation, etc., pour adopter une approche purement comptable : celle-ci compare les bilans actualisés des prélèvements versés et des transferts sociaux reçus par chaque cohorte tout au long de son cycle de vie. Le critère d'équité devient donc celui de la neutralité actuarielle des bilans sociaux par cohorte, en prenant comme juge de paix le taux d'intérêt du marché. Tout se passe alors comme si chaque génération, venue de nulle part, devait recevoir son dû, sans que soient jamais pris en compte les liens réciproques qu'elle entretient avec les générations antérieures et postérieures. L'analyse laisse dans l'ombre la famille, censée pourvoir à elle seule à ces liens, obligations, droits et devoirs entre générations. Réduite aux seuls transferts sociaux, l'équité générationnelle est bien un concept libéral.

La solidarité générationnelle s'oppose sur tous ces points à l'équité générationnelle. Elle cherche à lier le sort des différentes générations entre elles, à rendre solidaires leurs évolutions ; elle prétend faire

mieux que le marché, et remédier à ses insuffisances par des coopérations mutuellement avantageuses entre générations (qui fonctionnent souvent sur le mode de réciprocités indirectes) ; et elle entend s'appuyer sur les complémentarités multiformes qu'elle postule entre ses deux composantes, publique et familiale. Elle prône finalement un partage des rôles supposé bénéfique entre les deux institutions que sont l'État et la famille, l'État s'occupant en priorité des personnes âgées et la famille des plus jeunes.

En guise de conclusion, je vais vous montrer comment ma grille de lecture des discours sur le social, qui met l'accent sur l'agencement des trois piliers pourvoyeurs de bien-être, le rôle de la famille et la conception sous-jacente de l'histoire, permet de procéder à quelques critiques des développements actuels de la pensée sociale-démocrate (ou sociale-libérale). Cette dernière se caractérise aujourd'hui par : (1) un anti-familialisme virulent contre une famille jugée inefficace, qui pousse à la reproduction des inégalités et empêche les mobilités sociales ascendantes ; (2) l'absence d'attaques contre le marché que l'on n'entend plus réguler, mais dont on cherche seulement à corriger après-coup les effets par les prélèvements et transferts sociaux ; (3) une pensée générationnelle agressive qui cherche à identifier le « méchant » (la tête du baby-boom, les retraités encore jeunes ?) au lieu de s'intéresser davantage aux décalages entre aspirations et réalisations ; (4) l'hypothèse que les trajectoires sont fortement prédéterminées par ce qui se passe dès l'enfance.

Contre le premier point, peut-être faudrait-il essayer de préserver les efforts éducatifs des parents, fussent-ils aisés, tout en évitant une trop forte reproduction des inégalités liées à la famille par l'héritage transmis ; on pourrait aussi organiser une circulation intergénérationnelle plus rapide des patrimoines familiaux en taxant plus lourdement les héritages par exemple, même si les vieux riches donnent plutôt aux jeunes riches. Contre le deuxième point (l'acceptation du marché), et notamment le prix élevé des logements dans les grandes villes : donner des dotations en capital aux jeunes adultes part d'un bon sentiment, mais si les loyers restent aussi élevés, ces dotations deviennent indirectement des subventions versées aux propriétaires de ces logements. Contre les troisième et quatrième points. Les retraités encore jeunes sont la cible de certains sociaux-démocrates parce qu'ils sont les mieux lotis (« prendre l'argent là où il est ») et procèderaient à des largesses indues pour leurs enfants et petits-enfants. Mais parmi ces retraités florissants, on trouve notamment les générations masculines qui ont vécu leur prime enfance pendant la seconde guerre mondiale et ont fait la guerre d'Algérie. Le pire n'est jamais sûr, ni l'évolution déterminée par les prémices.



Reinhold Sackmann (Université de Halle, Allemagne)

*Reinhold Sackmann est Professeur de Sociologie à l'Université de Halle. Ses domaines de recherche principaux sont l'analyse des structures sociales, plus particulièrement la sociologie du parcours de vie et du marché du travail, en lien avec les questions liées aux générations. Il a publié, parmi d'autres ouvrages, *Konkurrierende Generationen auf dem Arbeitsmarkt*, (Westdeutscher Verlag, 1998) ; *Die Generation der Wende* (VS-Verlag, 2000) et *Lebenslaufanalyse und Biografieforschung* (VS-Verlag, 2007).*

Y a-t-il une inégalité croissante entre générations ? Pendant plusieurs décennies, la protection sociale a été l'idée centrale de l'État-Providence allemand. L'inégalité intergénérationnelle est-elle en fait un conflit d'intérêt négligé qui met en danger l'hégémonie discursive de la protection sociale ?

En Allemagne, les relations intergénérationnelles personnelles sont meilleures aujourd'hui qu'il y a trente ans. Mais les conflits sont croissants au niveau des relations intergénérationnelles

institutionnalisées. Je vais comparer le débat des années 90, lorsque la politique s'est emparée du thème de l'iniquité intergénérationnelle, à ce qui s'est passé dans la dernière décennie.

Notre système de répartition existe depuis 1957, avec quelques mécanismes d'ajustement permettant de petits changements comme l'indexation des salaires et l'augmentation des cotisations. Dans les années 70, 80 et 90, nous avons connu des politiques d'encouragement des départs à la retraite anticipés. Elles ont eu pour effet de réduire l'âge moyen de départ effectif en retraite, baisse encore plus forte en ex-Allemagne de l'Est. L'espérance de vie a augmenté, ce qui a un impact sur le nombre et la part des classes d'âges élevées dans la population totale. Nous avons donc eu un allongement de la durée de la retraite de cinq ans, avec des difficultés financières accrues pour le système de retraites. Conséquence : le gouvernement a essayé de le réformer, un peu à tâtons. Ceci a créé une crise de légitimité, latente depuis la fin des années 80. Le mécanisme de départ anticipé a fait porter la charge sur les cohortes de travailleurs jeunes. Le bien public du système des retraites a été mis en danger, ce qui va à l'encontre des intérêts des jeunes générations.

En Allemagne traditionnellement, les politiques de l'emploi prennent peu en compte les éléments relatifs à l'ancienneté. Nous avons des contrats de travail comparables aux CDI depuis les années 50. L'affermissement des comités d'entreprise dans les années 70 a introduit quelques éléments d'ancienneté dans les règles de licenciement. Une légère flexibilisation du marché de l'emploi est intervenue dans les années 80, avec l'introduction des CDD, qui sont devenus les contrats de travail des jeunes travailleurs. Le taux de chômage des jeunes en Allemagne était très proche de celui des adultes, en raison de notre système d'apprentissage. Les tensions intergénérationnelles étaient donc faibles dans ce domaine. Le problème était la hausse du chômage, pas l'inégalité.

Ensuite, la principale réorientation a eu lieu dans le domaine des retraites : le gouvernement a interrompu l'augmentation des cotisations et a rompu avec les politiques favorisant les départs anticipés. En 1996, un système permanent de décôte pour pré-retraites a été mis en place. Cette politique a été efficace : l'âge moyen de départ effectif à la retraite a augmenté. Mais la crise de légitimité du système de retraites perdure, notamment par l'introduction d'une composante d'assurance privée. Sur le marché du travail, les politiques se sont surtout occupées des chômeurs de longue durée, avec un certain impact sur les phénomènes générationnels de faible importance.

La sécurité reste l'élément central dans le système social allemand. La mise en œuvre des départs anticipés à la retraite avait fait peser une charge très lourde sur le système. Nous l'avons donc réorienté dans les années 90 avec un allongement de la vie professionnelle. Un changement de l'âge légal de la retraite est donc un outil performant pour l'adaptation des systèmes de retraite, et c'est un instrument neutre en termes générationnels. Pour le marché de l'emploi, il n'y a eu que de petites réorientations. Les CDD ont accru la précarité des jeunes, mais c'est une tendance générale dans de nombreux pays. Les jeunes ne sont pas les perdants de la mondialisation, et l'inégalité intergénérationnelle n'est pas un problème central en Allemagne. Changer la législation générale de l'emploi, je ne crois pas que les partenaires sociaux le feront. La flexisécurité serait une option possible pour réformer l'État Providence.

➤ **Participation et représentation : vers un pouvoir gris ?**



Jean-Philippe Viriot-Durandal (Université de Franche-Comté)

Jean-Philippe Viriot-Durandal est Maître de conférences en Sociologie à l'Université de Franche-Comté. Il est membre du groupe COST A XIII « Changing Labour Market , Welfare Policies and Citizenship ». Parmi d'autres ouvrages et contributions, il a écrit « L 'émergence des organisations revendicatives de retraités en France et aux États-Unis : Regards croisés », in REGUER Daniel (Dir), L'âge en question (2007, à paraître).

Depuis l'après-guerre, la France comme la plupart de ses partenaires européens a considérablement renforcé les formes collectives de prise en charge des risques de l'existence, notamment aux deux extrémités du cycle de vie (naissance, petite enfance / retraite et dépendance). Les dépenses de protection sociale ont augmenté régulièrement. Une partie non négligeable de cet accroissement est lié à la couverture des plus âgés. A tel point que parmi les retraités le taux de pauvreté a fortement décliné. La proportion de retraités pauvres est ainsi passée de 27,8 % en 1970 à 4,3 % en 1996 et demeure à peu près à ce niveau encore au milieu des années 2000. Cette réussite est fragile car si ce taux est de l'ordre de 4 % si l'on fixe le taux pauvreté à 50 % du revenu médian il atteint 10 % en hissant la barre à 60 % du revenus médian. Cette victoire contre la pauvreté âgée s'est construite grâce au minimum vieillesse qui jouent le rôle de filet de sécurité et au système des retraites au prix d'un effort important de la collectivité. Les risques vieillesse et survie représentent en effet environ 43 % des dépenses de protection sociale. Elles équivalaient à 12,8 % du PIB en 2003 et devraient atteindre 13,7 % en 2020 et 16 % en 2050.

Au terme de cette mise en perspective, on peut s'interroger sur l'évolution des systèmes sur lesquels reposent ces mécanismes de solidarité intergénérationnelle. Dans ce contexte, les retraités vont-ils disposer d'un pouvoir politique - suffisant pour certains, trop important pour d'autres - face aux réformes politiques et sociales ?

Cette question induit l'examen de plusieurs facteurs. Le nombre, tout d'abord, qui est par essence constitutif du pouvoir en démocratie. A priori seulement car il n'induit ni la participation électorale, ni l'homogénéité du vote, ni même la défense des catégories nombreuses dont le comportement électoral est plus complexe voire parfois contradictoire avec ses propres intérêts.

Enfin, la question du pouvoir politique des retraités induit une approche sociopolitique et générationnelle avec un questionnement central sur le comportement politique des baby-boomers. Dans quelle mesure cette génération nombreuse et fortement engagée politiquement a-t-elle intérêt au statu quo dans les réformes de l'État Providence ?

Rappelons pour développer ce premier axe de réflexion quelques tendances démographiques : entre 2010 et 2015 , les plus de 60 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans. Cette révolution des rapports de forces entre classes d'âge n'est pas spécifique à la France mais le basculement a son importance symbolique.

Par ailleurs, outre ce « passage de pouvoir démographique », les plus de 60 ans disposent du droit de vote et l'utilisent davantage que les plus jeunes. La mobilisation politique des jeunes est faible. Lors de la dernière consultation à l'occasion du référendum de 2005 le taux d'abstention était de 43 % pour les 18-24 et 44 % parmi les 25-34 ans contre seulement 11 % pour les 60-69 ans. Faut-il préconiser une dégressivité du vote en fonction de l'âge pour corriger ce phénomène comme le suggère un collègue universitaire de l'université de St Gall en Suisse ? Je m'y suis fermement opposé dans mon livre sur « le pouvoir gris », mais ce type de projet existe en théorie et se diffuse dans les discours. Par contre,

la désaffection des jeunes pour le vote renvoie à leur sensibilisation au politique et à leur mobilisation électorale qui reste un défi pour les démocraties modernes.

Un dernier volet de ce premier axe concerne l'approche sociopolitique du pouvoir des générations. La génération du baby-boom commence à franchir l'âge symbolique de 60 ans et à rejoindre le rang des retraités. La question de la défense du système des retraites et de la dépendance dans les débats sur les politiques sociales devrait donc trouver un écho particulier au sein de ces cohortes. Or, les baby-boomers ont une forte propension à rentrer dans l'action politique et disposent pour cela de ressources socioculturelles (niveau de diplôme, réseaux relationnels, expérience du militantisme, niveau économique...) plus important que les retraités des générations précédentes. Il y a fort à parier que ces thématiques vont émerger dans la sphère politique à mesure que cette génération de jeune retraité sera confronté à la réalité des carences et des besoins concrets de leur vie quotidienne en tant que personne soutien. A travers le vieillissement de leurs parents les baby boomers découvrent déjà les problématiques de la dépendance, de son coût financier et humain.

Sommes-nous pour autant face à un « pouvoir gris » ? La question est complexe, car le nombre ne correspond pas à un pouvoir politique homogène. Le vote des retraités se place dans une continuité biographique, il est ancré dans un système de valeurs, et une expérience du vote qui d'ailleurs est plus stable que les plus jeunes générations. Les électeurs de plus de 60 ans ne sont ni a-historiques ni amnésiques politiquement. L'idée que leur préférence partisane s'effacerait au moment du passage à la retraite au profit de la défense de leurs propres intérêts de retraités néglige à la fois les phénomènes de permanence et de cohérence dans l'inclinaison politique mais aussi la diversité des intérêts de cette catégorie. Les retraités sont par ailleurs assez sensibles au destin des autres générations qui sont aussi leurs enfants ou leurs parents. On note également un faible centrage des retraités sur des thématiques spécifiques. En 1995 et 2002, leurs préoccupations (le chômage et la sécurité) étaient sensiblement identiques à celles du reste de la population.

On observe néanmoins qu'il existe des particularités propres au vote des retraités actuels. L'orientation est conservatrice et légitimiste (ils ont tendance à voter à droite et à confirmer les personnes ayant déjà exercé le pouvoir). Plus à droite, ils ne sont pas nécessairement à l'extrême. Au contraire les plus de 70 ans ont eu tendance à moins voter pour Le Pen au cours de la dernière échéance présidentielle de 2002. Par contre l'extrême gauche a peu les faveur des plus de 60 ans et correspond plutôt à un vote « jeune ». Mais ces clivages générationnels ne sont pas construits autour de la défense des intérêts propres mais d'inclinaisons politiques particulières.

Un second volet sur l'étude des rapports des forces les inscrit dans l'examen des formes structurées de pouvoir autour d'organisations ayant pour but la défense des intérêts des retraités. En France, des organisations revendicatives de retraités exercent des pressions politiques sur les décideurs publics mais elles sont marquées par leur hétérogénéité et un fort amateurisme par rapport aux organisations anglaises, américaines ou danoises. Malgré le regroupement de 4 grandes fédérations d'associations de retraités au sein de la Confédération Française des Retraités en 2000 avec 1,8 million de membres, ce groupe social demeure extrêmement faible dans l'espace public et politique. Une partie des retraités les plus engagés dans la défense des droits est constituée d'anciens préretraités qui ont mal vécu leur sortie du monde du travail. J'observe à travers eux une réaction contre l'âgisme de la société française à destination de ses salariés âgés. Ces organisations revendiquent une nouvelle donne dans la répartition du pouvoir notamment au niveau institutionnel en demandant une réforme du partenariat social et une meilleure intégration des retraités en tant que groupe social dans les avis ou les décisions d'organismes comme le Conseil Economique et Social, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, mais aussi dans d'autres organismes comme les commissions nationales du tourisme ou des loisirs.

Le mouvement s'étend donc au-delà de la simple question des retraites et de la dépendance même si ces thèmes restent centraux dans leurs revendications.

Ces organisations ont finalement obtenu de faibles résultats lors des réformes de 1993 et de 2003. Mais elles gardent un pouvoir offensif potentiel dans le contexte d'élection serrées. L'Union française des retraités s'est par exemple mobilisée plusieurs fois dans les années 90 lors d'élections législatives contre des candidats, comme Claude Evin, qui avait introduit la CSG, ou Jean-Pierre Thomas, porteur du projet de fonds de pension à la française. Au niveau national par contre, ces organisations n'ont pas de véritable poids en France. Dans d'autres pays comme aux Pays-Bas ou dernièrement en Israël des partis de retraités ont intégré le parlement et participé à des alliances gouvernementales. Nous sommes loin de ce modèle en France. Par contre les formes d'action évoluent sur d'autres registres. Je constate par exemple la création d'alliances large à l'occasion de ces présidentielles avec d'autres fédérations de retraités mais aussi de grandes associations de familles ou de malades, et des organisations de professionnels du secteur gérontologique. Au Québec, les mouvements de retraités ont également intégré des plateformes revendicatives avec les femmes ou les étudiants. Pour ces élections il semblerait que les retraités se dessinent comme une des composantes de la population plus particulièrement sensible au pouvoir d'achat et au système de santé.

En conclusion, le vote des retraités n'est pas un vote fondamentalement catégoriel pour le moment. La force de frappe électorale a été utilisée ailleurs en Europe mais les organisations françaises de retraités sont pour l'instant peu professionnelles et fortement divisées. Elles tendent à se constituer en larges coalitions qui dépassent les seuls groupes de pression des retraités.



Harald Künemund (Université de Vechta, Allemagne)

Harald Künemund est Professeur de méthodologie de la recherche sur le vieillissement à l'Université de Vechta. Ses principaux thèmes de recherche sont la participation politique des plus âgés, les relations entre les générations et les innovations méthodologiques en matière de recherche en sciences sociales. Il est l'auteur, parmi de nombreuses publications, de Erbschaften und ihr Einfluss auf die Vermögensverteilung (Vierteljahrshäfte zur Wirtschaftsforschung 1/2006, 75, pp. 58-76). Depuis 2002, il participe au groupe de travail européen SHARE.

Je voudrais d'abord définir les concepts d'âge et de génération, avant d'examiner la question du conflit intergénérationnel et de l'existence ou pas d'un pouvoir gris.

L'âge d'abord. Il faut savoir que l'âge est une construction sociale, comme le temps ou le calendrier. L'âge, c'est compliqué : il y a l'âge social (un philosophe de 35 ans est jeune, un footballeur de 35 ans est un vieillard), l'âge psychologique (on n'est pas forcément sage parce qu'on a tel ou tel âge), l'âge biologique (qui lui même peut varier, il existe des jeunes enfants qui paraissent vieux). La relation entre l'âge et la rotation de la terre autour du soleil n'est pas directe !

La notion de génération est assez vague aussi. Il y a deux variantes : en tant que personne, j'ai des parents, des enfants, des grands-parents, j'appartiens donc à une génération. L'autre concept est un peu différent, car il ne change pas : je suis de la génération de la guerre ou de mai 68. Ce sont donc deux choses différentes.

Dernier point, le lien entre les deux : le contrat entre générations. Après la guerre, il y a eu une redistribution des pouvoirs entre les différentes générations. Quand on parle de relation ou de conflit entre générations, parle-t-on de la famille ou de la société ? Il faut donc apporter des nuances.

Les relations générationnelles dans la famille sont bonnes, il existe une proximité relative entre les générations, on se parle au quotidien, etc. Les parents soutiennent financièrement les enfants. Parfois, les enfants aident leurs parents, mais c'est rare. Le niveau de vie des aînés a augmenté peu à peu.

L'évolution démographique est, quant à elle, un peu dramatisée. Dans les bilans, on ignore les effets positifs du vieillissement, les redistributions, les apports des aînés, on ignore aussi les inégalités sociales entre retraités, qui ne passent pas tous leurs vacances dans le Sud.

Enfin, il ne faudrait pas faire les comparaisons en fonction de cohortes, mais en fonction de tranches d'âges. La façon dont les choses sont calculées n'est pas forcément adaptée. En 1957, on avait dit que personne ne devait être défavorisé à cause de son âge. Là, les choses sont différentes.

Qu'est-ce que cela a à voir avec le pouvoir gris ? Y a-t-il un lobby ? Pourrait-on arriver à une dictature des seniors ? Il est peu probable que des groupes extrémistes apparaissent. Il existe des différences en termes de choix politiques. Avec l'âge, les gens se désintéressent de la politique. Bien souvent, les femmes s'intéressent moins à la politique que les hommes. Or, elles sont plus nombreuses parmi les personnes âgées. Et puis il y a la question de la formation des femmes au début du siècle dernier, qui était réduite et ne les poussait pas à s'intéresser à la politique. Là les choses pourraient changer.

Les seniors sont-ils de plus en plus conservateurs ? Nous leur avons posé la question, et nous nous rendons compte que cela dépend des années de naissance et qu'il y a de fortes variations suivant les périodes. Il y a eu des lignes de rupture après la guerre, après la chute du Mur, etc. Les partisans des Verts commencent à vieillir et donc à devenir plus importants dans ces tranches d'âge. En somme, les effets de cohorte et de période dominent les effets d'âge.

De plus, il faudrait tenir compte d'autres éléments extérieurs. Je pense qu'il y a des conflits plus importants que le conflit entre les générations. Dans la famille, les conflits générationnels sont fréquents mais sur la durée, ils sont peu nombreux. Les conflits entre les générations sont assez peu probables dans l'avenir.

14 h 00

Quelles orientations pour l'action publique ?

Table ronde n° 3 :

Jeunesse(s) : Quel bilan des rapports récents ?



Présidence : Eva Sabine KUNTZ et Max CLAUDET, Secrétaires Généraux de l'Office franco-allemand de la jeunesse.

Eva Sabine Kuntz est Secrétaire Générale de l'Office franco-allemand de la jeunesse depuis janvier 2004. Elle était, entre 2001 et 2003, directrice du cabinet de la porte-parole du Gouvernement Fédéral, Uwe-Karsten Heye.



Max Claudet est Secrétaire Général de l'Office franco-allemand de la jeunesse depuis janvier 2004. Il était, en 2003, Directeur de l'Institut Culturel Français de Berlin.

Je suis heureuse de vous accueillir pour la première session de l'après-midi. Ce matin, il a été beaucoup question, dans les interventions des experts français et allemands, de différents aspects de la jeunesse dans une Europe vieillissante, sujet qui est de plus en plus au cœur de l'actualité aussi bien en France qu'en Allemagne. Mon collègue Max Claudet et moi-même travaillons à cheval sur les deux univers - nous répartissons notre travail entre les deux capitales, l'OFAJ étant basé à Paris et possédant une antenne à Berlin - Et nous constatons que ce thème de la jeunesse est également de plus en plus présent dans les médias.

En Allemagne, les mots clés famille, démographie, contrat intergénérationnel et les fameux Rabenmütter (termes intraduisible en français, qui littéralement traduit signifie 'mères corbeaux' et décrit des mères qui s'occupent mal de leurs enfants) y reviennent ; tout comme l'exemple de l'école Rütli à Berlin, où les professeurs ont demandé, dans un pamphlet paru il y a un an, la fermeture de l'établissement parce qu'ils ne maîtrisaient plus la violence de leurs élèves. Et la semaine dernière, l'évêque d'Augsburg reprochait à la ministre allemande de la Famille d'avoir réduit la femme allemande à une machine à procréer ('Gebärmachine'), sous prétexte qu'elle avait demandé que le nombre de places en crèche soit triplé d'ici 2013.

En France, on parle du CPE, du « blues de la 'génération Chirac' » pour reprendre le titre d'un article du Monde, le week-end dernier, et d'une étude de la Fondation de France qui va dans le même sens, on parle du kärcher et de la proposition de mettre en place « des établissements à encadrement militaire pour des jeunes en difficulté. On parle bien sûr de la question des banlieues et des causes des événements en automne 2005. Est-ce que cela reflète les difficultés de la société française, avec

le débat sur le rôle changé du travail, des questions de l'identité, du sentiment d'appartenance à la société française? Dans nos deux pays, la situation des jeunes a profondément changé. D'autres biographies, d'autres échelles de temps sont apparues. Quand commence l'âge adulte, quand se termine l'adolescence ? Les repères temporels changent, notamment le moment de l'insertion durable dans le marché du travail et de la fondation d'une famille. Nous assistons à une individualisation des biographies. La France et l'Allemagne cherchent des solutions avec la stratégie de Lisbonne et le Pacte européen de la jeunesse qui stipule entre autres que l'entrée dans le marché du travail doit être facilitée. Reste à savoir comment...

Cet après-midi, deux experts français et allemands vont nous parler de la situation actuelle des jeunes en France et en Allemagne. Nous aurons ensuite un aperçu des difficultés auxquelles ces jeunes sont confrontés lors de leur entrée sur le marché du travail, les mesures envisageables et le bilan de l'aide à la jeunesse.

La France et l'Allemagne convergent dans beaucoup de domaines. Il n'en reste pas moins de profonds clivages idéologiques dans certains domaines, le plus impressionnant pour moi étant l'image de la famille : Comment les jeunes, les adultes, les personnes âgées organisent-elles leur existence ? Qu'est-ce que c'est que l'éducation ? Comment s'organise la solidarité intergénérationnelle ? En Allemagne, nous menons des discussions qui sont difficiles à comprendre pour un Français. Je citerai en exemple la ministre allemande de l'éducation et de la recherche, Annette Schavan qui le week-end dernier a réuni à Heidelberg les ministres européens de l'Education et où elle a distribué un communiqué de presse dont le message central (bien souligné en caractères gras) était que la période avant l'entrée à l'école (qui se fait à 6 ans en Allemagne) est au moins aussi importante que la période passée à l'école. Je la cite : « nous allons tout faire pour rassasier l'appétit de culture des plus jeunes ». En France, ceci peut sembler aller de soi, en Allemagne, de telles remarques sont l'expression d'un débat très vif sur la famille que les Français ne connaissent pas. Je suis heureuse de passer la parole à Karin Jurczyk qui va nous présenter ce mystérieux jeune Allemand. Vincent Merle va ensuite compléter le tableau côté français. Je demande aux intervenants d'être brefs pour que la salle puisse participer au débat.

➤ La prise en compte des conclusions des rapports publics sur la jeunesse en France



Dr.'in Karin JURCZYK (Deutsches Jugendinstitut) 7ème Rapport au Gouvernement Fédéral sur la famille

Karine Jurczyk est Professeure de Sociologie et de Politologie à Munich. Elle a participé à un groupe de recherche au sein de l'Université de Brême sur le thème « La politique familiale comme autre politique de l'emploi ». Ses thèmes de recherche sont les liens entre famille et professionnalisation, le vieillissement et le cycle de vie, les questions de genre. Depuis janvier 2002, elle est responsable du bureau « Famille et politique familiale » à l'Institut allemand de la Jeunesse (Deutsches Jugendinstitut).

Je vais vous présenter le septième rapport sur la Famille pour le gouvernement fédéral publié en 2006. Je ne vais pas dépeindre la jeunesse en Allemagne mais extraire de ce rapport volumineux les aspects qui me paraissent les plus importants. Vous vous demandez peut-être pourquoi un membre de l'Institut de la famille présente ce rapport. L'institut a vocation à être le chef de file de la famille auprès du gouvernement allemand. J'ai également été membre coopté par l'institut sur ce thème.

Notre thème est double : « Familles : entre flexibilité et fiabilité ». Nous avons essayé de montrer que la famille a besoin des deux. Le deuxième point : l'accent mis sur politique familiale axée sur la vie entière. Le gouvernement allemand nous a demandé de dégager des perspectives pour les 10 à 15 années à venir. Ces rapports sont rédigés au moins toutes les deux législatures. Celui-ci est moins ciblé que le précédent qui s'intéressait uniquement aux familles étrangères. D'autre part, pour la première fois, nous avons pris systématiquement en compte les expériences internationales. La France a été une source précieuse pour nos recherches.

Nous avons d'abord procédé à un état des lieux. L'Allemagne a un taux de natalité inférieur à 1,4 enfant par femme, ce qui en fait le plus faible d'Europe. Nous avons pris conscience du problème. Quelles en sont les causes ? Le changement des modes de vie, du rapport entre les sexes et l'accélération de la cadence de l'existence. Le modèle classique de la famille père-mère-enfant est en train de disparaître en Allemagne. De plus en plus de mères travaillent. Nous assistons également à la normalisation des séparations. Les divorces et naissances hors mariages se multiplient. Ainsi, En Allemagne de l'Est, 50 % des enfants naissent hors mariage.

Mais ce sont les inégalités dans ce domaine qui nous ont paru être le phénomène le plus important. Nous pouvons avancer ainsi la thèse de la triple polarisation de la famille. Du fait de la faible natalité, seul un tiers des foyers comptent un enfant de moins de 18 ans. A Munich, il n'y a plus que 18 % des foyers ayant un enfant de moins de 18 ans. C'est spectaculaire...

Mais ce sont les inégalités dans ce domaine qui nous ont paru être le phénomène le plus important. Nous pouvons avancer ainsi la thèse de la triple polarisation de la famille. Du fait de la faible natalité, seul un tiers des foyers comptent un enfant de moins de 18 ans. A Munich, il n'y a plus que 18 % des foyers ayant un enfant de moins de 18 ans. C'est spectaculaire...

La seconde polarisation tient au fait que nous constatons que les enfants viennent au monde dans les familles privilégiées et défavorisées et qu'il y a moins de naissances dans les classes moyennes. Dans les classes favorisées, 33 % des couples les plus diplômés n'ont plus d'enfants. Ce chiffre montre que, dans les familles aisées, il y a une diminution encore plus grande de la natalité.

Troisième polarisation : il y a une ségrégation géographique très forte. Dans les grandes villes, on ne fait plus d'enfants. En Allemagne de l'Est, il n'y a plus d'enfants du tout. Il existe une autre explication à ce phénomène : la tertiarisation de l'économie, les mutations de la société allemande vers plus de flexibilisation. Le modèle classique de division du travail, avec des femmes au foyer et des hommes qui travaillent, disparaît. Et le nombre de familles où les deux parents travaillent progresse. Mais il y a une contradiction entre l'aspiration sociale et la réalité institutionnelle allemande. Par exemple, pour inscrire son enfant à l'école ou à la crèche, la mère doit être au foyer. La politique familiale en Allemagne ne s'est pas adaptée à ces problématiques. Nous nous sommes demandé dans quelle direction aller.

Il me paraît très important d'approfondir un autre point concernant les jeunes adultes et qui explique des changements très prononcés de biographies. De 1960 à 2000, avec peu de différences entre hommes et femmes, la naissance du premier enfant et l'âge du mariage a reculé de 5 ans au moins. En moyenne, les allemands fond des enfants à 30 ans ce qui est tard par rapport à la moyenne européenne. La fenêtre biologique pour avoir un enfant et l'éduquer est étroite. A partir de 30 ans, la construction d'une carrière professionnelle, les problèmes posés par des parents âgés font que l'on aura plus que 10 à 15 ans pour élever ses enfants. C'est ce que j'appelle la « rush hour of life », l'accélération des cadences.

La carrière assurée après la formation s'effrite. Le modèle de l'homme qui nourrit la famille aussi. Le ménage ne peut plus compter sur le fait que l'homme gagne le pain du ménage. D'autre part, en

passant à une société du tertiaire, on se dirige vers une économie de métiers de services, plus féminins à priori. Le désir d'enfant est en régression - à 1,6 enfants chez les jeunes hommes- avec des chiffres plus bas que chez les femmes. Il en découle qu'en Allemagne, nous devons combler un retard de modernisation en faisant en sorte que les deux parents gagnent leur vie.

Quelles sont les suggestions ? La mise en place d'une trinité temps-flexibilité-fiabilité et une nouveauté, le voisinage et les structures de proximité. C'est dans le voisinage que se manifeste la qualité de la vie. Je commence par la ressource temps qui est devenue une priorité pour nous. Le temps est une condition préalable essentielle pour vivre des relations, et pour que le travail de prévoyance soit possible. Compte tenu de la situation économique, il y a une pression du temps qui s'exerce sur les enfants et les parents. Les études montrent que les enfants veulent passer plus de temps avec leur père. Le manque de temps est plus criant encore quand les parents occupent tous les deux un travail à plein temps et au sein des familles monoparentales. Il faut définir une politique du temps au quotidien. Ce qui suppose l'adaptation des horaires publics dans les magasins et les administrations et la mise en place de temps de travail adaptés aux préoccupations familiales. La fameuse flexibilité, présentée comme la panacée, doit être organisée dans une finalité familiale et pas forcément dans une finalité de l'entreprise.

La véritable innovation est de mettre en place une politique du temps sur la vie entière pour mettre un terme à la « rush hour ». Le modèle intéressant doit être celui du temps choisi. Il faut pouvoir prendre des « mi-temps », des temps pour soi, des périodes sabbatiques pour le travail d'intérêt collectif, par exemple. Nous avons mis en place des allocations familiales en fonction du revenu sur le modèle scandinave. Il faut pouvoir prendre du temps libre pour s'occuper des personnes âgées, par exemple, et mettre en place une politique qui prenne en compte l'allongement de la vie. Nous pensons qu'à terme, pour répondre au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, il faudra aller vers un allongement de la vie professionnelle. Le deuxième point est celui du temps désiré avec des systèmes de temps partiels. Il y a aujourd'hui des processus aujourd'hui pour avoir plus de temps pour concilier vie familiale et études. Enfin, troisième point : il faut mieux organiser les reconversions. En Allemagne, nous avons un modèle très rigide où il est difficile de passer d'une filière professionnelle à une autre. Nous devons créer de nouvelles passerelles et moduler les formations professionnelles de façon à faire en sorte qu'une assistante maternelle, par exemple, puisse facilement se convertir dans une activité pédagogique.

Nous investissons beaucoup dans la politique de la famille : 184 millions d'euros par an. Pourtant cet investissement élevé n'a pas permis d'accroître la natalité, ce qui nous amène à nous poser des questions. Au sein de la commission, nous pensons que l'octroi de financements doit être fait en fonction des phases de l'existence où l'on a le plus besoin d'aide. Ce qui est important pour les jeunes est d'accéder le plus tôt possible à l'indépendance économique. En Allemagne, les jeunes restent jusqu'à 23 ans chez leurs parents. Mais les péréquations opérées par les allocations familiales et le système fiscal sont telles que les enfants reçoivent toujours de l'argent par le truchement de leurs parents. Leurs moyens dépendent de ceux de leurs parents. Nous envisageons d'aller vers un minimum d'existence, versé de façon directe.

En même temps, nous voulons mesurer l'efficacité de ces montants considérables dépensés tous les ans. En Allemagne, aucune étude n'a été faite sur l'efficacité des allocations. Certaines familles vont se payer un nouveau salon grâce aux allocations familiales mais ce n'est pas sûr que les enfants en profitent. Nous avons un débat passionnant sur une éventuelle redistribution des prestations, notamment une répartition familiale et non plus entre membres du couple. Le système fiscal allemand est tel qu'il pousse la femme à rester à la maison et que le mari paye beaucoup d'impôts. C'est un mode de fiscalité très sélectif. Tout cela devrait déboucher sur la création d'une caisse familiale

destinée à regrouper des allocations familiales plus transparentes. Nous avons plus de 140 allocations différentes actuellement. Plus personne ne s'y retrouve...

Enfin, la troisième ressource est l'infrastructure, très peu développée jusqu'à présent. Nous mettons l'accent sur le voisinage. En Allemagne, nous devons débloquer la prise en charge des enfants de moins de trois ans puisque seulement 13 % d'entre eux sont pris en charge. En Allemagne de l'Est, en revanche, 40 % des enfants sont pris en charge par une nounou contre 7 % dans l'ouest. Notre objectif qui serait révolutionnaire est d'atteindre 35 % d'enfants de moins de trois ans pris en charge. En Allemagne, nous avons un système complexe entre institutions de conseil et de prévoyance. Nous allons vers la mise en réseau de ces différentes institutions et la mise en place de centres multi-générationnels. Nous avons le projet de créer des maisons multi-générationnelles où il sera possible de faire des échanges intergénérationnels.

Je vous ai présenté les grands axes de la nouvelle politique familiale en Allemagne. J'en viens au bilan. Notre objectif est d'améliorer la natalité et la solidarité intergénérationnelle. Un changement de politique est engagé. C'est avec une ministre chrétienne démocrate de la famille que des processus décisifs de modernisation ont été mis en place. Dans la presse, on dit qu'Ursula von der Leyen est la Jeanne d'Arc de la CDU, ou que la CDU est l'avant-garde de l'arrière garde. Ce qui est intéressant, c'est que le dogme de la vie privée en Allemagne est en train de changer. Nous commençons à réaliser que l'enfant est un acteur social à part entière et qu'il mérite non seulement une prise en charge mais aussi une prise en charge de qualité.

Cette nouvelle politique du pacte est intéressante car l'État, les entreprises et la société civile s'investissent dans cette politique alors que le débat sur la natalité était tabou. L'engagement des familles est requis. Si ce modèle famille et travail peut être mis en place, nous arriverons à de nouvelles solutions. Je vous ai présenté un agenda politique et un rapport. Mais il y a des limites à ce que peut faire un rapport sociologique, d'autant que le sujet est éminemment culturel en Allemagne. Qu'est ce qui entrera en application dans les faits ? La ministre, les différents acteurs vont-ils mettre en place de nouvelles politiques ? L'avenir nous le dira. La transformation démographique pourra peut-être engendrer une modernisation demandée par les féministes depuis plusieurs années.

Je tiens à signaler un dernier aspect qui me paraît très important : il y a lien fort dans toute l'Europe entre baisse du taux de natalité et augmentation du taux de pauvreté des enfants. Ces courbes suivent des évolutions parallèles. C'est un sujet explosif si on pense à la retraite et au capital humain. En Allemagne, un enfant sur sept est dans la pauvreté. Il s'agit là de la nouvelle génération. C'est un point qui doit être davantage pris en compte dans la politique familiale en Allemagne. Vous pouvez retrouver ce rapport sur notre site Internet.

Eva Sabine KUNTZ :

Merci pour cette vision engagée. Je passe la parole à Vincent Merle.

➤ La prise en compte des conclusions des rapports publics sur la jeunesse en Allemagne et dans l'Union européenne



Vincent MERLE, Directeur de la prospective sociale du groupe Véolia Environnement.

Vincent Merle est Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, chargé de mission à la DRH de Veolia Environnement.

Les chemins qui m'ont conduit à cette tribune sont inattendus. Je précise que je ne suis pas spécialiste des questions de la jeunesse mais de l'insertion sur le marché du travail et de la formation professionnelle. Cela dit, je me suis intéressé à la jeunesse quand je travaillais au centre d'études sur les qualifications. Et ce thème m'a rattrapé récemment car le PDG de Véolia Environnement que je conseille s'est vu confier la présidence d'un groupe de travail sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail à l'issue de leur passage dans l'enseignement supérieur.

Le fil directeur de mon propos est simple. Nous avons vu ce matin que, dans tous les pays européens, une transformation de fond du phénomène social « jeunesse » était à l'oeuvre. Ces transformations de fond ne se diffractent pas, pour reprendre un terme de physique, de la même manière selon les pays et les milieux sociaux. C'est ce que je voudrais développer...

Beaucoup d'acteurs s'accordent, comme l'a fait Louis Chauvel ce matin, pour dire que la situation de la jeunesse est différente aujourd'hui par rapport aux générations précédentes. Ce phénomène se retrouve en France et en Allemagne. Il existe un décalage entre les espoirs de la démocratisation de l'enseignement supérieur et la dévalorisation des diplômes, qui conduit à des incertitudes pour les titulaires de ces diplômes qui ne savent pas comment les monnayer.

Autre changement déjà évoqué : le moment de l'installation des couples. Ce recul des calendriers va de pair avec la « discordance des temps ». D'un côté, il y a une émancipation de la jeunesse que nous n'avons pas connue auparavant. Cette émancipation est due au recul de la mortalité des jeunes, à la transformation des structures familiales, à la dissociation entre relation sentimentale, amoureuse, sexuelle et fécondité. Là où les générations précédentes s'inscrivaient dans une série des normes sociales contre lesquelles elles se révoltaient parfois, les générations actuelles sont celles du désir avec une émancipation très jeune. Or, parallèlement, la possibilité d'accéder à ce qui fait la vie adulte, comme l'accession au logement ou l'arrivée du premier enfant, ne cesse de reculer dans le temps. La jeunesse est aujourd'hui perçue comme un état et non une transition. Cette caractéristique nouvelle se retrouve peu ou prou dans les différents pays européens.

Ces phénomènes se diffractent différemment selon les pays et les groupes sociaux. Selon les pays tout d'abord... En France, certains intervenants ont souligné que l'idée de la deuxième chance était faible. Nous, parents et enfants, vivons avec l'idée forte que tout se joue professionnellement et socialement au moment des études. Le poids du diplôme est considérable en France. Quand sa valeur devient floue, l'un des éléments du pacte républicain devient flou. Les jeunes sont d'ailleurs très sensibles à la question de l'orientation. Et dans le même temps, ceux qui n'ont pas de diplôme se trouvent démunis dans un marché du travail où le diplôme est de plus en plus dévalorisé. En Allemagne, en revanche, il est possible de se former tout au long de la vie. Tout ne se joue pas à la jeunesse.

Autre élément d'opposition entre la France et l'Allemagne, les relations entre système éducatif et productif procèdent de deux histoires différentes. Comment, en France, concilier ces univers alors que nous sommes marqués par l'autonomie de ces deux sphères ?... Même si l'Allemagne réfléchit à une

amélioration des passerelles entre ses filières, nous rêvons de l'autre côté de la frontière de nous rapprocher d'un modèle allemand dans lequel les entreprises dialogueraient avec le système universitaire.

Deuxième différence : la diffraction selon le milieu social. En France, le désarroi global de la jeunesse face à la discordance des temps et l'affaiblissement du diplôme sont vécus différemment selon les milieux sociaux. Comme le faisait remarquer Christian Baudelot, ce n'est pas parce que les jeunes des milieux défavorisés accèdent plus facilement à l'enseignement supérieur, qu'ils adoptent les caractéristiques de la jeunesse estudiantine bourgeoise d'il y a trente ans. Pour la plupart des jeunes issus des classes populaires, il n'y a pas d'autre choix que de réaliser un parcours dans l'enseignement supérieur. Pour ce faire, les familles doivent réaliser d'importants investissements, et malheureusement le diplôme qui est au bout ne garantit pas l'accès à un travail de qualité. D'où les déboires auxquels nous avons assisté. Parce que les catégories les plus aisées sont aidées financièrement et culturellement, et qu'elles connaissent le mieux le système, les inégalités se sont accrues entre les jeunes.

Et puis, il y a les exclus du système scolaire qui n'ont pas l'espoir d'obtenir un diplôme devenu aléatoire et sont concurrencés par des jeunes qui ont un début de diplôme et qui se reportent sur les emplois non qualifiés. Nous nous demandons s'il faut désormais parler d'une ou de deux jeunesse. Certains faits sociaux concernent la jeunesse dans son ensemble mais la façon dont elle les vit est différente selon les catégories.

C'est dans ce contexte, après aussi les événements du CPE, qu'est intervenu le groupe de travail de Véolia environnement. Un mot sur tout cela : nous avons vu resurgir à l'occasion du CPE tout ces maux sociaux. Pour les jeunes de banlieues, c'était une mesure de plus ou de moins. Cela ne changeait rien. A l'autre extrême, les jeunes issus des filières sélectives ne se sentaient absolument pas plus concernés par le texte. Dans ce contexte, l'erreur politique qui a été faite lors du CPE a été de dire aux jeunes qu'un employeur peut vous prendre et vous licencier huit jours plus tard sans avoir à dire pourquoi. C'était, quelque part, prendre de front des jeunes qui veulent des règles du jeu.

Le rapport que nous avons remis aux pouvoirs publics suggère de prendre le problème des jeunes à l'envers. Nous sortons de vingt ans de chômage et de précarité élevés pour les jeunes. Il ne faut plus de mesures. Vingt ans de mesures pour les jeunes ont en effet fini par convaincre l'employeur qu'un jeune ne pouvait être embauché qu'à l'aide d'une mesure. Il faut casser cette spirale.

Deuxième affirmation du rapport : si nous ne rétablissons pas un lien de confiance, nous ne ferons rien de la qualification des jeunes. Il faut sortir d'un système dans lequel l'employeur veut un jeune prêt à l'emploi et dans lequel le jeune pense qu'il est prêt à l'emploi dès l'obtention de son diplôme. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut s'installer dans le CDI. Il faut s'inscrire dans une relation de confiance sur la durée.

Troisième affirmation : ne cherchons pas à professionnaliser l'enseignement supérieur. Des choses ont été faites notamment le développement de l'enseignement professionnel à l'université. Mais la vocation de l'université est de donner un enseignement large, des compétences génériques comme le maniement d'une langue étrangère et des logiciels ou la maîtrise de concepts scientifiques. La professionnalisation se fera au travers de l'alternance. c'est là que se construiront des liens utiles et que nous sortirons les jeunes de la précarité. Assez de pseudo-filières de professionnalisation qui sont en fait des filières académiques déguisées où les enseignants sont formés dans des disciplines classiques et n'ont jamais mis les pieds dans une entreprise, où des professionnels de l'entreprise se disent pédagogues. Ce rapport mériterait d'être relu pour trouver des pistes complémentaires.

Eva Sabine KUNTZ :

Merci de nous avoir rappelé que l'université n'était pas là pour apprendre directement un métier mais pour donner la possibilité aux jeunes d'apprendre tout au long de la vie. Cette constatation a été faite en Allemagne et par la Commission européenne. Dans la deuxième partie de la table ronde, nous allons nous intéresser à l'entrée des jeunes sur le marché du travail et à la transition entre les études et le marché du travail.

La formation initiale s'est prolongée en France et Allemagne. Elle coexiste avec la persistance massive du chômage des jeunes en France, qui progresse également en Allemagne. Cette convergence remet en question l'idée que le système allemand restait bien meilleur grâce au système dual dont il a été question ce matin. Ce système a d'ailleurs beaucoup changé depuis les années 90 pour assurer sa persistance.

Les marchés du travail se sont également transformés dans ces deux pays. La massification de l'enseignement supérieur en France a conduit à la remise en cause de l'auto-motricité de l'emploi après les études. Nous sommes particulièrement intéressés par les interventions de M. Dietrich et du président Brin.

**Dr. Hans DIETRICH (IAB)**

Dr. Hans DIETRICH (IAB), auteur du rapport « Young people in Europe » pour la Commission européenne, programme COST (Action 14).

Merci pour votre invitation. Je vais être rapide. On m'a demandé de faire une présentation de l'étude « Young people in Europe », réalisée avec des experts de différents pays. Nous avons regardé les similitudes entre les pays et les mesures à prendre pour améliorer les perspectives d'emploi des jeunes. Dans cette étude, nous avons surtout répondu à la deuxième question. Je ne tiens pas à revenir sur les chiffres du chômage en Allemagne. Ces chiffres sont connus et difficiles à comparer avec la France, étant donné les différences institutionnelles entre la France et l'Allemagne. L'écart est de 20 à 30 % mais les chiffres ne recouvrent pas les mêmes choses.

Pour commencer, je vais revenir sur le système de formation en Allemagne qui connaît une certaine stagnation. La formation a explosé dans les années 80. Depuis, les disparités ont pris de l'ampleur, ce qui aura un impact sur le niveau de qualification et d'employabilité à l'avenir. En dix ans, d'importantes décisions en matière de formation ont été prises. Conséquence : le système est constamment mis sur la sellette.

L'unification allemande a permis d'adapter le système de l'Est à celui de l'Allemagne de l'Ouest. Mais bien que les niveaux de diplômes soient restés constants, les jeunes restent plus longtemps dans le système éducatif. Cela ne veut pas dire qu'ils redoublent. Cela veut dire qu'ils quittent le système scolaire et reviennent des années plus tard pour passer leur diplôme. Les passerelles entre collège et lycée existent mais sont peu utilisées. Résultat : près de 9 % des jeunes sortent du système d'enseignement général sans diplôme. Ils ont un certificat sans valeur sur le marché de l'emploi. La moitié de ces 9 % réussiront grâce à des mesures d'accompagnement et parviendront à obtenir une formation diplômante. Les jeunes des nouveaux Länder sont les grands perdants de cette évolution,

notamment les hommes, alors que les jeunes femmes dans l'ex-RDA réussissent mieux et abordent la formation professionnelle avec de meilleures chances d'insertion. Les jeunes migrants et jeunes des couches défavorisées ont de moins bons résultats dans le système scolaire. Les jeunes turcs par exemple ont de gros problèmes dans le système scolaire.

Autre point important, le diplôme n'a que peu de corrélation avec les compétences au sens de l'étude PISA qui voudrait que l'école offre de nouvelles compétences. 20 % des jeunes n'ont pas les compétences nécessaires pour suivre une formation professionnelle. Nous n'avons pas vraiment étudié l'adaptation du système d'éducation aux objectifs de PISA.

Pour résumer, dans le système éducatif, nous identifions clairement des groupes de jeunes en difficulté qui ont les chances les plus faibles d'arriver sur le marché de l'emploi mais ce sujet intéresse modérément la société. Les jeunes sans formation générale doivent trouver une formation professionnelle diplômante, soit dans le système dual soit à l'université. Le système dual est au cœur du système de formation en Allemagne. 60 % d'une classe d'âge trouve un diplôme dans le système dual. Ce système débouche sur l'emploi quelle que soit la catégorie sociale. L'apprentissage dans le système dual est même préféré à l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, les taux de passage du système dual à l'emploi restent relativement favorables, notamment dans les anciens länders, même si les différences régionales sont à cet égard assez significatives. Mais tous les jeunes ne peuvent pas y accéder car les jeunes allemands qui se rendent compte que la formation professionnelle est de plus en plus nécessaire pour accéder à l'emploi du fait du déclin du nombre d'emplois non-qualifiés s'y bousculent. Des jeunes qui n'auraient pas songé à y entrer, il y a 10 ou 15 ans le font aujourd'hui.

Troisième obstacle à l'accès au marché de l'emploi : l'augmentation du chômage des jeunes. Les jeunes faiblement qualifiés ont moins de chances d'accéder à l'emploi. Et ces chances diminuent de façon spectaculaire en Allemagne. Où vont-ils ? Ils deviennent chômeurs, notamment les moins qualifiés. L'État en France, comme en Allemagne propose des mesures d'accompagnement. L'État allemand dépense ainsi 6 milliards d'euros par an pour lutter contre le chômage des jeunes, soit un tiers du budget total de la politique de l'emploi. C'est considérable. Mais les analyses dont nous disposons montrent qu'à peine un tiers des bénéficiaires de ces mesures trouvent un emploi. L'action de la puissance publique ne résout pas le problème même si elle améliore à la marge la situation de l'emploi. Les qualifications apportées sont faibles. Bref, la situation est donc contrastée.

Depuis un ou deux ans, plusieurs changements sont en cours. Nous allons voir diminuer, par exemple, les possibilités de redoublement. Alors qu'en France, on voit apparaître un débat sur la deuxième chance, l'Allemagne limite son offre de « deuxième chance » aux jeunes qui témoignent d'une volonté active, et si des agences passent un contrat avec eux. Il serait intéressant de voir ce qui se passera lorsque des jeunes accuseront l'État de ne pas les aider à trouver un emploi. Cela dit, la conjoncture économique est positive en Allemagne avec un chômage des jeunes en baisse de 20 %. Nous devrions profiter de cette conjoncture pour améliorer le cadre d'ensemble par une meilleure couverture de la formation, des programmes plus attractifs et performants pour permettre d'élaborer des formations diplômantes correspondant aux besoins réels.

Eva Sabine KUNTZ

Merci à Mr Dietrich de nous avoir montré les différentes facettes du système de formation et comment des décisions prises tôt comme la décision de passer le bac et la possibilité d'avoir une deuxième chance, permet au système de s'adapter à la réalité malgré les difficultés du système dual. Je cède la parole à Hubert Brin auteur du rapport « Familles et insertion économique et sociales des adultes de 18 à 25 ans ». Il est intéressant de noter à ce propos que le CES a considéré les jeunes de 18 à 25 comme des adultes, acteurs de la société à part entière.



Hubert BRIN, Membre du Conseil Economique et Social, rapport « Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans », 2001

Hubert Brin est Secrétaire du Bureau du Conseil économique et social, Président de sa Section des Affaires sociales. Ancien Président de l'Union nationale des associations familiales, il était rapporteur de l'avis adopté le 28 mars 2001 sur le thème : « Familles et insertions économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans ».

Quel bilan des rapports récents sur la jeunesse ?

Les pouvoirs publics ont-ils tenu compte des préconisations de l'avis voté en 2001 par le Conseil économique et social ?

Apporter une réponse à cette question impose de resituer cet avis dans son contexte économique, politique et social.

Le travail de la section des affaires sociales du CES s'est déroulé du 2ème semestre 2000 au premier trimestre 2001 .

Nous étions à l'époque dans une période de croissance économique plus forte qu'aujourd'hui, le gouvernement de gauche conduit par Lionel Jospin avait notamment mis en place : les « emplois-jeunes », et, la question de l'autonomie de la jeunesse pointait dans les débats publics préalables aux échéances électorales de 2002 avec la mise en place de la commission autonomie de la jeunesse présidée par Jean-Baptiste de Foucault.

L'approche ne se résumait donc pas seulement à la question de l'insertion professionnelle.

Ceci explique que nos préconisations s'articulaient autour de 5 points :

- l'emploi comme premier facteur d'insertion économique et sociale,
- la formation,
- l'attribution de moyens d'existence,
- l'autonomie résidentielle,
- la santé.

Si je voulais m'en tenir à une réponse lapidaire quand à la prise en compte de nos préconisations par les pouvoirs publics sur tous ces points je le ferais globalement par la négative, mais ce serait alors nier la complexité du sujet ainsi que la responsabilité de tous les acteurs, pas seulement des pouvoirs publics, voire des jeunes eux-mêmes.

L'emploi

Nous l'avons déjà signalé en 2001, les évolutions positives ou négatives de la croissance économique ont des effets significatifs sur le taux d'emploi des jeunes. Cela reste toujours vrai.

Sans aucun doute et cela a déjà été signalé depuis ce matin nous trouvons là les résultats d'une culture française au regard de la formation initiale qui s'effectue de manière éloignée du monde du travail et de l'entreprise. Pour ne prendre qu'un exemple, il est toujours difficile en France de faire admettre qu'un enseignement supérieur bien pensé en termes de programmes et d'évaluations peut se conjuguer avec un emploi au bénéfice des étudiants eux-mêmes.

Cependant si la croissance économique impacte autant l'emploi des jeunes, cela provient également du fait qu'il n'y a pas une jeunesse, mais des jeunesses, différences dans lesquelles il convient d'intégrer aussi celle entre les sexes, les origines ethniques et géographiques.

En effet, en période de croissance importante l'augmentation du taux d'emploi sera beaucoup plus rapide pour les jeunes diplômés.

En période de croissance plus faible, c'est l'augmentation du taux de chômage des non – diplômés qui, elle, sera plus rapide. Nous avons également noté dans un avis de 2005 que, toutes proportions gardées, les difficultés d'emploi étaient plus importantes pour des jeunes sortant de l'université sans aucun diplôme que pour ceux qui sortaient de l'enseignement secondaire avec un BEP ou un CAP.

Sensibilité plus lourde donc pour les jeunes sans qualifications, alors que dans le même temps nous le savons aussi dans certains corps de métiers il existe de nombreux emplois demandant un moindre qualification qui ne sont pas pourvus.

Certes la question des conditions de travail et celle des niveaux de rémunération n'y sont pas totalement étrangères, mais nous pouvons également constater que l'environnement sociétal et la civilisation du temps libre dans laquelle nous vivons se trouve sous certains aspects à l'exact opposé d'un emploi aux horaires atypiques ou décalés par rapport à l'organisation de la vie personnelle et sociale de ceux qui nous entourent.

Dans un débat très récent nous également bien perçu que les français étaient majoritairement pour l'ouverture des magasins le dimanche, mais pas pour le travail du dimanche pour eux – mêmes.

Nous avons commencé dans notre avis de 2001 par dire : « la fonction sociale du travail doit être soulignée auprès des jeunes. Cette démarche implique une réflexion plus large sur le sens qui devra dans l'avenir être celui du travail.

Même s'ils ont un rôle important, les pouvoirs publics ne peuvent pas être les seuls à porter cette préoccupation.

Toujours par rapport à l'emploi, après avoir analysé que les jeunes étaient significativement plus nombreux que les autres adultes dans des contrats de travail précaires, notre assemblée insistait sur le concept d'emploi durable de droit commun.

N'y a-t-il pas incohérence à souhaiter que les jeunes se construisent des projets de vie personnelle, familiale, professionnelle et à n'offrir à leur très grande majorité que du contrat à durée déterminée comme première insertion dans le monde du travail ?

Bien évidemment il est temps voire urgent de reprendre le débat et la négociation que le contrat de travail, mais notre insistance de 2001 sur la notion d'emploi durable de droit commun signifiait qu'il était impensable que puisse être envisagé comme solution pour l'avenir l'idée d'un smic jeune ou celle d'un contrat de travail jeune.

Il m'apparaît aujourd'hui particulièrement nécessaire d'aller au bout du concept de sécurisation des parcours professionnels, voir comme l'a aussi dit le Président de la République devant l'assemblée plénière du CES, aller au bout de cette idée de sécurité sociale professionnelle, si nous voulons modifier cette réalité de la précarité au travail pour tous et notamment celle des jeunes.

Enfin, toujours par rapport à l'emploi, notre avis avait abordé la question des emplois aidés en indiquant qu'ils ne devaient être qu'une étape transitoire vers un accès à l'emploi de droit commun.

Nous étions à l'époque des toutes premières sorties des contrats « emploi – jeunes ». Nous savons ce qu'il en est advenu, ce dispositif a été supprimé.

C'était aussi l'époque du programme TRACE, dispositif spécifique très intéressant pour les 16 – 25 ans confrontés à de graves difficultés sociales, familiales ou sans qualifications. Nous avons même écrit ceci à propos de ce programme : « notre assemblée estime qu'il s'agit d'une initiative intéressante qui, améliorée constituerait un premier volet des propositions du présent avis ».

Qu'en est-il advenu ? Lors du changement de gouvernement, le programme TRACE (Trajectoire d'accès à l'emploi) a été supprimé et remplacé par le CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale).

Entendons nous bien, je ne jette pas plus la pierre à ce gouvernement plus qu'aux gouvernements précédents, si j'ai une critique à formuler aujourd'hui, et vous noterez que nous – mêmes ne l'avons pas faite en 2001, si j'ai une critique à formuler c'est l'absence de continuité des politiques publiques en la matière. A chaque changement de gouvernement, à tous le moins on change de titre des dispositifs, mais le plus souvent on change aussi les périmètres, les moyens, les opérateurs.

Résultat, même les personnels des missions locales qui sont chargés d'accueillir les jeunes en difficultés d'emploi ne s'y retrouvent pas et passent leur temps à se réapproprier les législations et ceci bien sûr sans parler du nombre de dispositifs. A l'époque, nous avons recensés 8 formes de contrats aidés spécifiques aux jeunes adultes.

Comment voulez-vous que les jeunes eux – mêmes, et notamment ceux qui sont en galères, s'y retrouvent ?

Cependant l'obtention d'un emploi durable suppose que le jeune qu'elle que soit son origine sociale ou géographique ait reçu une formation adaptée à ses aspirations et aux évolutions du marché de l'emploi.

Notre deuxième socle de préconisations concernait donc la formation.

En France, malgré la grande novation de 1971 sur la formation continue, nous restons marqués par l'idée que la période de formation se situe entre 6 et 25 ans. Malheur donc à celui qui sort très tôt du système éducatif, il y a peu de chance qu'il y retourne.

Il n'est donc pas étonnant que nos premières préconisations en la matière concernaient le droit à l'éducation tout au long de la vie, nous ajoutions que cette idée « sous peine de perdre toute sa valeur novatrice, elle devait déboucher sur une traduction concrète dans les prochaines années.

Même s'il y a eu quelques timides avancées, nous pouvons considérer que la validation des acquis de l'expérience s'inscrit dans cette démarche, j'ai quand même le sentiment que nous en sommes restés u mode incantatoire ou aux programmes de campagne électorale.

Nous proposons d'accorder à chacun dès son enfance un crédit de formation de base et de formation professionnelle (initiale et continue) pour l'ensemble de son existence.

Nous n'y sommes pas encore, loin de là.

Ceux qui me connaissent savent que je ne pratique pas la langue de bois et donc je vous dirais que nous y avons, nous – mêmes, notre part de responsabilité puisque nous avons aussi écrit : « de ce point de vue, notre assemblée estime indispensable de conduire une saisine sur ce thème afin d'en définir les mesures concrètes de mise en œuvre ». Cela n'a pas été fait.

Je passe rapidement – faute de temps et non par désintérêt – sur la revalorisation des enseignements professionnels, sur l'adaptation de leurs contenus aux évolutions du marché du travail, sur la nécessaire mobilisation de tous les partenaires sociaux pour mettre le monde du travail au cœur du dispositif de projet de formation – insertion.

Un point cependant sur les formations par alternances que bien évidemment nous souhaitons voir se développer.

Afin de montrer que tout ne relève pas de la responsabilité des pouvoirs publics : confrontés aux martelages de toutes natures et un peu aussi à la réalité de l'emploi des jeunes, les parents ont intégré un discours quasi – idéologique qui les conduit à penser que pour que leurs enfants aient un emploi demain, il faut qu'ils aient tous bac + quelque chose, alors qu'ils constatent tous les jours que tous leurs enfants ne sont pas faits pour l'enseignement supérieur.

Et dans le même temps ils ont encore, malgré l'information donnée, une image dévalorisée des formations par alternance et du travail manuel, ce qui les amène à considérer - et l'école n'arrange rien - que cette orientation professionnelle est d'abord une orientation de l'échec.

Il y a eu des efforts d'amélioration sensible sur cette revalorisation des métiers, il faut continuer encore et encore.

L'engagement de l'adulte de 18 à 25 ans dans une démarche personnelle de formation ou/et d'insertion professionnelle ne portera ses fruits qu'à la condition que l'intéressé dispose de moyens d'existence suffisants pour assumer le coût de cette démarche.

C'était notre troisième socle de propositions, peut – être le plus novateur, en tout cas celui qui avait le plus suscité de débat au sein de notre assemblée, mais également celui qui n'a vu aucune réponse : les ressources des jeunes.

A certains égards cela n'est pas étonnant.

En effet, en France pour pouvoir avancer sur la question de l'autonomie de la jeunesse, cela suppose de bouleverser des pans entiers de notre législation sociale et fiscale.

Si la majorité civile a été abaissée à 18 ans en 1974, cette décision n'a pas été suivie de ses traductions concrètes dans les droits sociaux et fiscaux.

Au contraire, en lien bien sûr avec l'allongement de la durée des études, la charge financière des jeunes adultes a été transférée sur les parents et la famille. C'est dans les années 80 – 90 que les allocations ont été généralisées jusqu'à 20 ans voire 21 pour le complément familial et les prestations logement. Pour prendre un autre exemple concret, pourquoi les parents peuvent – ils inclure leur enfant sur leur déclaration de revenus jusqu'à 21 ans ou 25 ans s'il est étudiant ? Pourquoi 21 ans ? Simplement parce que c'était l'âge de la majorité.

Devant l'ampleur des réformes à faire et de leurs coûts, nous avons choisi de cibler la tranche des 20 – 25 ans – 20 ans limite aussi de la couverture d'assurance maladie par les parents, 25 ans âge d'ouverture du droit au RMI.

Notre proposition reposait sur un double engagement.

Du jeune envers la société par un engagement dans une recherche d'emploi, dans un cursus de formation ou dans une démarche active de réinsertion sociale, lui ouvrant droit à un prêt à taux zéro de 150 euros par mois remboursable au moment de son insertion professionnelle à condition qu'il soit en situation de travail sous CDI rémunéré au moins au SMIC.

Engagement de la société en vers le jeune par l'attribution d'une allocation non – remboursable de 150 euros également.

Coût net de la mesure pour l'État : 8 milliards d'euros.

Même si cette préconisation n'a pas été suivie, je remarque que l'idée d'un prêt à taux zéro de 10000 euros resurgit ici où là dans les programmes de la Présidentielle.

Nous avons enfin des préconisations sur le logement, pour certaines (LOCAPASS) elles ont été suivies d'effets. Mais globalement la situation n'a pas beaucoup évolué voire s'est même empirée. Je vous dirais d'ailleurs que lors de la réunion préparatoire aux deuxième assises nationales de la jeunesse que le CES va organiser en décembre prochain, pour les 60 jeunes venant de tous horizons qui constituent le comité de pilotage, le logement et l'emploi constituent les axes de leur travail parce que sujet de préoccupation majeur dans leur quotidien, ainsi que leur place dans la démocratie.

Nous avons enfin examiné aussi les questions de santé – vaste sujet, mais il faut bien conclure :

Je dirais donc simplement bien évidemment nombre de nos préconisations n'ont pas été suivies de décisions concrètes, et cela nous le savons bien n'est pas seulement vrai que pour le CES, mais sur certains sujets et celui – ci en fait partie, est ce de la seule responsabilité des pouvoirs publics ? Quelle place dans la négociation entre les partenaires sociaux ? Quelle mobilisation de tous les acteurs de terrain, de l'école, des jeunes eux –mêmes ?

C'est bien par une mobilisation de tous qu'une amélioration pourra se mettre en place.

Quand aux parents je résumerais leur responsabilité de la manière suivante : conner à chaque enfant des racines et des ailes.

Max Claudet :

Merci à nos quatre intervenants de nous avoir brossé un portrait différencié des réalités de la jeunesse en France et en Allemagne. Des convergences négatives se dessinent : les effets ciseaux entre le nombre de postes mis à disposition et le nombre de jeunes souhaitant faire le système dual s'accroît. La France résonne de l'appel à une plus grande professionnalisation de la formation. Je voudrais pour continuer cette comparaison que nous réfléchissions à la possibilité pour les pouvoirs publics de mettre en place des mesures et ensuite vous donner la parole pour lever les parts d'ombre laissées par les intervenants dans le tableau qu'ils ont brossé.

Questions de la salle

- Un cadre de la SNECMA :

Une question sur le temps. J'ai entendu parler de 2010, 2017 ? Ma question s'adresse à tous. Est-ce qu'on a encore du temps ?

- Un fonctionnaire :

Une question à titre individuel. La jeunesse est-elle un investissement ? Si oui, quid de l'engagement du secteur bancaire pour leur consentir des prêts pour financer leurs études et s'insérer dans la vie active ? 10 000 euros, ce n'est rien pour une banque et le jeune, dans 95 % des cas, remboursera...

- Claude Azema (CES) à Vincent Merle :

Pourriez vous préciser votre pensée concernant la professionnalisation dans les universités. Autant j'ai en compris que certaines formations professionnelles à l'université n'avaient de professionnelles que le nom, autant je ne distingue pas très bien la part faite à l'alternance dans et en dehors de l'université ?

- Max Claudet :

Nous allons commencer sur les prêts bancaires. Il s'agit là d'une mesure qui doit être prise par les pouvoirs publics sinon je vois pas comment on pourrait contraindre les banques à la mettre en place.

- Hubert Brin :

Notre objectif était de passer par le système bancaire avec un prêt à taux 0. Mais cela nécessite une décision des pouvoirs publics. Cela dit, si le secteur bancaire n'y est pas contraint, il ne le fera pas de lui-même. Pendant la période du CPE, et je le dis en connaissance de cause puisque j'ai été pendant dix ans président de l'Union nationale des associations familiales, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Premier ministre. Je lui ai dit que si les périphériques ne jouent pas le jeu, ça ne passera pas. Les périphériques, ce sont les bailleurs. Or, pendant l'affaire du CPE, nous avons vu des bailleurs proposer un bail du même type que le CPE pour les jeunes. Il faut une démarche généralisée par rapport à l'ensemble de la jeunesse. Parce que si on dit autonomie de la jeunesse, on ne doit pas tenir compte du revenu de leurs parents.

Dans notre papier, on voyait ressortir en période de campagne cette idée du prêt de 10 000 euros remboursables. Mais il faut du temps. Sur la question du temps, est-ce qu'on a du temps ? Il est évident que nous courons toujours après le temps sur plein d'espaces, notamment sur la démographie. Tout ce qui n'est pas fait aujourd'hui sur la démographie est perdu pour demain. Il n'y a pas de temps à perdre de ce point de vue au niveau européen. J'étais en Italie en novembre et j'ai vu comment notamment la démographie vient percuter dans ce pays la question de l'immigration. Sur certains sujets, nous n'avons plus de temps. Je pense que les grands enjeux de demain sont le temps et l'espace. La question du logement est au centre. Le temps renvoie à la politique de l'emploi et de la famille. L'un des grands axes de réussite de la politique familiale est la conciliation entre la vie familiale et professionnelle.

- Eva Sabine KUNTZ :

Je ne sais pas si Monsieur Dietrich veut dire un mot sur les droits d'inscription dans les universités ?

- Hans DIETRICH

Une précision sur le temps. Le débat en Allemagne donne le sentiment que les cycles démographiques vont résoudre les problèmes. Mais les jeunes aujourd'hui ne peuvent pas attendre, même si la société peut, elle, attendre. Les erreurs d'aujourd'hui ne peuvent être rattrapées demain. La question du temps est centrale.

- Karin JURCZYK :

J'aimerais rajouter quelque chose. En Allemagne, nous venons de lancer une nouvelle politique pour les droits d'inscription dans tous les länders. Il s'agit d'un montant de 600 euros par semestre. Je ne sais pas dans quelle direction va le débat, en tout cas, ce sont les parents qui remboursent. Les étudiants ne peuvent rembourser que lorsqu'il rentrent dans la vie active. Pour le temps, il est grand

temps justement de faire quelque chose. En Allemagne, nous avons beaucoup hésité. Il est à espérer que les responsables vont faire des choses pour s'atteler au faible taux de fécondité des jeunes et à la pauvreté. La classe politique devra répondre à ces questions dans un avenir proche.

- Max Claudet

Un revenu étudiant a été évoqué en France mais cette proposition n'est plus d'actualité. Au Danemark, c'est en revanche une réalité actuellement. On pourrait envisager que la proposition soit reprise. En ce qui concerne la professionnalisation des universités, Madame a posé une question sur les masters professionnels, qui ont pris le relais des DESS, pourriez-vous, professeur Merle, préciser ce que vous voulez dire sur le rôle de l'université ?

- Vincent Merle :

J'ai envie de dire au préalable un mot sur l'urgence. Il y en a trois : le système d'orientation au sein de l'école et au-delà est calamiteux. Or, depuis dix ou quinze ans, son évolution est l'objet d'une demande très forte des jeunes et des familles. Il me semble que ce n'est pas politiquement très difficile si tant est qu'on veuille le faire. Deuxième urgence : il faut changer les modes d'évaluation scolaires et académiques qui sont justement trop académiques et éloignées des logiques de type PISA. Troisième urgence bien évidemment : il faut réduire le plus possible le nombre de jeunes sans diplôme ou sortant du système scolaire avec des difficultés de lecture et d'écriture alors que nous connaissons des modes de prise en charge qui leur permettraient d'acquérir les bases pour devenir citoyens. Il me semble que pour ces trois choses-là, nous n'avons pas de temps à perdre.

Sur la question de Claude Azema à présent. Il y a 1 % de jeunes en apprentissage à l'université. Et je me félicite que nous soyons parvenus à introduire une logique de professionnalisation dans l'enseignement supérieur. Mais je souhaiterais que ce soit un vrai apprentissage. Quand voit que dans les écoles de commerce, on demande à un jeune de se mettre en apprentissage quand il n'a pas d'argent. On lui dit : « le cursus est quasiment le même mais il faudra que tu te trouves un employeur. Ah ! ton papa a des relations, c'est très bien ». On n'est pas du tout dans l'apprentissage... Pour les prêts bancaires, c'est la même chose. Les parents disent à leur enfant : « un prêt à taux zéro, c'est bien, tu le prends, ma petite, prends-le et je le réinvestis à 8 % ailleurs ». Je ne blague pas.

Quand je disais qu'on leurre les gens avec cette thématique de la professionnalisation de l'enseignement supérieur, c'est que je crois que, face à l'angoisse que suscite chez les adultes et les professeurs, le devenir des jeunes qui vont se retrouver durablement au chômage, nous sommes tentés de courir après des emplois émergents, à coller à une demande fictive. Car il faut du temps pour monter un filière. Cela prend un ou deux ans. Et au moment où les élèves sortent de la filière, on ne les embauche pas. Ce type de fuite en avant vers la professionnalisation est dangereux. Les entreprises ne veulent pas d'individus disponibles clefs en main. Elles ne veulent pas forcément qu'un individu colle à un profil précis. En revanche, faire comme on le fait au CNAM et à Sciences po, c'est-à-dire, prendre des jeunes y compris sortis de filières d'enseignement général et leur donner un contrat de professionnalisation par alternance et un parcours dans une entreprise où l'on a besoin de leur contribution productive en ajustant la formation. Ça j'y crois beaucoup. Cela revalorise l'enseignement général. Sinon ils font des lettres, des histoires et de la biologie. Il faut montrer qu'à travers ces contrats, ils acquièrent des bases et pourront ensuite se professionnaliser avec l'alternance. On souffre en France depuis 40 ans d'une absence de réflexion sur les premiers cycles.

- Max Claudet

Il nous reste une minute. Une autre urgence est l'obligation de donner la chance de la mobilité aux jeunes en formation, une mobilité intellectuelle et géographique. Dans le monde professionnel tel qu'il se dessine aujourd'hui, être dans la même profession tout au long de la vie n'existera plus. Cela peut être déstabilisant pour un jeune de ne pas avoir le même schéma de vie que ses parents. L'OFAJ accorde des bourses aux jeunes en formation professionnelle. Elles concernent les apprentis, puisque nous nous concentrons sur ceux qui sont dans des filières courtes et qui ne peuvent bénéficier des programmes européens comme Erasmus. 1500 bourses sont réservées, chaque année, à ces jeunes en première formation et qui ont la chance de faire leurs preuves en France et en Allemagne, selon leur choix. C'est important car nous sommes persuadés que c'est une possibilité de leur donner de la vivacité d'esprit et de leur éviter des phases de chômage. Pour nous, c'est une manière de sécuriser leurs parcours professionnels. Je vous remercie.

Table ronde n° 4 : Quelles innovations promouvoir en matière d'action publique en faveur de la jeunesse ?



Présidence : Patrick HETZEL, Recteur de l'académie de Limoges, Président de la Commission du débat national Université-Emploi

Patrick Hetzel est Recteur de l'Académie de Limoges et Chancelier de l'Université. Il a présidé la Commission Nationale du Débat Université – Emploi dont le rapport a été remis au Premier Ministre en octobre 2006.

Nous sommes dans le prolongement de ce qui a été dit ce matin et cet après-midi. Vous allez, les uns et les autres autour de cette table ronde, intervenir pour montrer que des innovations en matière de politique de la jeunesse ont été réalisées. D'autres ont été proposées. Nous allons commencer par une intervention du professeur Richard Münchmeier de la Freie Universität Berlin.

➤ Associer la recherche et les décideurs politiques



Prof. Dr. Richard MÜNCHMEIER (Frei Universität Berlin) sur le Conseil allemand de la jeunesse

Richard Münchmeier est Professeur de pédagogie sociale et orientée vers la jeunesse à la Freie Universität de Berlin. Ses thèmes de recherche couvrent l'éducation et la formation des jeunes, plus particulièrement les politiques publiques mises en œuvre dans ces domaines. Il a été membre, de 1998 à 2006, du Conseil fédéral de la Jeunesse (Bundesjugendskuratorium), organisme d'expertise et de conseil placé auprès du Gouvernement Fédéral allemand

Mon propos sera organisé en quatre parties : je parlerai tout d'abord du Conseil consultatif de la jeunesse. J'évoquerai ensuite quelques problèmes entre responsables politiques et recherche. Je tirerai enfin le bilan de notre expérience et les perspectives.

Le Conseil de la jeunesse conseille le gouvernement fédéral et non le ministère de la jeunesse. Depuis 1961, cette instance est citée dans la loi, notamment à l'article 84 du code des affaires sociales volume 8. Cette loi stipule que le gouvernement doit convoquer cette instance au cours de chaque législature. Mais la loi laisse le choix au gouvernement quant à la composition du conseil. En effet, le gouvernement peut en changer la composition. Avant 1998, le Conseil de la jeunesse était composé de 20 experts indépendants qui venaient moins du milieu de la recherche et de la science que de milieux très hétérogènes de la jeunesse : des associations, des académies de toute nature...

La coalition SPD-Verts a changé la procédure. Elle a rationalisé, tout d'abord, le programme du Conseil. Le rôle premier du Conseil est désormais de conseiller le gouvernement fédéral sur toutes les questions politiques et sociales essentielles liées à la jeunesse. Il doit formuler des propositions, une fonction qui reviendrait d'ordinaire à l'opposition parlementaire. Troisième mission : le Conseil doit intégrer la dimension européenne dans ses travaux. Quatrième mission : créer des liens avec l'opinion publique de la jeunesse pour amplifier l'effet de ses préconisations.

La coalition rouge-verte a réduit à 16 le nombre d'experts pour améliorer le fonctionnement du Conseil. Par ailleurs, l'indépendance des membres du Conseil a été mise en avant. Les représentants des groupes d'intérêts jouent un rôle moins important aujourd'hui. Il y a en revanche davantage de chercheurs. Sur les seize membres, on a huit professeurs et huit membres de la société civile. Le Conseil a enfin été doté d'un secrétariat propre et d'un collaborateur scientifique. C'est un travail purement bénévole.

Comment le monde de la recherche et de l'administration politique peuvent-ils coopérer ? Il y a beaucoup de problèmes qui pèsent sur cette collaboration. Beaucoup de personnes gagnent de l'argent en conseillant le politique mais c'est inefficace car recherche et politique ont leur propre logique. Chacun obéit à sa culture intellectuelle. Au total, cela rend toute coopération difficile voire impossible. Conseiller le politique, cela ne veut pas dire que les chercheurs savent ce qu'il faut faire et que les politiques exécutent. Si cela était vrai, notre démocratie parlementaire serait inutile.

L'une des difficultés est celle des calendriers. La recherche a besoin de durée alors que le calendrier du politique est accéléré. Autre condition importante pour l'Allemagne, c'est de savoir si l'administration a compétence à résoudre les problèmes soulevés par les chercheurs. Dans un système fédéral, c'est plus difficile compte tenu des trois étages de l'autorité publique (commune, länder, État fédéral). L'État fédéral ne peut que suggérer des modèles mais il n'a pas compétence à financer les politiques de la jeunesse. Voilà pourquoi, il est apparu judicieux de mettre en place un Conseil de la jeunesse, pour prodiguer des conseils sur les questions essentielles et non pas sur l'action politique quotidienne. En effet, sont en jeu des orientations politiques de long terme. Le Conseil de la jeunesse peut donc inscrire son action dans la durée. Mais le rythme des travaux est corrélé à la durée de la législature, quatre ans en Allemagne, puisque le gouvernement peut à chaque fois changer la composition du Conseil.

Quelles expériences avons-nous tiré ? Premièrement, si la coopération est si difficile, comment réussir la démarche ? Qu'est-il possible de faire ensemble ? Il y a un bon instrument : les mémorandums. Le Conseil travaille avec plusieurs sous commissions et en recourant à des conseils extérieurs. Nous essayons de traiter les problèmes de fond dans des rapports et des mémorandums. Au cours des deux premières législatures, on en a publié un sur l'attitude irrationnelle de la société face à la jeunesse. Celui qui était en désaccord avec nous devait prouver que l'attitude de la société face à la jeunesse était rationnelle. Cela a provoqué de nombreux débats. Notre objectif était d'attiser un débat.

Même chose avec le mémorandum, le pamphlet intitulé « Assurer l'avenir : l'importance de l'éducation pour faire face aux enjeux de l'existence ». En Allemagne, il faut savoir que les politiques de la jeunesse et de l'éducation relèvent de ministères différents au niveau central comme au niveau des länder. Nous avons fait entrer la jeunesse dans la politique de l'éducation. Ce pamphlet, ce manifeste a trouvé beaucoup d'échos favorables et défavorables.

Deuxième expérience : un Conseil de la jeunesse ne peut influencer les décisions au quotidien mais peut concourir à la légitimité accrue de telle ou telle position. Nous pouvons contraindre certaines personnes à s'intéresser à telle ou telle question.

Troisième expérience : nous avons mis en relation toute une série d'organismes qui travaillent pour la jeunesse. Pourquoi ne pas essayer d'embarquer toutes ces instances pour produire des synergies ? Nous avons réussi à associer, dans la commission qui a produit le 11ème rapport du conseil, divers organismes chargés de l'aide à la jeunesse. Ce sont des expériences positives. Nous avons réussi à obtenir le soutien de toutes ces instances.

Quelles conditions pour bien faire son travail ? Premièrement, un gouvernement fédéral qui veut faire de la politique de la jeunesse une politique transversale par rapport à une politique spectacle... Une

politique de la jeunesse confinée à un ministère est par définition ratée car elle ne prend pas en compte tous les besoins de la jeunesse. Nous sommes heureux que le Conseil des ministres dans son ensemble nous ait convoqué et que nous n'ayons pas été désignés par un ministère seulement. Le gouvernement fédéral doit nous aider à faire valoir la jeunesse dans l'ensemble des ministères. Tous les gouvernements ne l'ont pas fait. Les gouvernements sont, en effet, parfois minés par des problèmes internes.

Autre condition : un Conseil doit être indépendant de l'intérêt de tel ou tel lobby. La politique de la jeunesse souffre de l'immixtion des lobbys qui instrumentalisent cette politique pour leur propre intérêt. Ils disent toujours qu'ils travaillent pour la jeunesse mais nous nous interrogeons sur la vérité de cela. Le fait que les membres du Conseil soient des experts indépendants a fait ses preuves.

Troisième condition : le Conseil a besoin de membres qui tirent un bilan de la recherche scientifique. Il faut que ce soient des personnes qui veulent collecter les connaissances existantes et non se mettre en avant.

Enfin, ils doivent utiliser leur activité d'origine pour mettre en scène leur discours. Un représentant syndical peut utiliser les autres syndicats pour faire connaître ses positions par rapport à la jeunesse. Un chercheur peut faire la même chose avec les universités et les laboratoires. Il faut créer des caisses de résonance.

J'en arrive à ma dernière partie. Depuis novembre 2006, un nouveau Conseil de la jeunesse a été nommé. Je n'en fais pas partie. Il est composé différemment : deux fois moins de professeurs et deux fois plus de représentants de la société civile. Une des lectures possibles de cela est que le gouvernement fédéral veut multiplier les caisses de résonance. Voilà pourquoi les représentants de patrons retrouvent un siège par exemple. Mais cela peut aussi signifier que la politique de la jeunesse doit être, selon le gouvernement, moins une politique transversale et davantage spécialisée.

J'en tire une conclusion en trois phrases : notre expérience nous montre que les meilleures conditions pour conseiller le politique tiennent tout d'abord à la possibilité de transcender les frontières de tel ou tel ministère. La politique de la jeunesse doit être formulée et mise en œuvre de manière transversale. Si on n'y parvient pas, les conseils doivent trouver leur place dans les prérogatives restreintes du ministère de la jeunesse. Puis, la politique de la jeunesse doit trouver des caisses de résonance dans la politique nationale et municipale, et dans l'industrie. La politique de la jeunesse ne peut fonctionner sans légitimité publique car elle touche au quotidien des gens. Cela suppose un discours public et pas seulement d'experts. La politique de la jeunesse suppose enfin une stratégie globale définie sur un plan global. Elle ne saurait être une simple addition de programmes isolés. Cela ne saurait être le rôle d'une institution mais la coopération de multiples acteurs sociétaux. Au cours des huit années où j'ai siégé au conseil, nous avons essayé d'aller en ce sens.

Patrick HETZEL : Je passe la parole à M. Julian Le Grand. Il s'est illustré par des travaux sur les dotations en capital pour les jeunes. Je précise qu'il est membre de la commission pour l'amélioration de la santé en Grande-Bretagne.

➤ Vers des dotations en capital pour les jeunes ?



Julian LE GRAND, Professeur (London School of Economics)

Julian Le Grand is the Richard Titmuss Professor of Social Policy at the London School of Economics. From 2003 to 2005 he was seconded to No 10 Downing St as Senior Policy Adviser to the Prime Minister, Tony Blair. He is currently a member of the Group of Societal Policy Analysts advising President Jose Barroso of the European Commission

Julian Le Grand est titulaire de la chaire Richard Titmuss de Politiques Sociales à la London School of Economics. De 2003 à 2005 il a travaillé pour le compte du 10 Downing Street en tant que conseiller spécial du Premier Ministre, Tony Blair. Il est à l'heure actuelle membre du groupe d'analystes en Politiques sociétales, placé auprès du Président de la Commission européenne José Barroso.

J'aimerais m'excuser à deux titres : je vais m'exprimer en Anglais. Je sais que mon nom est assez trompeur. Je ne vais pas être comme Churchill qui a dit devant l'Assemblée nationale : « prenez garde, je vais vous parler français ». Deuxième excuse : je vais vous parler d'une idée intéressante qu'on est en train de mettre en place au Royaume-Uni. Une idée qui, à mon sens, est assez intéressante pour le Centre d'analyse stratégique. L'Allemagne y pense aussi.

Quelle est cette idée ? Investir dans la jeunesse. Aujourd'hui cela passe par la formation et l'enseignement. On dépense beaucoup en la matière mais ces investissements vont vers des personnes avec beaucoup de ressources. En effet, un cinquième des 18-25 ans ne reçoit rien. Par conséquent, nous avons beaucoup d'actifs humains et peu d'actifs financiers, notamment pour les moins aisés.

Des études montrent qu'un petit apport en capital peut aider à se lancer dans la vie professionnelle. Il est prouvé que les personnes avec plus d'argent jouissent d'une plus grande stabilité familiale, ont une meilleure santé et moins de problèmes de violence. Pour la jeunesse, si vous êtes propriétaire d'actifs à 23 ans, ça va avoir une incidence forte sur votre niveau de revenu à 33 ans, et le niveau de santé par ricochet. Le fait de disposer d'une certaine richesse détermine la qualité de vie dont on va bénéficier. Le révolutionnaire Tom Paine, que les Français ont tendance à s'approprier, voulait donner à tous les jeunes une quinzaine de livres à partir des impôts sur la succession. Une bourse de 1 000 livres a été proposée pour toutes les nouvelles naissances, on a parlé de « baby bang ». Ackermann et ? ont proposé 80 000 dollars pour les jeunes âgés de 21 ans. Les États-Unis, le Canada ont déjà lancé ce type d'initiative. Au Royaume Uni, nous avons donc lancé le « child trust fund ».

Comment marche ce système ? Les enfants nés au Royaume-Uni disposent d'une bourse de 375 euros sur un compte fiduciaire. Les enfants pauvres reçoivent 750 euros. Les familles, les amis, les proches peuvent économiser jusqu'à 150 euros par mois et les placer sur ce compte bloqué. Les autorités peuvent y ajouter 375 euros, 750 pour les familles défavorisées. L'argent peut être investi dans des comptes épargne, des actions. Des institutions financières peuvent proposer différentes formules à cette fin. Si les parents ne font rien, ce sont ces institutions financières qui placeront l'argent. Le compte ne peut être touché avant l'âge de 18 ans.

Une fois arrivé à 18 ans, il n'y a pas de restriction sur l'utilisation de l'argent. En l'utilisant, les jeunes vont pouvoir faire davantage. Cela va leur permettre d'améliorer leur niveau d'alphabétisation, etc... Les montants investis peuvent être importants. Avec le taux de rendement, 7-9 % pour les intérêts et les 150 euros ajoutés, on peut atteindre les 7 500 euros à 18 ans. Même si vous regardez le bas de l'échelle sociale, cela fait 8 000 euros au final. On s'est rendu compte que 7 000 euros faisaient la différence quand on atteignait 21 ans.

Cette politique était populaire. En 2000, personne ne nous a pris au sérieux. En 2003, c'est devenu une politique gouvernementale. Pourquoi ? Parce qu'on a convaincu Gordon Brown de l'utilité de la chose. L'autre raison : on pensait que les familles pauvres qui verraient le capital s'accumuler dans un compte sans pouvoir l'utiliser, seraient hostiles. En réalité, elles étaient contentes que ce compte soit bloqué pour que les grands parents et les amis puissent donner de l'argent et économiser sur ce compte. Ils ne voulaient pas recevoir plus que les autres. Ces familles se demandaient aussi si les jeunes pourraient utiliser l'argent comme bon leur semble.

Le système s'est généralisé en Europe. Un compte de 500 euros crée à la naissance, comptes épargnes accessibles à la majorité... Que ce soit 7 ou 5 000 euros... Mon idée est de mettre l'argent dès la naissance. Est ce qu'il faut que ce soit universel ? Faut-il des restrictions ? Certains disent oui pour l'achat de maisons et de fonds de pension... Que faire en matière de suivi ? On ne voulait pas dire aux gens quoi faire de leur capital humain. Et puis, si on se penche sur l'Europe, il y a cinq millions de naissances par an dans l'Union. Coût total : 2,4 millions d'euros pour un coût annuel de 500 euros par enfant. Ce n'est pas la mer à boire. Cela ne représente que 2 % du budget de l'Union. Des économies pourraient être faites sur d'autres postes du budget, notamment l'enseignement supérieur.

Pour résumer, c'est une idée qui a plusieurs points forts : c'est une manière d'investir dans la jeunesse. Cela soutient l'emploi et la santé, crée des habitudes d'économies, c'est une entreprise noble qui aide à la fois les plus défavorisés et ceux qui ont des revenus. Il y a un accès universel qui, de surcroît, contribue à la citoyenneté. Comment appeler ce fonds ? « Obligation bébé », « Démo bourse » « Eurobon »... Si vous avez des idées, n'hésitez pas à m'en faire part.

➤ **Promouvoir la croissance et l'emploi par une politique fiscale soutenable**



Ad VAN RIET, Directeur des politiques fiscales (BCE).

Ad van Riet est diplômé en économie de l'Université Erasme de Rotterdam. Il rejoint la Banque centrale des Pays-Bas dès 1987, puis l'Institut monétaire européen, à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), en 1994 et la Banque centrale européenne en 1998. A la BCE, il a, dans un premier temps, participé à la préparation des décisions de politique monétaire pour la zone euro. Il est devenu chef de la division Pays de l'Union européenne en 2000 et dirige depuis 2007 la division Questions budgétaires.

Je vous remercie vivement de votre invitation à ce Colloque très important ! J'aimerais revenir sur trois questions : 1. Quelle incidence le vieillissement de la société aura-t-il sur les budgets des pays de la zone euro ? 2. Quelles mesures budgétaires et économiques doivent-elles être prises ? 3. Les jeunes vont-ils payer la facture du vieillissement ?

Il faut voir, pour répondre à ces questions, comment la relation financière de chaque génération avec le gouvernement évolue à mesure qu'elle vieillit. En Europe, en général, avant de rentrer sur le marché du travail, les jeunes bénéficient de subventions (allocations familiales, frais de scolarité). Cela représente un coût budgétaire pour le gouvernement. Les personnes âgées sont également bénéficiaires nettes d'aides publiques (retraites, santé). Naturellement, les personnes qui travaillent versent des contributions au gouvernement (impôts, cotisations sociales). Donc, les gouvernements ont une fonction de redistribution de ces fonds aux jeunes et aux retraités.

Ces mécanismes sont connus, mais il faut les voir dans un contexte de vieillissement de la population de la zone euro. On a parlé de ces tendances ce matin, je n'y reviendrai donc pas. Les tendances

actuelles et projetées à l'horizon 2050 montrent une baisse de la natalité en Europe après le baby boom. Or, à l'heure actuelle, la génération du baby boom s'apprête à partir à la retraite. Il y aura un doublement du rapport retraités / actifs d'ici 50 ans dans la zone euro.

Quelles sont les conséquences de cette transition démographique en termes de dépenses publiques ? Une incidence énorme. Les autorités devront payer davantage de retraites et de dépenses de santé. Parallèlement, les jeunes et les actifs seront moins nombreux. Cela signifie que les gouvernements devront peut-être dépenser moins au niveau du système éducatif et des indemnités de chômage. Les dépenses publiques vont toutefois augmenter de 4 % du PIB dans la zone euro si aucune mesure n'est prise.

En termes budgétaires, les taux d'endettement public par rapport au PIB des pays de la zone euro vont augmenter si les politiques actuelles restent de mise. Les perspectives d'avenir ne sont pas pérennes. Les pouvoirs publics devront prendre des mesures. Augmenter les impôts et les cotisations sociales n'est pas une solution, en général, car les charges sont déjà excessives. Les autorités devront faire des économies sur les dépenses publiques et améliorer la performance économique des différents pays.

Il faudra réduire l'endettement public, dégager des excédents budgétaires ou, du moins, un équilibre pour éviter de faire peser le fardeau de la dette sur les jeunes et les générations à venir.

Un autre domaine d'action budgétaire est important : limiter les transferts nets aux personnes âgées. Par exemple, en rendant les régimes de retraite moins généreux, ou en rehaussant l'âge légal de départ à la retraite. Il faut prendre en compte l'allongement de l'espérance de vie. Par ailleurs, les prestations de retraite pourraient être liées aux cotisations retraite à travers des systèmes par capitalisation, par opposition aux systèmes par répartition d'aujourd'hui. D'autres mesures seront nécessaires, en particulier limiter les coûts actuels des systèmes de santé, et améliorer leur efficacité.

Les autorités publiques devront aussi élargir l'assiette de leurs revenus, sans augmenter les taux des impôts et des cotisations sociales, mais en renforçant l'activité économique au sein de la zone euro. Des mesures plus importantes ont été prévues dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, approuvée par le Conseil européen en 2000 et relancée en 2005. Ces mesures concernent premièrement l'augmentation du taux d'emploi, en particulier l'emploi des jeunes, des femmes et des personnes plus âgées. Pour les réaliser, il est important d'inciter davantage les gens, à travers la fiscalité, à accepter et conserver un emploi. Il est important de créer des infrastructures de garde d'enfants. Il faudra rallonger l'âge effectif de départ à la retraite, trop de personnes s'arrêtant de travailler à 60 ans. Un autre aspect a trait à l'augmentation de la durée du travail durant la vie active. Il faut ainsi augmenter l'offre de travail (on travaille en moyenne 1 500 heures par an en Europe, contre 1 800 heures aux États-Unis). Les mesures de la stratégie de Lisbonne visent, deuxièmement, la réalisation de gains de productivité en Europe, en rendant les marchés du travail plus flexibles et les marchés des produits plus compétitifs.

Quel est l'incidence de ces mesures budgétaires et économiques sur les jeunes et les générations à venir ? Les nouveaux entrants sur le marché du travail, étant donné que ce marché est limité, sont confrontés à une autre situation que la génération du baby boom. Il sera plus facile de trouver un emploi demain, à condition de disposer d'une formation. Par ailleurs, il sera nécessaire que davantage d'hommes et de femmes acceptent de travailler, et de travailler plus longtemps. Les travailleurs doivent aussi être plus réactifs et plus mobiles par rapport aux nouveaux besoins. Les jeunes générations devront enfin accepter une plus grande responsabilité par rapport à leur retraite et leurs dépenses de santé et davantage subvenir individuellement à leurs besoins, dans la mesure où les gouvernements seront moins généreux.

La redistribution budgétaire entre les jeunes et les aînés est une décision qui incombe au pouvoir politique. Mais il faut la prendre dès maintenant, sinon les jeunes paieront la note. Il faut mettre en place des réformes budgétaires et économiques qui rendent les budgets de la zone euro soutenables, et répondre au problème du vieillissement démographique.

Pour conclure, les jeunes seront confrontés à des environnements de travail plus durs, mais vont continuer à bénéficier d'aides publiques et de réformes visant à limiter les charges à venir et à garantir la prospérité des économies.

Patrick HETZEL

Concernant la question de la représentation des intérêts de la jeunesse, nous avons l'intervention de M. Cerruti.

➤ **Vers une représentation renouvelée des intérêts de la jeunesse ?**



Maxime CERUTTI, Forum Européen de la Jeunesse

Maxime Cerutti est Délégué pour l'Emploi, la Cohésion sociale, l'Egalité et les Droits de l'Homme du Forum Européen de la Jeunesse / European Youth Forum

C'est un honneur d'être parmi vous aujourd'hui et de représenter le Forum européen de la jeunesse (YFJ). A côté de la communauté scientifique, nous pensons que la société civile a tout son rôle à jouer dans cette discussion sur les conditions démographiques en Europe. C'est pour cela que je vais commencer par vous présenter le YFJ et quels sont ses objectifs. Nous rassemblons plus de 90 Conseils Nationaux de Jeunesse et Organisations Internationales Non Gouvernementales de Jeunesse. Parmi ces organisations, nous trouvons par exemple des associations d'étudiants, les branches « jeunes » de partis politiques et de syndicats qui ont un rôle important à jouer sur les questions d'insertion de la jeunesse. Le YFJ rassemble plusieurs dizaines de millions de jeunes de toute l'Europe, organisés pour représenter leurs intérêts communs. Le Forum européen de la Jeunesse vise à donner aux jeunes les moyens de participer activement à la construction de l'Europe et à la société dans laquelle ils vivent. Grâce à notre rôle de représentation et à nos organisations membres, nous tentons d'améliorer les conditions de vie des jeunes, en tant que citoyens européens.

Mon intervention s'organisera autour de trois points : le premier est la nécessaire réorganisation du pacte qui s'applique entre les générations en Europe. Deuxième point : sur les raisons de la nécessité d'une participation des organisations de jeunesse et de la jeunesse aux décisions qui concernent les jeunes ; troisièmement : les caractéristiques principales d'une stratégie d'investissement avec et vers la jeunesse, telles que le bureau européen de politique européenne (BEPA) est en train de la définir.

Première partie : le compromis actuel entre générations est devenu défavorable à la jeunesse. Aujourd'hui, les jeunes européens concentrent une série de désavantages au moment de l'accès à une vie autonome. Ces désavantages résultent de la globalisation mais aussi de l'évolution démographique en Europe. L'évolution démographique a une incidence négative sur la place des jeunes en Europe. Comme indiqué dans une note de veille du CAS, la proportion de jeunes dans nos sociétés est passée de 44 % en 1950 à 31 % en France et 26 % en Allemagne. Comme l'a indiqué Maryse Huet ce matin, ces chiffres sont amenés à se dégrader avec des prévisions à 27 % en France et 21 % en Allemagne en 2050. Comment s'assurer que la jeunesse, devenue une minorité numérique,

ne deviendra pas une minorité ayant accès à moins d'opportunités que d'autres groupes de la société ? Tel est l'objet des politiques à mettre en œuvre par et pour la jeunesse.

Etre jeune, est-ce un risque social qui mérite de refonder nos systèmes de protection sociale? Avec 17,3 % de jeunes à la recherche d'emploi, au niveau européen, et 20 % de jeunes risquant de tomber dans la pauvreté, cette question est une réalité. Le Forum européen de la jeunesse appelle à la relecture des conditions de la solidarité intergénérationnelle en Europe. Et alors que le débat se concentre sur leur modernisation, les systèmes de protection sociale doivent tenir compte de l'évolution des risques sociaux présents en Europe.

En effet, pour la première fois depuis des siècles, la jeunesse actuelle est confrontée à des conditions de vie plus défavorables que les générations précédentes. La question de développement des opportunités pour la jeunesse est devenue une question de développement durable pour notre continent. En 2007, il est impensable que les dépenses par tête pour les personnes âgées soient supérieures au double des dépenses pour la jeunesse, qui, on l'a vu, est en situation de grande vulnérabilité.

Les choix politiques de ces dernières décennies ont privilégié une politique volontariste pour l'augmentation du nombre d'étudiants en Europe. Si la participation des jeunes aux études a augmenté, nous sommes au regret de constater un paradoxe : les jeunes n'ont jamais été aussi bien formés mais leur insertion sociale n'a jamais été aussi difficile.

La mise en adéquation des qualifications acquises dans le système scolaire avec celles demandées par les entreprises doit être une priorité de nos politiques. Des mesures peuvent être mises en place rapidement : l'orientation individualisée avant la fin de l'école obligatoire et tout au long de la vie ; la révision des programmes scolaires et universitaires en accord avec les représentants des élèves, de la société civile et des entreprises ; la revalorisation des filières professionnelles et la définition d'un statut pour les jeunes stagiaires en Europe.

En outre, les jeunes désavantagés doivent être inclus grâce à des politiques ciblées. L'exclusion des jeunes doit être vue comme une anomalie de nos sociétés, qui prouve notre incapacité passée et présente à offrir les mêmes possibilités de départ pour tous les membres de la société. L'action prioritaire des États européens devrait être de rétablir l'égalité des chances, comme l'année 2007 de l'égalité des chances pour tous les appelle à le faire. Une action au stade le plus précoce est nécessaire.

Par ailleurs, un trait particulier de l'Europe renforce ces tendances. Du fait de la tradition patriarcale de l'Europe, la jeunesse est soumise à la portion congrue, comme en témoigne l'âge des décideurs politiques et économiques des nations européennes. Ce fait explique que la jeunesse soit moins représentée, du moins moins bien que d'autres groupes, dans les instances de décisions socio-économiques et politiques en Europe. Et dans ce contexte, le FEJ croit dans une participation forte de la jeunesse et des organisations de jeunesse dans les décisions qui les affectent. Ceci sera l'objet de ma deuxième partie.

Les décideurs européens sont aujourd'hui à la recherche de solutions pour faciliter la transition entre éducation et emploi. Comme on l'a vu, l'acquisition de qualifications est une priorité de notre action. Or, en recourant à l'éducation non formelle, les organisations de jeunesse ont acquis une grande expérience dans ce secteur. L'éducation non formelle est un mode d'éducation participative, organisé dans le cadre des organisations de jeunesse, permettant l'acquisition d'aptitudes autres que celle acquises dans le cadre de l'éducation formelle, c'est-à-dire à l'école ou à l'université. Ces aptitudes comprennent une vaste série de compétences interpersonnelles, d'équipe, organisationnelles, de gestion des conflits, de conscience interculturelle, de direction, de planification, d'organisation, de

coordination et de résolution pratique de problèmes, de confiance en soi, de discipline, et de responsabilité. L'éducation non formelle permet de se doter de compétences nécessaires sur le marché de l'emploi. Des cadres légaux doivent être mis en place pour reconnaître les aptitudes acquises dans ce cadre.

En outre, les organisations de jeunesse sont les seuls acteurs de la société ayant vocation à représenter tous les jeunes. Comme je le disais, il existe un manque de représentativité réel des jeunes dans nos instances socio-économiques et politiques. La valorisation des organisations de jeunesse et la mise en place d'accords avec elles doivent permettre à la décision publique de refléter les attentes des jeunes. On l'a vu avec le CPE. C'est le gage pour sécuriser les parcours d'insertion professionnelle et sociale de tous les jeunes.

Les organisations de jeunesse ont enfin la meilleure connaissance que quiconque des aspirations des jeunes, de même que la plus forte capacité de mobilisation, de façon à promouvoir une citoyenneté active pour l'ensemble des jeunes. La participation des jeunes permettra de prendre des décisions sur une base plus consensuelle, donc plus durable. Les décideurs politiques ne sont pas seuls et nous sommes là pour les aider à mettre en place des politiques publiques qui répondent aux attentes de la jeunesse.

Ma dernière partie traitera des contours d'une politique d'investissement par et vers la jeunesse. Depuis quelques mois, Bureau des Conseillers de Politique Européenne (BEPA), rattaché au président de la Commission européenne et dont Agnès Hubert est la représentante, a entamé une réflexion sur une stratégie d'investissement vers la jeunesse.

Néanmoins, dans sa version intermédiaire, sur base de laquelle le Forum Européen de la Jeunesse a adopté sa contribution, cette stratégie d'investissement vers la jeunesse souffrait de l'absence de la reconnaissance explicite du rôle de la société civile et des organisations de jeunesse dans le développement et la mise en œuvre d'une telle stratégie. Le FEJ a donc plaidé pour le développement d'une politique d'investissement vers et surtout avec la jeunesse. La mise en œuvre du Pacte européen de la jeunesse signé en 2005, et initié notamment par la France et l'Allemagne, a également prouvé la réticence des décideurs politiques à engager les acteurs de la société civile, et particulièrement les organisations de jeunesse, dans le processus de décision.

C'est pour cela qu'en vue du sommet de printemps qui réunira très prochainement, à Bruxelles, les chefs d'État et de gouvernement, le FEJ a identifié des actions pour concrétiser le Pacte pour la jeunesse. Tout d'abord, une approche intégrée du pacte ne peut se faire que si le Pacte est traité de manière transversale, par une coordination interministérielle.

Deuxièmement, tout en respectant le principe de subsidiarité, il est indispensable que les États membres de l'UE élaborent leurs Plans Nationaux de Réforme Lisbonne de manière cohérente. A cette fin, ceux-ci doivent donc tous inclure une section sur le Pacte Européen de la Jeunesse qui doit présenter les politiques développées pour la mise en œuvre du Pacte, mais également mettre en exergue le rôle que joue la société civile dans le processus, en particulier les jeunes et les organisations de jeunesse. La participation des organisations de jeunesse dans la mise en œuvre du Pacte est déjà inscrite dans les documents politiques européens mais ne se voit pas dans la réalité. Je profite donc d'être au niveau national aujourd'hui pour le souligner car il s'agit je pense d'une voie d'avenir pour une mise en œuvre efficace des politiques de jeunesse.

Ensuite, pour garantir la participation des organisations de jeunesse dans la mise en œuvre du Pacte, la commission doit développer des lignes directrices sur la façon d'impliquer les conseils nationaux de la jeunesse. Ces lignes directrices sont également nécessaires au niveau européen.

Enfin, des moyens financiers accrus sont également nécessaires à la mise en œuvre du Pacte si ce dernier doit enfin permettre de répondre à l'urgence des besoins de la jeunesse européenne. Le Fonds social européen doit être mobilisé pour mettre en œuvre le Pacte. A cette fin, il faut des informations plus simples et plus accessibles pour permettre aux membres de la société civile et, en particulier, aux organisations de jeunesse de s'engager dans la mise en œuvre de projets financés dans le cadre du Fonds Social Européen..

Mesdames et messieurs, il existe en Europe une grande diversité de situations nationales en ce qui concerne l'intégration de la jeunesse au sein de nos sociétés. En atteste, comme on l'a vu aujourd'hui, les caractéristiques différentes de l'insertion professionnelle des jeunes en Allemagne et en France.

En revanche, mesdames et messieurs, l'acuité du problème de l'intégration sociale de la jeunesse partout en Europe fait de l'avenir de la jeunesse une question de dimension européenne, une responsabilité collective pour laquelle la coordination de l'action des États de l'Union Européenne présente une importante valeur ajoutée.

Le Forum Européen de la Jeunesse en appelle donc aujourd'hui à la France et à l'Allemagne, qui sont deux des quatre initiateurs du Pacte Européen de la Jeunesse, afin que ces deux pays mobilisent l'intérêt et la volonté de leurs partenaires européens pour la mise en œuvre d'actions concertées au niveau européen qui enfin répondent à la gravité de la situation sociale de la jeunesse européenne. Cela passera par l'augmentation substantielle des opportunités offertes aux jeunes. C'est la condition indispensable pour qu'enfin les jeunes prennent en main leur destin et celui de l'Europe. Il en va donc de l'avenir de notre continent.

➤ Vers un investissement massif dans la jeunesse ?



Agnès HUBERT (BEPA) : Initiative « Investing in Youth »

Agnès Hubert a rejoint la Commission européenne en 1981 après une carrière de journaliste économique. Membre de la Cellule de Prospective et de l'Equipe Gouvernance, elle a été détachée au Parlement Européen avant de rejoindre le Bureau des conseillers politiques en 2004 où elle est en charge des questions de genre, des droits fondamentaux ainsi que de l'emploi et des politiques sociales.

Merci à Bruno Palier qui a accepté de différer son intervention pour me permettre de reprendre mon train pour Bruxelles et d'aider ma fille ce soir encore à se préparer au rôle de Ministre Italien des Finances qu'elle doit tenir dans un exercice de simulation de négociations européennes organisé par les Ecoles Européennes ! Je le mentionne ici d'une part parce que c'est un exercice qui illustre à merveille la responsabilisation des jeunes par l'éducation non formelle dont vient de nous parler M. Cerruti et d'autre part parce que la proposition qui est proposée pour cette simulation de conseil européen est justement le relèvement de l'âge de la retraite dont il est question lorsque l'on cherche à soulager les jeunes d'une partie du poids d'une population inactive croissante.

Je suis heureuse de cette occasion de vous présenter le rapport que nous avons coordonné avec Frédéric Lerais pour le Bureau des Conseillers Politiques (BEPA) de la Commission Européenne et qui sera rendu public d'ici quelques semaines. Je remercie les organisateurs de cette journée très dense et de cette occasion de partager notre réflexion avec vous. Je ne manquerai pas d'intégrer dans la version finale du rapport ce que j'aurais retenu des exposés de cette journée et qui pourrait l'enrichir.

Quelques mots d'abord sur le contexte qui a vu la réalisation de ce rapport, après quoi je vous présenterai l'esprit du rapport en répondant aux quatre questions de où ? Pourquoi ? Comment ? Et qui ?...nous appelons à investir dans la jeunesse, puis je vous confierai quelques unes des recommandations que nous avançons.

Le contexte : Lors de la première réunion du groupe d'analyse de politiques sociétales que nous animons, qui portait sur le modèle social Européen, l'un des experts de haut niveau de ce groupe a insisté sur la nécessité d'investir dans l'enfance et la jeunesse pour appuyer la modernisation de l'État providence. En conclusion de cette réunion, le Président Barroso nous a demandé d'approfondir cette proposition et d'avancer des propositions sur cette question.

D'emblée je souligne également le lien étroit qui existe entre cette initiative et un autre projet en cours du BEPA : l'inventaire de la réalité sociale que les auteurs : R.Liddle et F.Lerais ont eu l'occasion de présenter dans cette enceinte et qui est proposé en consultation publique jusqu'à la fin de l'année.

Le Contenu : Notre rapport sur la jeunesse (dont les thèmes et la structure ont été annoncés dans un document de présentation publié en octobre dernier qui sera d'ailleurs repris dans une publication du C.A.S.) est un appel à miser sur le développement du capital humain et du capital social de la jeunesse. L'esprit du rapport peut être approché en quatre questions. Nous parlons d'investissement dans la jeunesse, mais pourquoi investir ? Où investir ? Comment investir et qui doit investir ?

Pourquoi investir ? Pour quatre raisons fortement interdépendantes les unes des autres : d'abord pour améliorer le présent à savoir éviter les dysfonctionnements que constituent les abandons scolaires, le chômage disproportionné des jeunes et les manifestations de mécontentement du type de celles qui ont agité la France en particulier et qui ont été largement évoquées ici. Ensuite pour réorienter les efforts des États providence vers les nouveaux risques auxquels sont confrontées les populations : les risques de maldéveloppement des enfants et notamment des enfants pauvres dont la proportion est en augmentation dans les pays riches et les risques liés aux nouvelles réalités sociales des ruptures familiales, de mères célibataires. Troisièmement, pour favoriser un équilibre intergénérationnel, les évolutions démographiques faisant peser sur la jeunesse un poids disproportionné. En quatrième lieu, pour préparer un avenir socialement soutenable, inclusif et participatif.

Où investir ? Nous avons découpé notre analyse en 5 domaines prioritaires qui recouvrent grosso modo cinq périodes de la transition vers l'âge adulte. Première priorité, soigner et éduquer la petite enfance. Dès le plus jeune âge, des études, nombreuses maintenant ont montré qu'il est possible de se construire en accumulant soit des réserves de capital humain et social, soit des retards et handicaps si l'on a la malchance de naître dans un milieu défavorisé. Le second domaine prioritaire est celui de la santé : les habitudes que l'on prend dès l'enfance en matière de santé (bonnes ou mauvaises) auront des conséquences sur le bien être individuel, la vie durant, mais aussi sur les budgets santé des individus, des familles, des collectivités et des systèmes de protection sociale/ Troisième champs, l'éducation : nos systèmes éducatifs forment ils correctement les jeunes à une « société de la connaissance » ? Favorisent ils à la fois le développement des connaissances mais aussi des aptitudes à créer des liens, à travailler en réseau, à être autonome, à savoir s'adapter à de nouvelles situations qui sont aujourd'hui nécessaires au développement économique ? Le quatrième champ prioritaire, cela ne vous étonnera pas, est celui de l'emploi : les difficultés d'insertion des jeunes dans le marché du travail sont le signe le plus évident et le plus sensible de la nécessité d'adapter des systèmes sociaux qui sont devenus des structures d'exclusion où les droits de ceux qui font partie du système tel qu'il a existé (travailleur à plein temps salarié récompensé pour son ancienneté pénalisent les nouveaux entrants que sont les jeunes et les femmes. Enfin le cinquième champ prioritaire est celui de l'exercice actif de la citoyenneté. Les enquêtes d'opinion ou recherches sur des publics jeunes témoignent d'un paradoxe : le faible intérêt des jeunes pour les formes traditionnelles de participation

politique s'accompagne d'une demande exprimée de participation aux décisions qui les concernent. Pour chacun de ces champs, nous avons procédé à l'analyse des principaux enjeux, des tendances et évolutions en cours et nous en avons déduit des recommandations.

Comment investir ? Là est sans doute la plus grande originalité du rapport : le comment investir pose une série de principes visant à tenir compte de la raréfaction des dépenses publiques et de la logique de rentabilité de l'action politique. Nous préconisons quatre principes pour des investissements rentables économiquement et socialement : d'abord investir le plus tôt possible. Gosta Esping Andersen démontre efficacement que plus tôt on investit, moins on dépense. Investir pour éliminer la pauvreté dès la petite enfance c'est faire des économies sur d'éventuels frais de rattrapage scolaire, de santé, voire plus tard de frais de justice. L'éducation est un bon exemple d'investissement à forte rentabilité lorsque l'on commence très tôt. Aujourd'hui, nous savons que l'éducation peut commencer avant cinq ou six ans comme c'est actuellement le cas en Allemagne. En France, l'enfant entre dans le préscolaire à deux ans et demi mais il existe de nombreux pays où l'entrée dans la scolarité obligatoire n'est que de 7 ans. Dans nos sociétés qui deviennent plus diverses et multiculturelles, une socialisation mais également une éducation précoces sont des atouts considérables pour l'avenir. Des études américaines, reprises notamment par James Heckman, le prix Nobel d'économie, montrent qu'il y a une série de bénéfiques chiffrables enregistrés dès lors que le soin des petits enfants est accompagné d'éducation dès l'âge de 4 mois. Deuxième principe : combiner harmonieusement les objectifs économiques et les objectifs sociaux : Investir dans la jeunesse permet de combiner l'équité et l'efficacité. La pauvreté des enfants est un exemple par excellence dans lequel l'investissement est à la fois motivé par la justice et par l'efficacité. Le même raisonnement vaut dans la santé : donner aux enfants des habitudes d'alimentation équilibrée et de pratique sportive se traduira en économies sur les dépenses de santé ultérieures. Troisième principe, coordonner les investissements faits dans des domaines différents. Les investissements dans les cinq secteurs prioritaires identifiés (petite enfance, santé, éducation, emploi, participation civique) doivent pouvoir se renforcer mutuellement et donc faire l'objet d'approches intégrées, coordonnées qui tiennent également compte des interactions avec d'autres domaines. Par exemple la lutte contre la pauvreté de la petite enfance passe par l'éducation précoce, mais aussi la promotion d'emplois de qualité pour les femmes dont les revenus vont prioritairement aux soins des enfants. Il faut investir de façon cohérente et trans-sectorielle : En menant notre étude, nous nous sommes étonnés de la dispersion des analyses mais aussi des initiatives. Or, l'éducation a un impact sur la santé qui a un impact sur l'emploi. Les mesures en matière de santé vont avoir des conséquences sur la manière dont la jeunesse se développe. Il s'agit de reconnaître ces corrélations. Dernier principe qui doit guider le comment investir : il faut investir dans le recueil et la dissémination d'informations : Pour que les interactions entre secteurs, entre actions, mais aussi entre expériences nationales puissent se faire efficacement, il est important de profiter de mécanismes du type Méthode Ouverte de Coordination dans lesquels s'effectuent des processus de comparaison, étalonnage et stimulation mutuelle. Pour cela il faut disposer de données comparables issues d'enquêtes et d'évaluation aussi fréquentes que possible. La dissémination des savoirs et des résultats d'expériences par le biais de rapports annuels, de mise en place d'observatoires, participe aussi de la mobilisation des publics concernés sur des objectifs d'amélioration des conditions d'éducation, de santé, d'emploi des jeunes.

Ceci nous amène naturellement à mon dernier point, à savoir Qui doit investir ? Le fil rouge de notre réflexion a été de mettre l'accent dans tous les domaines sur la recherche d'investissement visant à favoriser l'« empowerment » des individus : donner aux jeunes le pouvoir de se développer par eux mêmes, de façon aussi autonome que possible. Sans préconiser de solutions uniformes, ceci nous amène bien sur à suggérer en premier lieu des investissements qui favorisent la responsabilité des jeunes (ex comme il a été argumenté plus tôt dans la journée, des systèmes de bourses et prêts peuvent être plus efficaces que l'enseignement universitaire libre et gratuit). L'objectif est de mettre les

jeunes en situation de maîtriser toutes leurs capacités à devenir des adultes en bonne santé, ayant une famille et des amis qui les soutiennent, un parcours professionnel fait d'alternance de formations, de périodes d'activité et de périodes sabbatiques. Cela passe par une éducation dès la petite enfance, par l'apprentissage de savoir faire sociaux et la capacité à faire des choix judicieux. Cela s'apprend par des investissements personnels mais aussi par l'aide de la famille et des institutions de formation mais avec la possibilité d'être repêché si on fait un faux pas.

Qui doit investir ? Les jeunes eux-mêmes, les familles certainement, les collectivités nationales et locales mais aussi les institutions européennes.

Pour finir, nous abordons justement le rôle de l'Union Européenne. Que peut-elle faire dans des secteurs où, pour l'essentiel, elle n'a qu'une compétence partagée et où, de surcroît, les solutions à mettre en œuvre doivent faire l'objet de consensus qui impliquent les principaux intéressés ? L'Union peut : révéler les défis communs ; mobiliser les acteurs politiques et associatifs ; mettre en place des mécanismes de suivi et comparaison d'expériences (observatoires, de critères objectifs communs, élaboration de stratégies), mobiliser ses propres politiques et programmes : nous dépensons beaucoup d'argent en dépenses structurelles, dans la recherche, la politique sociale etc. qui pourraient sans doute être canalisées sur le développement d'opportunités pour les jeunes.

Je vous ai donné un rapide aperçu des propositions que nous élaborons et du cadre de référence dans lequel ces propositions seront faites. Vous les retrouverez dans notre rapport dont je vous invite à prendre connaissance dès sa publication dans quelques semaines sur le site web du BEPA. Avec l'espoir que quelques unes de nos recommandations retiendront l'attention des autorités politiques européennes et nationales, qui sait, sous présidence française ? En tous cas très bientôt car il y a urgence à investir plus et mieux dans la Jeunesse en Europe. Je vous remercie de votre attention.

Patrick HETZEL :

Nous avons pris beaucoup de retard, je vais demander à Bruno Palier d'être court. Chercheur au CEVIPOF, il a publié « gouverner la sécurité sociale » aux Presses de Sciences po. Je vous donne la parole en vous demandant de respecter le temps car nos amis allemands sont toujours surpris du fait que les Français ne respectent pas le temps imparti. C'est quelque chose qui est consubstantiel à notre mode de fonctionnement.

➤ **Vers une refonte des transferts sociaux /pour un État d'investissement social ?**



Bruno PALIER (Sciences Po, Paris)

Bruno Palier est chargé de recherches CNRS au CEVIPOF, le centre de recherches politiques de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po). Il est docteur en sciences politiques. Ses principaux thèmes de recherche sont les politiques sociales et les réformes des systèmes de protection sociale. Il est Directeur du programme conjoint « Health Policy » de Northwestern University et de Sciences Po. Il a publié, entre autres ouvrages, Gouverner la Sécurité sociale (PUF, 2005).

On retrouve ici dans les problèmes de répartition du temps la reproduction des inégalités de redistribution intergénérationnelle : les premiers arrivés sont les mieux servis. Je voudrais me concentrer sur l'importance de l'investissement dans la petite enfance, pierre angulaire de la stratégie du danois Esping-Andersen qui s'est penché sur l'investissement social pour faire face aux difficultés des sociétés post industrielles. Et puis, deuxième temps de ma réflexion, je souhaite souligner

combien tout ce dont nous avons parlé aujourd'hui exigerait un bouleversement de nos États-Providence, en France et Allemagne. Les chiffres présentés par Ad Van Riet montrent que nous avons des États-Providence, en France et en Allemagne, orientés vers des logiques ex-post, de compensation de risques qui ont déjà eu lieu. Il s'agit de faire une révolution pour passer d'un État de compensation sociale à un État d'investissement social.

Premier point : quel type d'investissement social ? La prise en charge collective de la petite enfance, mise en avant dans bien des pays, qui a déjà été mise en œuvre dans les pays nordiques. Depuis 1996, en Suède, tous les enfants de plus d'un an ont le droit à une place en crèche. Et en plus, ils la trouvent. Esping-Andersen et d'autres soutiennent cette mesure car ils savent qu'elle peut être bénéfique pour l'ensemble de la population, y compris les personnes les plus âgées. Il parle bien de stratégie d'investissement social. A noter que dans la présentation de M. Van Riet, il a été peu question d'investissement et beaucoup de budget et d'endettement. Esping-Andersen dit bien que cet investissement sera rentable et ne devrait pas être intégré dans les critères du pacte de stabilité et de croissance.

Premier gain : permettre d'avoir des places en crèche ou dans des structures d'accueil plus élaborées est essentiel pour sortir les enfants de la pauvreté, des problèmes de nutrition notamment pour les exposer à des systèmes d'éveil plus élaborés. On reprend l'argument de Mme Hubert d'investir le plus tôt possible et de donner aux enfants l'ensemble des capitaux dont disposent les enfants nés dans les familles les plus aisées.

Deuxième gain : cela crée des emplois pour les femmes puisque l'on sait que ce sont les femmes qui, dans le partage des tâches, s'occupent plus des enfants. Ces emplois sont non délocalisables. On ne va pas envoyer nos enfants se faire garder je ne sais où. En France, le plan Borloo veut créer des emplois dans le secteur des services à la personne. La différence ici entre la prise en charge collective et le CESU (chèque emploi service universel), c'est que ce dernier permet simplement aux familles d'embaucher quelqu'un pour la prise en charge des enfants, sans aucune garantie de qualité de la prise en charge et de l'emploi créé, alors que créer des emplois dans des structures collectives permettrait une meilleure qualité d'emploi et de rémunération pour les personnes qui y travaillent et un meilleur suivi des enfants qui en bénéficient.

Troisième gain : accueillir des enfants dans les structures d'accueil permet aux femmes de s'émanciper économiquement de leur mari. Il y a un aspect d'égalité entre homme et femme. Or, plus les femmes attendent pour retourner au travail, plus le retour au travail est difficile et en général sous la forme d'un temps partiel peu rémunéré. L'apport d'ensemble de tout cela est l'augmentation du taux d'emploi des femmes qui est un objectif de la stratégie de Lisbonne rempli par la France mais pas par l'Allemagne et d'autres pays européens. A noter également que c'est par les cotisations supplémentaires engendrées par le travail des femmes, et indirectement par l'investissement dans la petite enfance que l'on sauve le système de retraites.

Enfin, dernier apport : elle permettra l'augmentation de la fécondité des familles. En effet, nous savons que ce sont dans les pays où il y a des structures d'accueil pour la petite enfance, que l'on fait le plus d'enfants, comme la France. La France a, avec l'école maternelle, une structure de prise en charge des enfants à partir de l'âge de deux ans et demi. De même, c'est en Suède et au Danemark que l'on trouve les taux de fécondité les plus élevés, respectivement 1,7 et 1,8 enfants par femme. Cette stratégie garantit la qualité et la soutenabilité de nos régimes sociaux.

Cependant faire cela, décréter que l'investissement est un objectif des politiques sociales, implique de faire une révolution dans nos États-providence en France et en Allemagne. En effet, il faut remonter à Bismarck et à l'après Deuxième Guerre Mondiale pour le comprendre. Les systèmes de sécurité

sociale en France, le Sozialversicherung en Allemagne ont été faits pour le travailleur masculin qui travaille dans le secteur de l'industrie. Nos régimes de protection interviennent ex-post : il faut avoir travaillé pour bénéficier d'une protection sociale. Les personnes qui n'ont pas accès au travail en sont exclues. C'est le problème des insiders et des outsiders dont souffrent nos systèmes bismarckiens et qui touchent particulièrement les jeunes. En Europe, 42 % des dépenses sociales vont vers les retraites, et 30 % des dépenses sociales vont vers la santé. Résultat : les trois quarts des dépenses sociales vont vers les personnes âgées. Notre protection sociale se dirige donc vers ceux qui ont travaillé et en majorité vers les hommes qui ont travaillé puisqu'on sait que les retraites des femmes sont inférieures à celles des hommes.

Dire qu'il faut investir dans l'enfance, c'est poser des arbitrages. Faut-il donner autant aux générations qui bénéficient déjà d'aides ? On est plus riche aujourd'hui en France à 60 ans qu'à 20 ans ? Est-ce là le nœud du contrat social ? Ne faut-il pas le dénouer et le renouer ? Un rappel ici : la volonté politique de l'après-guerre était d'aider les plus fragiles. Les plus fragiles alors étaient les personnes âgées. En 1957, lorsqu'on crée le minimum vieillesse, deux tiers des plus de soixante ans l'ont demandé pour subvenir à leurs besoins. Aujourd'hui, 5 % seulement des personnes âgées bénéficient du minimum vieillesse. Les besoins sont toujours là notamment pour les femmes retraitées mais globalement les vieux vivent mieux qu'il y a cinquante ans.

Autre objectif social de l'époque : l'objectif sanitaire. Aujourd'hui, on gagne, chaque année, trois mois d'espérance de vie. L'objectif de prévention de la pauvreté et de santé des personnes âgées sont remplis par la sécurité sociale. Les besoins sociaux se sont déplacés. Les jeunes et les femmes seules sans qualifications sont les pauvres d'aujourd'hui. Aujourd'hui, on leur donne l'API, soit 600-700 euros par mois. Ce n'est pas beaucoup, un peu moins que le minimum vieillesse. C'est là le nœud de la protection sociale. Revenir là-dessus remettrait en cause ses fondements. Dire cela, ça veut dire reconfigurer notre système de protection. Aujourd'hui, on acquiert des droits aux allocations après avoir travaillé. Qu'en est-il de ceux qui n'ont jamais travaillé ? Ne faut-il pas redéfinir l'ensemble des risques sociaux, des droits sociaux notamment celui de ne pas travailler de manière régulière ainsi que les mécanismes sociaux ? Nous avons parlé aujourd'hui de formation et d'éducation. Il s'agit moins aujourd'hui de fournir des prestations en espèces que des services. Or, les systèmes allemands et français délivrent des prestations en espèces. 80 % des prestations sociales en France sont des prestations en espèces. Il faut investir dans des services de formation, d'éducation et de prise en charge des enfants et ne plus être contributifs, c'est-à-dire qu'on ne peut plus dire « j'ai travaillé donc j'ai accès à ce droit ». Non. J'ai le droit car je cours certains risques.

Mais dire que ces droits ne sont plus contributifs, c'est changer de mode de financement aussi. On ne peut plus financer ces nouveaux droits sociaux par la cotisation sociale prélevée sur le salaire puisque celle-ci va servir à compléter le revenu perdu par ceux qui travaillent (retraites, indemnités journalières, allocations chômage, etc.) Qu'est ce qu'on met à la place de la cotisation sociale ? L'Allemagne augmente la TVA pour l'utiliser pour le social. La France a créé la CSG. Il y a les instruments nécessaires, encore faut-il les investir dans cette nouvelle mission sociale. Il y a de nouveaux acteurs à faire émerger pour investir dans la jeunesse.

Patrick HETZEL :

Je vous propose que nous prenions quelques questions.

Questions de la salle

Julie Coudry : Je voulais intervenir par rapport à cette table ronde et ce qui s'est dit ce matin. Nous avons parlé conflit entre générations, spécificité de la jeunesse et orientation des politiques publiques par rapport aux jeunes. La première chose qui ne faisait pas consensus, c'est de reconnaître les problématiques propres de la jeunesse, et d'éviter de tomber dans un conflit générationnel. Cette spécificité française est liée à la façon dont on peut voir l'avenir. Dans notre pays, le progrès social est passé par la formation et l'emploi. Dans une trajectoire individuelle, réussir ces étapes-là était vu comme un progrès social. C'était perçu comme un progrès par rapport à ses propres parents. Aujourd'hui, ce n'est plus possible de progresser par rapport à soi-même et ses parents. Et je crois qu'il faut reconnaître qu'il s'agit là d'un héritage spécifique à notre génération. Nous sommes la première génération après la deuxième Guerre Mondiale à ne plus avoir l'assurance de vivre mieux ou au moins aussi bien que nos parents.

Deux autres remarques sur des sujets qui ont été abordés : à propos d'insertion, nous avons fait la différence entre une et deux jeunesses en matière d'insertion. Ce serait une erreur de diviser la jeunesse car, pour les politiques publiques, il y a une seule direction qui veut que dans une société, il faut tenir les deux bouts, c'est-à-dire à la fois lutter contre l'exclusion et en même temps soutenir les élites. Le fait que les jeunes diplômés n'arrivent pas trouver un emploi touche l'ensemble de la jeunesse. Quand un jeune est exclu du système éducatif, se dire que les bac+5 commencent la vie active à l'ANPE ne donne pas envie de passer par une deuxième chance ou troisième chance ou de trouver sa voie par l'école.

Autre remarque sur la solidarité entre les générations. Nous avons parlé ce matin la question de savoir si la solidarité intergénérationnelle ne pouvait exister que dans la famille et pas en dehors, dans la société. Je crois que la question des retraites est symbolique de la solidarité intergénérationnelle en dehors du cadre familial. En France, il y aura un rendez-vous en 2008. Je ne crois pas, contrairement à ce que craint Louis Chauvel, que les jeunes vont payer et se taire. Ils ne vont pas payer la retraite de ceux qui travaillent actuellement sans avoir la garantie d'avoir accès aux mêmes systèmes et garanties qu'eux.

Pour finir, en ce qui concerne l'engagement des jeunes, nous sommes dans une période de mutation. Cela m'énerve quand j'entends : « Les jeunes vont payer et se taire », « les jeunes ne participent pas », « les jeunes ne votent pas ». Les choses bougent. On l'a vu. La question est plutôt : la société permettra-t-elle aux jeunes de prendre toute leur place ? Les syndicats, les partis politiques, les institutions ? Et là, l'écueil est connu : ces gens-là parlent à notre place. On nous regarde nous agiter en disant c'est très bien mais nos revendications ne sont pas prises en compte dans la décision finale.

- Olivier Guivarche :

Julian Legrand nous a présenté la dotation en capital pour les jeunes. Il m'a semblé que les systèmes de dotation étaient individuels alors que Bruno Palier nous a présenté un système collectif. Je suis heureux de voir que le CESU n'est pas la panacée et que les services à la personne peuvent représenter un danger pour la formation et la qualité de l'emploi. J'aimerais savoir ce que pense Bruno Palier de ce dispositif très individuel de dotation pour les jeunes ?

- Bruno Palier :

Ils sont d'inspirations différentes en matière de protection sociale. Ce qui était sous-jacent dans ma présentation, c'est qu'il y a trois familles de sécurité sociale, selon Esping-Andersen : la famille libérale

qui estime qu'il y a une responsabilité collective à lutter contre la pauvreté et qui n'a pas eu trop de difficultés à se convertir à la lutte contre la pauvreté des enfants ; le modèle nordique avec une égalité d'investissement et des chances. Vous savez qu'il en résulte une homogénéisation des salaires et des niveaux de vie qui ne correspond pas à notre volonté de liberté de choix.

Du coup, l'inspiration individuelle tolère plus les inégalités. Dans le tableau de Julian, il y a de forts écarts. C'est la théorie du trickle down effect : si les riches s'en sortent, cela bénéficiera à l'ensemble de la société. Nous ne sommes pas dans une logique égalitaire contrairement au système nordique. En France et en Allemagne, on est proche ni de l'un ni de l'autre. L'erreur européenne actuelle est de dire aux Français et aux Allemands qu'ils peuvent se convertir à l'un ou à l'autre. Même si je suis admirateur des réussites scandinaves en matière de compétitivité, ce n'est pas du jour au lendemain que nous allons tolérer des inégalités sociales comme les Britanniques ou souhaiter la stricte égalité entre tous comme dans le modèle scandinave.

Notre objectif social en France et en Allemagne a d'abord été d'investir dans les personnes âgées alors que dans le modèle nordique, le fait d'investir dans les enfants était déjà présent dans les années 60. C'est toujours un enjeu pour les Français, bien que nettement moins crucial que pour les Allemands. C'est une question de valeurs nationales. Je suis sûr que Julian n'est pas d'accord.

- Julian Legrand :

Cette dotation en capital n'est pas plus individualiste que le système d'éducation subventionnel. C'est un fonds collectif. Pour autant je pense que son caractère inégalitaire présente un danger. Est-ce qu'il débouchera sur davantage de croissance ou d'inégalités ? Je ne sais pas. Mais cela va remplacer d'autres économies. Nous allons vers un monde où les droits de scolarité vont augmenter. Les aides accordées aux classes moyennes seront éliminées. Cela va aider les groupes défavorisés qui perçoivent peu pour l'instant et renforcer l'égalité de richesses.

Patrick HETZEL

Je voudrais remercier l'ensemble des participants pour la qualité de leur écoute. Katarina Binz et Bruno Julliard vont nous livrer quelques analyses pour conclure cette journée.

17 h 40

Conclusion



Katharina BINZ, Comité Exécutif de la Fédération des associations étudiantes allemande (FZS).

Katharina Binz est membre du conseil de direction de la Fédération allemande des associations d'étudiants (FZS) depuis mai 2006. Elle est plus particulièrement chargée des relations internationales, du financement et de l'organisation du système d'enseignement supérieur, de la lutte contre l'extrême droit et des politiques culturelles.

Beaucoup de points ont été abordés. L'un des aspects qui me frappe est qu'on parle beaucoup des jeunes, mais peu avec les jeunes. Par exemple, en Allemagne, dans le débat sur la prise en charge des jeunes enfants, les principaux contributeurs sont des gens d'un certain âge. Le président du SPD est un évêque. On entend peu les femmes par exemple sur l'organisation de leur vie. L'opinion des jeunes est considérée comme une opinion privée peu intéressante pour le débat public. C'est pour cela que je suis heureuse de pouvoir parler devant vous aujourd'hui, au nom de ceux qui sont l'objet de vos réflexions.

Les décisions sur les jeunes sont essentielles pour la préservation du système de protection sociale et du marché de l'emploi. Leur impact est généralement plus fort sur les jeunes générations que sur les générations les plus anciennes. Et je déplore l'absence des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques, notamment dans la politique éducative où les décisions sont prises par des personnes de plus de trente ans. L'opinion des jeunes se fait au terme d'une lutte difficile. Lors de la première conférence de Bologne, les seuls jeunes présents à la conférence étaient serveurs. A force de travail acharné, on s'est rendu compte que les étudiants étaient mieux informés que les recteurs d'académie et on les a finalement associés au processus de Bologne.

Si la représentation des jeunes est assurée au niveau européen, ce n'est pas vrai au niveau national. En Allemagne, on continue de lutter pour que les intérêts étudiants soient entendus dans la politique universitaire. La représentation d'étudiants dans la procédure législative est assez rare. Quand on leur donne la parole, on ne les écoute pas car on les considère comme trop jeunes et immatures.

Dans le débat sur la forme à donner au système de protection sociale, nous assistons à une dérive. Il y a quelques jours, lorsque le gouvernement allemand a délibéré sur les nouveaux systèmes d'assistance, le ministre Steinbrück a indiqué qu'il ne serait plus possible de verser des bourses et que les étudiants devraient participer à l'équilibre budgétaire. Ce qui veut dire la chose suivante : alors que la dette publique a pu diminuer, l'endettement personnel des étudiants augmente. D'autant qu'on est obligé de prendre des bourses quand on étudie. Beaucoup de jeunes trouvent cynique que des personnes qui ont bénéficié d'un enseignement gratuit expliquent aux jeunes qu'ils devront payer pour leur formation.

Que ce soit dans la lutte contre le chômage, la protection sociale, l'éducation, on demande beaucoup aux jeunes sans les aider, avec les frustrations que cela entraîne en France avec le CPE, en Allemagne, en Grèce, en Autriche et en Hongrie avec les manifestations contre les droits universitaires. La fermeture d'une maison de jeunes au Danemark a provoqué récemment des conflits

violents à Copenhague. Ces contestations dérivent des charges croissantes que l'on fait peser sur la jeunesse qui ne se sent pas comprise.

Pour résoudre ces problèmes, il faut associer les personnes concernées, il faut mettre en place une co-décision des jeunes sur les questions qui engagent l'avenir de notre société et une juste répartition des charges. C'est la seule façon d'assurer une cohésion internationale de nos sociétés et intergénérationnelle au sein de nos sociétés.



Bruno JULLIARD, Président de l'Union Nationale des Etudiants de France (Unef).

Bruno Julliard est Président de l'Union nationale des étudiants de France. Il a été membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche jusqu'en juin 2006.

Pour conclure ce colloque, je trouve intéressant que des jeunes puissent refermer ce colloque. J'interviens en tant que jeune et dirigeant du premier syndicat étudiant. Je ne suis pas chercheur. Ce que je vais dire est très subjectif. Le sujet traité aujourd'hui est pertinent et doit être réglé rapidement. Les signes d'impatience ont été nombreux ces derniers temps dans mon pays avec l'épisode du CPE marqué par sa radicalité et sa durée, et la crise des banlieues, il y a quelques mois. Ces deux événements montrent que la jeunesse commence à perdre la foi dans son ascension sociale. Julie disait que notre génération avait le sentiment, pour la première fois en temps de paix, qu'elle vivrait moins bien que la génération précédente, ce qui est dramatique pour une société.

Il y a aussi des raisons d'être optimistes. La jeunesse a envie de prendre en main son avenir. Les jeunes s'inscrivent massivement sur les listes électorales comme cela a été le cas en décembre dernier. On l'a vu quand ils sont descendus dans la rue pour défendre leurs conditions d'existence.

Pour autant, la jeunesse traverse de grandes difficultés. Je parlerai quant à moi d'une seule jeunesse. Je crois qu'il est impossible de trancher ce débat sur une ou plusieurs jeunessees. Par contre, ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a pas une différence entre jeunesse scolarisée et déscolarisée. Car, dans la jeunesse étudiante, il y a une différence entre les étudiants de l'université de Villetanneuse et ceux de Sciences-po-Paris entrés sans la discrimination positive. Ces étudiants n'ont rien en commun hormis leur carte d'étudiant.

Je crois au final qu'on peut parler des problèmes d'une jeunesse car des difficultés communes traversent ma génération. Tout d'abord, le problème de l'insertion comme rappelé récemment par le conseil économique et social. La France et l'Allemagne sont des pays en Europe où la durée d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi est la plus longue. Il faut noter également le phénomène de la dépendance familiale, cet âge de la vie de plus en plus long entre la sortie de l'enfance et l'insertion dans le monde du travail.

Vous avez appelé votre colloque « les jeunes dans une Europe vieillissante ». La première conséquence de cette Europe vieillissante, c'est le sentiment pour les jeunes d'être numériquement minoritaires dans cette Europe. Notre crainte est de savoir si nous serons bien représentés, d'autant qu'il n'y a pas de syndicat des jeunes comme il peut y avoir des syndicats de salariés. Il n'y a pas de structure représentative pour défendre les jeunes d'une génération. Il y a une crainte de régression sociale pour ma génération et une perte de foi dans l'avenir.

Je pense qu'il est urgent de répondre à ce malaise par des politiques publiques ambitieuses car les jeunes trouveront des réponses ailleurs, dans la violence comme on l'a vu dans les banlieues. Je ne veux pas justifier ce qui s'est passé dans les banlieues. En revanche, cette crise s'explique. Lorsque les services publics ont disparu, lorsque les tours sont le dernier horizon, lorsqu'il n'y a pas d'écoute, y a-t-il un autre moyen de se faire entendre qu'en brûlant des voitures ? Evidemment, c'est contre-productif mais cela reste l'expression d'un malaise social.

Au-delà de la violence, le communautarisme représente un autre risque. On le voit lors des élections syndicales dans les universités. Des étudiants juifs ici, des étudiants musulmans là, des gays et des lesbiennes... Le repli sur soi est une réponse au malaise social qui caractérise la jeunesse. Comme le refuge aussi dans l'obscurantisme ou l'extrémisme. En 2002, les jeunes se sont abstenus et ont également apporté leurs voix à l'extrême droite. Il y a deux façons de sortir du malaise : faciliter l'accès à l'emploi pour tous en luttant contre le chômage de masse qui nivelle par le bas les revendications. Le chômage de masse se traduit aussi par le recul de l'accès à l'épanouissement culturel et matériel des jeunes.

Enfin, se pose la question de l'utilité de la jeunesse dans la société. Au-delà de la fonction économique d'un emploi stable, il y a la question du rôle que le jeune va avoir dans la société quand il entame sa vie active par le chômage. Tout cela participe au malaise. Pour lutter contre le chômage, il faut permettre à un maximum de jeunes d'une génération d'acquérir un diplôme pour accéder à la formation. Car le diplôme reste la meilleure arme contre le chômage. On est loin, en France, des objectifs annoncés ces dernières années. Dans la loi Fillon, l'objectif de 50 % d'une classe d'âge diplômée a été retenu. Aujourd'hui, on en est à peine à 50 % d'une classe d'âge parvenant à l'université, avec des taux d'échec importants. La réforme des premiers cycles de nos universités est une nécessité. Cela fait longtemps qu'on en parle. Cela fait longtemps que l'on ne le fait pas. Il faut rénover la pédagogie et mettre des moyens conséquents pour lutter contre le fossé entre les filières d'élite et les filières qui mènent à l'échec.

Lutter contre l'échec c'est également avoir des politiques qui permettent une plus grande individualisation. Il faut multiplier des dispositifs de deuxième chance pour un public jeune sans diplôme. Il existe des écoles de la seconde chance. Il faut mettre en place ces instruments pour permettre la plus grande individualisation possible.

Concernant la professionnalisation, je ne crois pas que la logique adéquationniste qui vise à adapter la formation aux attentes de l'entreprise soit économiquement juste. On ne peut pas dire à un jeune qui changera plusieurs fois d'emplois dans sa vie qu'il devra, pour son premier emploi, acquérir un diplôme bien précis qui correspond à des attentes très spécifiques. Quel type d'emploi fera le jeune quand il devra changer au bout de deux ou trois ans et qu'il aura une licence super professionnalisée ? L'université doit avoir deux rôles fondamentaux : l'élévation des connaissances et faciliter l'insertion dans le monde du travail.

Je ne suis pas par ailleurs convaincu de l'efficacité des mesures ciblées sur les jeunes. J'ai vu dans les programmes des candidats que certains souhaitent revenir sur les emplois jeunes ou emplois tremplins. Je ne pense pas que les emplois de ce type soit bons. Pareil sur les déductions de charges pour les entreprises, je crois davantage à des dispositifs macro économiques de lutte contre le chômage, quand bien même il y aurait beaucoup à faire.

Le deuxième défi c'est l'accès à l'autonomie. La durée de l'insertion professionnelle a créé un nouvel âge de la vie : de la sortie du cocon familial vers 18 ans à l'entrée dans la vie active. Cette phase, qui dure 10 ans, n'est pas protégée. Je pense qu'il faut un revenu. Mon syndicat appelle ça une allocation autonomie... On parle beaucoup d'assistantat à propos de cette allocation. Toutes les études montrent

que le travail étudiant est mauvais pour le résultat aux examens. Au delà de ça, de la même manière que notre société a été capable de mettre en œuvre une protection pour la retraite, il y a nécessité à mettre en place une aide pour l'entrée dans la vie active. Par prêt ? Je ne suis pas favorable parce que c'est individualiste. Par allocation ? Par capital ? Je ne sais pas.

Je terminerai en disant qu'il y a des progrès. Dans cette campagne électorale, on parle beaucoup plus des jeunes. Il n'y a qu'à regarder les slogans des candidats. « Désir d'avenir », « ensemble tout devient possible », c'est plus sexy que « présider autrement » ou « la France pour tous ». Il faut voir la jeunesse comme l'avenir de la société et faire les choix économiques qui s'imposent en conséquence.